

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La fin du réseau
cuivre

CRÉDIT AGRICOLE

Un nouveau
directeur général

GRAND PORT

Le hub portuaire
pour la Caraïbe



Lionel Sarotte

Digicel Business
Chef des ventes
Guadeloupe
et Îles du Nord

LA CYBERSÉCURITÉ EST UN DÉFI MAJEUR AUX ANTILLES-GUYANE

DOSSIER

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8 SOLUTIONS CAPABLES
DE TRANSFORMER
LES ANTILLES-GUYANE !



LA JEUNESSE INS





PIRE L'AVENIR



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

Le Mois



des Pros

Solution N°4

L'offre Créateur

Un **coup de pouce** pour maîtriser votre budget et lancer votre activité dans les meilleures conditions.

Découvrez toutes nos solutions Pros en scannant ce QR code :



-30%
/mois

pendant 1 an

sur une sélection d'offres⁽¹⁾

Offre soumise à conditions avec engagement de 12 mois, valable aux Antilles-Guyane françaises pour tout client ayant créé son entreprise depuis moins de 24 mois (date de création du SIREN).

(1) Remise sur les offres Pro éligibles dans la limite de 3 lignes mobiles par n° SIREN pendant 12 mois. Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. La remise sera appliquée sur les offres éligibles pour les entreprises créées depuis moins de 24 mois sur présentation d'un Kbis indiquant la date d'immatriculation au RCS. Plus d'infos sur pro.orangeCaraibe.com. 10/24 © Orange - S.A au capital de 10 640 226 396 € - Siège Social : 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre.



Pro

La ville réelle

Sans marquer le pas, le digital n'a de cesse de conquérir de nouveaux espaces dans nos vies. Des espaces qu'il ne rendra jamais, des usages irréversibles dont on serait d'ailleurs bien incapables de se rappeler "comment on faisait avant". Il en va ainsi pour toutes les révolutions technologiques ou industrielles. On abandonne le monde d'avant, sans hésitation ni adieu, sans s'en rendre compte.

Chaque saut technologique mérite ensuite de trouver sa juste place, celle qui le consacre comme un progrès effectif, sans défiance, sans aveuglement, bref sans ambiguïté. Nombre de nos outils digitaux en sont à cette étape, à l'image des smartphones, bien sûr, mais plus largement de l'ensemble des fonctionnalités présentes et à venir.

La promesse inépuisable des solutions digitales impose plusieurs prudenances. En matière de santé mentale, les plus jeunes ont besoin de repères. En matière de santé des organisations, les entreprises, les collectivités, les hôpitaux ont besoin d'un accompagnement technique. Quant au point de vue de la santé du territoire, le digital galopant ne doit pas détourner notre attention de la terre, des murs et du réel.

Même si "nous passons notre vie à caresser une vitre", tel que l'a décrit, avec un certain amusement, l'auteur Alain Damasio, nous avons toujours besoin d'espaces de vie, de travail et de rencontres qui soient cohérents et adaptés aux usages et aux réalités climatiques. Ces espaces physiques, finis et modelables sont notre caisse résonance, ils doivent pouvoir dire comment nous vivons et comment nous allons choisir de vivre. Ça s'appelle l'aménagement du territoire dont les professionnels nous partagent leur vision dans le dossier du mois.

Mathieu Rached
Rédacteur en chef
Guadeloupe Martinique Guyane

édito



Les magazines **KaruMag**, **GuyaMag**, **MadinMag** et **SoualiMag**
sont édités par le groupe EWAG.

Consultez tous nos
magazines sur www.ewag.fr
Pour nous envoyer un mail :
prenomnom@ewag.fr

Directeur de publication
Laurent Nesty

Directrice du digital
Audrey Barty

Directrice de la stratégie commerciale
Aurélie Bancet (0690 37 54 82)

Directeur du développement
Luciano Sainte-Rose (0696 07 62 64)

Directeur Guyane
Mathieu Delmer (0694 26 55 61)

RÉDACTION

Rédacteur en chef
Mathieu Rached

Coordination
Amandine Sauvage (0690 68 34 49)

Rédacteurs
Adeline Louault - Alix Delmas - Colette
Coursaget - Floriane Jean-Gilles
Laetitia Juraver - Laurie-Anne Antoine
Maë Poyel - Marie Ozier-Lafontaine
Sarah Balay - Sandrine Chopot

Secrétaire de rédaction
Chantal Bigay

Photographes
Jean-Albert Coopmann - Jody Amiet
Lou Denim - Mathieu Delmer

Photo couverture
Lou Denim

Design graphique
Gwénaél Tilly (0690 65 23 97)
Jessica Schwaller (0696 74 00 22)
Orane Phedon

RÉGIES

Martinique
Élodie Losada (0696 19 31 98)
Luciano Sainte-Rose (0696 07 62 64)
Noémie Marlet

Guadeloupe
Aurélie Bancet (0690 37 54 82)
Mathilde De Denaro (0691 24 28 92)

Assistante commerciale
Christiana Fidelin (0691 28 12 40)

Guyane
Mathieu Delmer (0694 26 55 61)

DIGITAL

JRI
Alice Colmerauer (0690 30 84 30)

Motion design - JRI
Sariatha Boulard

Rédaction web
Mathilde Claverie

Chef de projet vidéo
Joséphine Notte

DISTRIBUTION

Guyamag : Iguanacom (0694 26 55 61)
Karumag : Colibri Agency (0690 53 72 30)
Madinmag : M.C.P. (0696 78 36 58)

© EWAG - La reproduction, même partielle, des
articles et illustrations publiés dans ce magazine est
interdite. EWAG décline toute responsabilité pour les
documents remis.

Ce magazine est imprimé aux Antilles-Guyane,
imprimeur certifié PEFC, sur papier issu de
forêts gérées durablement. Ouvrage imprimé
à 100% avec des encres respectueuses de
l'environnement et conforme à la norme
imprim'vert.



EWAG GUADELOUPE - SIÈGE
Rue H.Becquerel - BP2174
97195 Jarry Cedex
0590 41 91 33

EWAG GUYANE
5 Chemin Grant
Lotissement Montjoyeux
97300 Cayenne
0694 26 55 61

EWAG MARTINIQUE
Immeuble Périé Médical, 22 Rue Ernest
Hemingway, ZAC Etang Z'abricot,
97200 Fort-de-France
0596 30 14 14

Ils et elles ont contribué à ce numéro



Aurélie Bancet
directrice de la stratégie commerciale



Sariatha Boulard
journaliste reporter d'images



Christiana Fidelin
assistante commerciale

L'Assurance Habitation GFA

L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN CHEZ SOI !



gfacaraibes.fr



Asiré nou la !

L'assurance Habitation GFA est un contrat personnalisable, résolument tourné vers vos nouveaux besoins, notamment en termes de développement durable ! Une solution locale et éco-responsable, pensée pour vous !



**GFA
CARAÏBES**



À LA UNE

- 8/ **Digicel Business.** “La cybersécurité est un défi majeur aux Antilles Guyane”
- 12/ **Riviera du Levant.** Une jeunesse engagée

TERRITOIRES

- 16/ Nos médaillés ultramarins
- 18/ Image du mois
- 20/ Brèves
- 22/ **Promotion Santé.** Enceinte, je peux me faire accompagner !
- 24/ **Transition des territoires.** Passage au vert
- 25/ “Que cherchez-vous ?” “ Pourquoi les algues prennent le dessus sur le corail ? ”
- 26/ **Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe.** Sérénité et utilité des perspectives prometteuses
- 27/ **CGSS.** “Il est toujours possible de négocier un délai de paiement adapté”
- 28/ **Chantiers Audebert.** Fait pour durer

- 32/ **DAC Guadeloupe.** L'architecture comme mode de vie
- 34/ **GRAINE Guyane.** Reconnecter les hommes à la nature

ENTREPRISES

- 36/ **Carrière d'Ultramarin.** De la Martinique à Harvard, un parcours d'excellence
- 38/ **Star Invest.** L'ingénierie fiscale au service des entreprises
- 40/ **Sunny Dom.** L'art de vivre à ciel ouvert
- 42/ **Ethnic Hair Academy.** Révéler la beauté de chacun
- 46/ **Tendance au travail.** Réinventer la gestion des talents
- 47/ **Réseau Entreprendre Guadeloupe.** Facteur de réussite
- 48/ **Ecofip.** Investir efficacement



EXPERTISE

- 52/ La “société à mission” réconcilie performance et engagement sociétal
- 54/ **Ordre des avocats**. Acheter en indivision, comment ça marche ?
- 56/ **Bonfilon.info**. Collaborateur handicapé : un recrutement comme un autre ?
- 58/ 5 choses à savoir sur les cyberattaques en 2024
- 59/ Boîte à outils

DOSSIER

// 8 aménagements urbains qui peuvent tout changer !

- 60/ Dossier de la rédaction
- 74/ **Collectivité régionale**. Fluidité, sécurité et mobilité durable
- 76/ **CANBT**. Un territoire de haute qualité environnementale

78/ **GPMG**. Un hub portuaire clé dans la caraïbe

80/ **SEMAG**. Un partenaire clé depuis 37 ans

84/ **Ville de Petit-Bourg**. Terre d'avenir

86/ **Semsamar**. Bâtitseur

88/ **Sy.MEG**. Tous à bord de la mobilité électrique !

90/ **Sikoa**. Un engagement total

92/ **Orange**. Anticiper pour toujours rester connecté

94/ **Icade Promotion**. Construire demain

96/ **Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guadeloupe**. Encadrer et légitimer la profession

PAUSE CAFÉ

98/ Coup de cœur

100/ Sélection Culture

102/ **Kréyol An Mouvman**. Une langue, mille voix

104/ Ce qu'il ne fallait pas louper

sommaire

“LA CYBERSÉCURITÉ EST UN DÉFI MAJEUR AUX ANTILLES-GUYANE”

Autrefois perçue comme un sujet technique réservé aux spécialistes, la cybersécurité est devenue un enjeu stratégique pour toutes les structures. **Digicel Business** s'engage à protéger les entreprises des Antilles-Guyane.

Texte Marie Ozier-Lafontaine - Photo : Lou Denim

Aux Antilles-Guyane, la problématique de la cybersécurité prend une dimension particulière en raison du retard accumulé dans la mise en place de systèmes de sécurité robustes. Nos territoires, bien que petits, ne sont plus épargnés par les cyberattaques. De plus, avec le développement des connexions à haut débit, les volumes de données récupérées lors d'attaques sont de plus en plus importants, rendant la protection des utilisateurs incontournable. Digicel Business, conscient de ces enjeux, développe des solutions adaptées aux besoins des entreprises des Antilles-Guyane.

Différents types d'attaques

Les cyberattaques prennent des formes variées et de plus en plus sophistiquées. Parmi les plus courantes, on retrouve les attaques par phishing, lorsqu'un employé clique sur un lien malveillant, introduisant ainsi une faille dans le système. Sachant que la grande majorité des cyberattaques démarrent par le phishing, il est nécessaire de sensibiliser de manière accrue les utilisateurs, en complément des solutions de protections type antivirus et firewall.

D'autres méthodes incluent les ransomwares, qui cryptent les données de l'entreprise et bloquent les accès aux fichiers, jusqu'au versement d'une rançon. Selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), les attaques par ransomware ont connu une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente au niveau national.

Des conséquences dévastatrices

Les conséquences d'une cyberattaque peuvent être dévastatrices pour une entreprise. Certains secteurs sont attaqués pour l'intérêt que revêtent leurs données sensibles, notamment dans des domaines comme la santé. En cas de fuite de données, les entreprises courent non seulement des risques financiers, mais également juridiques. Sans oublier que ces attaques peuvent entraîner la paralysie totale de leurs activités.

Or, la plupart des PME situées dans les outremer ne disposent pas de plan formel de cybersécurité et leurs investissements dans leur protection sont, en général, inférieurs à ceux de l'Hexagone. Un manque de préparation qui peut s'avérer dangereux.

Se protéger avec Digicel Business

Consciente des risques croissants, l'entreprise a développé une gamme complète de solutions de cybersécurité pour protéger ses clients. Digicel Business est en mesure aujourd'hui de protéger les entreprises contre les menaces en ligne grâce à ses services, via des firewalls, des solutions de filtrage d'URL ou encore des antivirus. L'opérateur s'appuie sur des partenaires leaders sur le marché de la cybersécurité pour offrir des solutions de pointe adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise.



« Les attaques
par ransomware
ont connu une
augmentation de
30 % par rapport à
l'année précédente
au niveau
national. »



Thierry Machecler, gestionnaire de compte junior - Lionel Sarotte, chef des ventes Guadeloupe, Iles du Nord - Mickaël Marie, gestionnaire de compte.

Les firewalls, véritables remparts

Les firewalls sont intéressants pour protéger le réseau privé des entreprises contre les menaces extérieures. Digicel Business propose des solutions de firewalls robustes en partenariat avec des marques reconnues comme Stormshield et Fortinet. Ces firewalls agissent comme un mur de protection entre Internet et le réseau privé du client, filtrant les données qui transitent et assurant ainsi l'étanchéité des informations sensibles.

Le filtrage d'URL contre les accès malveillants

Pour empêcher l'accès à des sites web dangereux, Digicel Business propose des solutions de filtrage d'URL, avec sa solution partenaire Olfeo. Ces outils permettent d'analyser les liens dans les courriels et les messages instantanés, détectant les sites potentiellement corrompus avant même que l'utilisateur n'y accède. Ces solutions avertissent également l'utilisateur, lui permettant d'éviter les pièges tendus par les cyberattaquants.

Les antivirus, une protection continue

Digicel Business installe également des solutions antivirus de pointe, notamment celles de Kaspersky. Ces logiciels, renforcés par l'intelligence artificielle, analysent en temps réel les fichiers, les courriels, et les données circulant sur le réseau. Grâce à ces solutions, les menaces sont détectées et bloquées avant qu'elles ne puissent causer des dommages, assurant ainsi une protection continue des équipements de l'entreprise.

Les solutions VPN : sécuriser les communications à distance

En réponse aux besoins croissants en matière de télétravail et de communication sécurisée entre les sites, Digicel Business propose des solutions VPN et des réseaux privés d'entreprise. Les solutions VPN permettent de sécuriser les communications entre les sites et entre les personnes, assurant un accès aux données en toute sécurité, même à distance. Les réseaux internes, qui passent par le cœur de réseau de Digicel

3 QUESTIONS À

Lionel Sarotte, chef des ventes
Guadeloupe et Îles du Nord

QUI SONT VOS CLIENTS AUJOURD'HUI ?

Nous avons une clientèle B to B diversifiée, incluant des collectivités publiques, des entreprises privées et des associations. À titre d'exemple, nous travaillons avec des artisans, des mairies, des grands groupes ou encore des cabinets médicaux, qui nécessitent des solutions sécurisées pour protéger la transmission des données à la CGSS, par exemple. Le sujet concerne toutes les entreprises.

COMMENT SE DÉROULE VOTRE ACCOMPAGNEMENT ?

Nous débutons par une évaluation des besoins du client, réalisée par nos ingénieurs avant-vente. Ensuite, nous offrons une solution sur mesure, que ce soit pour des équipements comme des pare-feux ou des solutions VPN pour sécuriser les communications internes. Nous mettons un point d'honneur à la qualité de notre service après-vente et à notre réactivité, intervenant souvent en moins de quatre heures pour gérer un incident.

QUELS SONT SELON VOUS VOS ATOUPS PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE ?

Notre proximité avec les clients est un atout majeur. Nous comprenons les spécificités locales et nous nous adaptons rapidement aux besoins de nos clients. La fiabilité de nos solutions, comme celles certifiées par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) et notre capacité à proposer des solutions adaptées à des normes européennes ou américaines nous distinguent de la concurrence.

« Notre clientèle B to B
inclue des collectivités
publiques, des
entreprises privées et
des associations. »

Business, offrent une protection supplémentaire en empêchant le passage des données sur Internet, renforçant ainsi la confidentialité des échanges.

L'approche de Digicel Business : proximité et réactivité

Au-delà de la fourniture de solutions techniques, Digicel Business mise sur une approche de proximité avec ses clients. Sont proposés des formations aux gestionnaires et aux informaticiens, ainsi qu'un support sécurité disponible localement, de 8h à 18h, pour ceux qui le souhaitent. Ce service est particulièrement apprécié des clients, rassurés de pouvoir compter sur des techniciens basés sur le territoire, prêts à intervenir rapidement en cas de besoin.

La sensibilisation sur les usages des utilisateurs est également au cœur de la stratégie de Digicel Business.

En formant les employés à reconnaître les tentatives de phishing et à adopter des pratiques sûres, Digicel Business aide les entreprises à se protéger de l'intérieur, là où les failles sont souvent les plus exploitées par les attaquants.

Innover et accompagner

La cybersécurité n'est plus une option, mais une nécessité absolue pour les entreprises aux Antilles-Guyane. Grâce à son expertise et à son engagement, Digicel Business se positionne comme un acteur clé pour accompagner les entreprises dans ce défi, et assurer à ses clients un environnement numérique sécurisé. Dans un monde où les menaces évoluent rapidement, Digicel Business continue d'innover pour rester à la pointe de la protection, assurant ainsi la sécurité de ses clients à travers la Caraïbe.

Bâtir l'avenir

UNE JEUNESSE ENGAGÉE



La Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant est l'une des communautés les plus jeunes de la Guadeloupe. En effet, **Loïc Tonton**, son président, mise sur une politique volontariste envers la jeunesse. Rencontre. Texte Marie Ozier-Lafontaine - Photo Lou Denim

La moyenne d'âge de vos agents est de 42 ans, comment l'expliquez-vous ?

Loïc Tonton, président de la communauté d'agglomération de la Riviera du Levant : Nous avons fait le choix d'une politique engagée vers la jeunesse, que ce soit en interne, à travers les embauches de jeunes cadres notamment. Aujourd'hui, la CARL compte 10 % de stagiaires et d'apprentis, et des agents dont l'âge moyen est effectivement de 42 ans. Ce choix permet de mêler l'expérience des uns à la vitalité des autres. En interne, nous travaillons à créer une marque employeur pour garantir de bonnes conditions de travail. Et je suis fier de dire qu'il fait bon travailler à la CARL !

Pourquoi est-ce important pour vous d'embaucher des jeunes ?

La jeunesse est l'avenir de notre territoire. J'admire ces jeunes qui partent étudier ou travailler à l'étranger et qui reviennent au pays avec l'envie de contribuer au développement de leur île. Nous voulons leur offrir des opportunités ici même, en Guadeloupe. Il est essentiel de leur donner les moyens de réussir car ce sont eux qui construisent la Guadeloupe de demain. Formation, travail, transparence et transversalité, ce sont mes engagements vis-à-vis des agents.

En quoi l'axe de la jeunesse est-il important pour le territoire de CARL ?

Nous avons plusieurs initiatives pour la jeunesse. En plus de notre accompagnement des associations levantines, nous travaillons actuellement sur un Plan local d'insertion et de l'emploi (PLIE) pour faciliter le retour à l'emploi des jeunes du territoire. Nous avons aussi voté une exonération de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les Jeunes entreprises innovantes (JEI) et universitaires (JEU), afin d'attirer des entreprises spécialisées dans la recherche et le développement et ainsi dynamiser notre territoire.

Quels sont les défis que vous comptez relever avec vos équipes ?

Les défis sont nombreux, mais nous les relèverons. La transition écologique et énergétique, la gestion des déchets, la lutte contre les sargasses sont des enjeux majeurs. Nous avons des projets concrets comme le guichet unique intercommunal au Gosier, la création de tiers-lieux et le développement de Zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) à Sainte-Anne. C'est avec cette jeunesse que nous pourrions relever ces défis et bâtir une Guadeloupe durable.

Dans une collectivité en plein développement, les jeunes cadres de la **CARL** jouent un rôle essentiel. Animés par l'envie de faire évoluer leur territoire, ils partagent ici leurs parcours et les raisons qui les poussent à s'investir pleinement dans leurs missions.

Texte Marie Ozier-Lafontaine et Sandrine Chopot - Photo Lou Denim

Jérôme Jermidi, 34 ans, directeur des affaires juridiques et de l'administration générale

« Revenir en Guadeloupe après une expérience dans l'Hexagone a toujours été mon objectif. Mon poste à la CARL me permet d'être au cœur des décisions et d'apporter ma contribution au développement du territoire. Travailler avec une équipe jeune et compétente, dans un contexte où les élus et la direction générale me font confiance, c'est une source de grande satisfaction pour moi. »



Hannah Bistoquet, 37 ans, directrice du pôle aménagement durable et infrastructure

« J'ai rejoint la CARL d'abord en 2016, attirée par l'opportunité de travailler au sein d'une structure jeune et dynamique, puis en 2024 dans une perspective d'évolution. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est la diversité des projets auxquels je contribue. Ici, je me sens à ma place, entourée d'une équipe soudée, avec la possibilité d'améliorer le cadre de vie des habitants. »





Didier Damond, 38 ans, responsable de l'unité logistique et patrimoine de la régie technique

« Je suis monté rapidement en compétences grâce au soutien de la CARL, qui met en œuvre des cursus d'évolution pour ses agents. Mon engagement pour le territoire est de faire partie des acteurs liés à son développement, de participer à son innovation dans la création de nouvelles structures d'aménagement pour le bien-être général de nos administrés. À titre d'exemple, dans le cadre de notre processus de dématérialisation des procédures d'achat public, la CARL est le premier organe territorial en Guadeloupe, à avoir fait l'acquisition d'une carte d'achat, dont j'ai été le premier utilisateur. J'en suis très fier ! » (sourire).

Stéphanie Boucard, 32 ans, chargée de mission évaluation des politiques publiques et innovation

Titulaire d'un Master en droit public, Stéphanie Boucard intégrait la CARL il y a 4 ans, comme chargée de mission auprès de la DGS avec pour mission principale de favoriser l'affirmation d'une culture administrative commune et plus innovante. Il y a trois mois, elle est propulsée au poste de chargée de mission évaluation des politiques publiques et innovation. « Aujourd'hui, il s'agit d'évaluer les retombées de cette culture d'administration sur le territoire, de s'assurer que les politiques publiques mises en œuvre sont suffisamment impactantes et répondent aux besoins des usagers. Concernant le volet innovation, il s'agit de revoir nos pratiques internes pour apporter un service de meilleure qualité. »



William Korutos, 31 ans, directeur général des services (DGS)

« La CARL couvre un beau territoire aux multiples enjeux. Impulser des politiques publiques structurantes, faire du développement économique en créant de l'activité et des emplois, accompagner les associations, soutenir la jeunesse, entraîner les équipes dans un projet de territoire avec les élus, préserver la biodiversité... sont autant de missions qui me motivent au quotidien. Avec toujours le même objectif : améliorer le quotidien de nos administrés. » Parmi ses projets coup de cœur, il cite l'installation d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire, considérant le sport comme un vecteur social et un outil performant pour lutter contre l'oisiveté chez les jeunes.

Marie-Ena Jacoby-Koaly, 33 ans, directrice de l'Attractivité culturelle et sportive

Un Master 2 en gestion et droit de l'économie numérique, deux MBA en Communication et événementiel et en Management et Gestion des entreprises, Marie-Ena Jacoby-Koaly affiche un parcours sans faute. Depuis le 1er juillet 2024, elle est Directrice de l'Attractivité culturelle et sportive à la CARL. « C'est une opportunité passionnante de contribuer à l'évolution et à l'attractivité du territoire levantin, de concrétiser la feuille de route, de participer aux projets structurants, de mener à bien des chantiers culturels et sportifs afin de répondre aux besoins des administrés. »





Vincent Clotilde, 32 ans, directeur du pôle partenariat des évolutions et des potentiels des services

« Au-delà du pilotage de la direction des ressources humaines, le pôle est un partenaire solide pour les fonctions techniques et opérationnelles qu'il accompagne dans le déploiement de politiques publiques performantes. Parmi les chantiers en cours, on peut citer la révision de notre plan d'actions Qualité de vie et conditions de travail (QVCT), la mise en place d'un Schéma directeur des systèmes d'information et du numérique (SDSIN), l'optimisation des services par une évaluation et un accompagnement pour moderniser notre action. »

Guylène Berthelot-Ilfix, 35 ans, directrice de la modernisation et de l'évaluation

« Ma fonction implique d'instaurer une culture de la performance, ce qui me passionne. Gosiérienne, contribuer activement au rayonnement de mon territoire est aussi essentiel pour moi. Ce qui me motive, c'est l'opportunité d'initier des projets durables et d'améliorer les processus internes, dans une administration qui valorise les jeunes cadres et favorise la modernisation. »



Jérôme Rupert, 32 ans, responsable du service élaboration et exécution budgétaire

Diplômé d'une école de commerce, d'un Master en contrôle de gestion audit interne, Jérôme Rupert a intégré la CARL en 2016 comme agent comptable. En 2021, il est nommé responsable du service élaboration et exécution budgétaire. « En huit ans, j'ai appris à élaborer un budget pour une collectivité, à préparer tous les actes budgétaires et les délibérations financières. Mon engagement au quotidien est de faire avancer les projets du territoire dans le respect de la réglementation, d'être disponible pour l'ensemble de nos prestataires. » Des projets ? Grâce au soutien de la CARL, il suit actuellement un cycle de formation à Dunkerque avec le CNEPT pour devenir directeur financier.

Tessi Mariette, 33 ans, responsable service pilotage et coordination

« J'ai rejoint la CARL en 2016 après avoir travaillé à la mairie de la Désirade. Cet EPCI jeune et dynamique m'a donné envie de poursuivre et d'évoluer. Ce que j'apprécie le plus, c'est l'ambiance de travail, le soutien de ma direction et la possibilité de proposer de nouvelles idées. En tant que jeune cadre, je suis motivée à faire toujours mieux et à apporter mon expérience pour servir les administrés. »



Jeux Paralympiques de Paris 2024

NOS **MÉDAILLÉS** ULTRAMARINS

Portés aux nues durant cette première édition de la compétition en France, les jeux paralympiques ont été un rendez-vous particulièrement réussi et suivi. Pour clôturer cette séquence de passion collective pour le sport et le dépassement de soi, nous consacrons une page aux parathlètes ultramarins. Gloire aux vainqueurs !

Texte Mathieu Rached

La fierté pour nos sportifs, on a ça dans le sang. Quel Antillais ou Guyanais ne connaît pas le nom ou le visage d'un athlète de chez nous sacré champion dans sa discipline ? Depuis toujours, les bains de foule sont légion dans nos sociétés, pour célébrer les champions d'athlétisme, Marie-Josée Perec en tête, Christine Arron ou le judoka Teddy Riner. Depuis toujours, nos territoires sont identifiés, se revendiquent, comme des terres de champions capables de donner à la France ses meilleurs palmarès.

Quid des athlètes paralympiques ? Dans cette édition de Paris 2024, inédite par la couverture médiatique et l'afflux du public, les Outre-mer n'ont pas démerité et nos athlètes sont à nouveau montés sur le podium, en cécifoot, para natation, para judo et para athlétisme. Afin de ne pas refermer la page des Jeux Paralympiques trop vite, et d'encourager notre élan naturel pour les sportifs issus de nos territoires, nous publions les photos des 4 parathlètes ultramarins médaillés (sur 14 sélectionnés). Là encore des modèles à acclamer et un indéniable sentiment de fierté.



Hélios Latchoumanaya

Guadeloupe
Para judo moins de 90 kg
Médaille d'argent

© Jean-Marie Hervio / KMSP



Gaël Rivière

La Réunion
Cécifoot
Gaël Rivière (à gauche) et Martin Baron
Médaille d'or

© Gregory Picout / KMSP



Jeffrey Lami

Guadeloupe
Para athlétisme,
guide de l'athlète handisport
Timothée Adolphe
Médaille d'argent 400 m T11

© Vincent Curutchet / KMSP



Laurent Chardard

La Réunion
Para natation
Médaille de bronze 100 m et nage libre S6
Médaille de bronze 50 m papillon S6

© Vincent Curutchet / KMSP



ICONE DE LA CONSCIENCE NOIRE EN FRANCE

Paulette Nardal entre un peu plus dans l'histoire collective nationale. Elle fait partie des 10 femmes ayant marqué l'Histoire de France dont les statues dorées ont été dévoilées lors de la cérémonie d'ouverture des JO et qui ont été exposées fin septembre dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale.

Journaliste, écrivaine, activiste, Paulette Nardal est née à Fort-de France en 1896. Contemporaine de René Maran (1er auteur noir à recevoir le prix Goncourt), Félix Eboué et Joséphine Baker, elle fut notamment la première femme noire inscrite à l'université La Sorbonne à Paris. Activiste, réhabilitée dans les années 2000, elle est reconnue comme une des figures majeures de la pensée « noire » française. Son nom, son visage et sa silhouette aux côtés de Gisèle Halimi ou encore Simone Veil prolongent aujourd'hui son symbole auprès des nouvelles générations de citoyennes et citoyens.





Caraïbe

PAR ICI LA MONNAIE

Dès mars 2025, une nouvelle monnaie va être mise en circulation à Sint-Maarten et à Curaçao. Le florin des Antilles néerlandaises, vieux de 70 ans, va ainsi être remplacé par le florin des Caraïbes. L'occasion, pour ces territoires voisins, de jouir d'une union monétaire longtemps espérée.

55 MILLIONS D'EUROS

IL S'AGIT DES FONDS ENGAGÉS PAR L'EUROPE (FEDER) EN GUADELOUPE CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES POUR GARANTIR UN APPRENTISSAGE SÉCURISÉ AUX ÉLÈVES GUADELOUPÉENS. AU TOTAL, DIX-SEPT ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT ÉTÉ MIS AUX NORMES PARASISMIQUES.

Martinique

UNE MAISON DU CACAO POUR BIENTÔT ?

Née il y a 10 ans pour relancer la filière cacao d'excellence en Martinique, l'association Valcaco lance une collecte en ligne pour offrir au territoire sa Maison du cacao



Guadeloupe

Quand le jazz est là !

Deux artistes guadeloupéens ont fait parler d'eux, début septembre, aux 22^e Victoires du Jazz organisées à Paris au studio 104 de la Radio et de la Musique. Le batteur Arnaud Dolmen, même s'il n'a pas remporté de prix, a été nommé dans la catégorie « Artiste instrumental ». Le batteur Yoann Danier est lauréat de la catégorie Révélation, avec les autres membres du quintet Monsieur Mâlâ. Bravo à tous les deux !

1 SEUL CRÉOLE

a été identifié en **EUROPE** : le yanito ou llanito. Cette langue mixte parlée à Gibraltar est un mélange d'espagnol andalou et d'anglais. Pour un petit aperçu, rendez-vous sur le blog Llanitollanito.com !

105 CRÉOLES DIFFÉRENTS

sont répertoriés dans le monde, classés selon leur base linguistique. Les plus nombreux sont les créoles à base d'anglais (45 pays), contre 17 pays pour les créoles à base de français (source atlasocio.com). Lorsqu'en 1977, Ian Hancock, docteur en linguistique à l'université du Texas, réalise une étude, il en recense 127.

En chiffres

LE MOIS DU créole

*Souvent dénigré, jusqu'à être longtemps banni des écoles et des foyers, le créole est aujourd'hui reconnu et considéré comme une langue vivante à part entière. En ce mois consacré d'octobre, célébrons le créole (ou plutôt les créoles) « hors donc de tout fétichisme, le langage sera, pour nous l'usage libre, responsable, créateur d'une langue. Ce ne sera pas forcément du français créolisé ou réinventé, du créole francisé ou réinventé, mais notre parole retrouvée et finalement décidée. »** Texte : Floriane Jean-Gilles

C'est le **28**
OCTOBRE
1983

qu'a été célébrée la 1ère Journée Internationale de la langue et de la culture créoles.

1975 :

Jean Bernabé fonde le Geric-F (Groupe d'études et de recherches en espace créolophone et francophone) très actif dans les domaines de la lexicologie, de la morphologie, de la graphie et de la grammaire des créoles martiniquais et guadeloupéens. Leurs travaux ont servi de standards aux épreuves du CAPES de créole.

On estime à

25 MILLIONS

le nombre de créolophones dans le monde, dont 10 à 12 millions de locuteurs de créole haïtien.

3 PAYS

dans le monde ont reconnu le créole comme langue officielle : Haïti, les Seychelles et le Vanuatu.

Après les Antilles,

LA 2^E POPULATION CRÉOLOPHONE

la plus importante est en Afrique. Le 3e groupe est situé en Asie du Sud-Est et en Océanie.

*Éloge de la Créolité, Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, éditions Gallimard, Paris, 1989.



Marie-Laure Amétis, référente en périnatalité GIP-RASPEG DAC-DSR Guadeloupe et Îles du Sud

Chlordécone

ENCEINTE, JE PEUX ME FAIRE ACCOMPAGNER !

Le dispositif de la chlordéconémie permet aux femmes enceintes de bénéficier d'un accompagnement lorsque le dosage sanguin révèle la présence de chlordécone. Dans le cadre de sa campagne "Manjé an nou bon", le programme TITIRI, porté par **Promotion Santé**, fait le point sur cet accompagnement

Texte Sandrine Chopot - Photo Méric Abenaqui

Quel est votre rôle au sein du dispositif chlordéconémie ?

Marie-Laure Amétis, référente du dispositif spécifique régional de périnatalité du GIP-RASPEG : Sous l'égide de l'ARS, le DSR en périnatalité coordonne le programme d'accompagnement des femmes enceintes. Sage-femme de formation, mon rôle consiste à déployer ce dispositif sur l'ensemble du territoire, à organiser les consultations avec les diététiciennes, à animer des ateliers collectifs sur les thématiques de la chlordécone et de l'alimentation.

Et plus précisément ?

Le programme, entièrement gratuit, combine à la fois prévention et éducation. Il s'articule autour de deux volets :

- le dosage de la chlordécone par un prélèvement sanguin en laboratoire. Les résultats vont permettre d'évaluer le niveau d'exposition de la femme enceinte à la chlordécone, de l'accompagner pour réduire ou maintenir à un faible niveau son exposition.
- un accompagnement individuel sur l'importance de l'alimentation durant la grossesse avec des consultations de diététique. Des ateliers ouverts sont organisés pour expliquer les conséquences de la chlordécone sur la grossesse et l'enfant à naître, et comment se protéger.

Quels sont les risques associés et quelles sont les recommandations ?

L'étude « Timoun », réalisée par l'Inserm en 2005, a mis en évidence pour les femmes enceintes un risque d'accouchement prématuré et pour l'enfant des modifications au niveau neuromoteur et neurocomportemental. Il est préconisé de faire le test

sanguin en début de grossesse. En ce qui concerne l'alimentation, il faut identifier les produits sensibles (ex. œufs, légumes racines et tubercules), ne pas les consommer lorsqu'on en ignore la provenance. Lorsqu'ils sont issus de milieux contrôlés, il n'y a pas de limitation. Il est tout à fait possible de consommer les produits de son jardin et d'élever ses propres animaux. A travers le programme JaFa, piloté par Promotion Santé Guadeloupe, des analyses de sol gratuites sont proposées sur l'ensemble du territoire. À noter qu'en l'absence d'exposition le corps se décontamine au bout de 2 à 3 ans.

Est-ce que je vais pouvoir allaiter mon enfant ?

Tout à fait. Si la chlordécone peut être retrouvée dans le lait maternel, le bénéfice de l'allaitement prédomine sur le risque d'exposition du bébé.

(*) GIP-RASPEG: Groupement d'intérêt public ressources et dispositifs d'Appui à la coordination et actions de santé publique en Guadeloupe
DAC : Dispositif d'appui à la coordination
DSR : Dispositif spécifique régional

Santé des familles 30 ans d'engagement

Promotion Santé Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy (anciennement IREPS) est un acteur essentiel dans le développement de la politique régionale de prévention et de promotion de la santé. Forte de son expertise de plus de 30 ans, elle se consacre à des actions de proximité, à la diffusion de conseils méthodologiques et à l'élaboration de programmes innovants pour améliorer la santé des familles sur le territoire.



MANJÉ AN NOU BON !

Granmoun kon timoun,
an nou kontinyé manjé lokal

Pour me préserver de la chlordécone,
je favorise mon approvisionnement
chez les professionnels.

Je m'informe sur : titiri.gp

Financé par



PROGRAMME
TITIRI



**Promotion
Santé**

Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

Transition des territoires

PASSAGE AU VERT

Les subventions d'État réussiront-elles à donner le coup d'accélérateur suffisant au verdissement de nos territoires et de nos économies ? Suite de notre enquête auprès des lauréats du Fonds vert 2023. (3/6) Texte Floriane Jean-Gilles



Transformation du quartier Bon Air en écoquartier

Porteur du projet : Commune de Fort-de-France/Aménageur concessionnaire SAS Bon Air

Coût total du projet : 59 M €

Subvention Fonds vert : 2,5 M €

Le quartier Bon Air a été créé en 1965 pour reloger les ménages du morne Pichevin arrivés massivement des campagnes vers Fort-de-France à la suite de la crise agricole. Construits sur le modèle des HLM hexagonaux, les bâtiments livrés bruts de béton se sont rapidement dégradés poussant Serge Letchimy, alors maire de Fort-de-France, à lancer un plan de sauvegarde en 2007. Un risque sismique non corrigible étant avéré, la démolition était inévitable.

« La 1^{ère} phase du projet, aujourd'hui terminée, a consisté à mettre la population en sécurité, nous explique Yannis Baflast, directeur de la SAS Bon Air. Nous avons délogé et relogé les résidents et géré 95% des déménagements, en qualité d'aménageur concessionnaire de la ville de Fort-de-France depuis 2012. La seconde phase, aujourd'hui en cours, consiste à aménager et équiper le quartier pour construire les nouveaux bâtiments d'ici 2030. Pour celle-ci nous avons bénéficié de la subvention Fonds vert, qui ciblait les projets en mesure de démarrer rapidement. Nous avons perçu 50% de la somme, versée par acomptes au prorata de l'avancement des opérations. Le solde sera versé une fois la phase

d'aménagement effectuée. Initiée après la crise COVID, les opérations d'aménagement ont été interrompues pendant 24 mois, faute de trésorerie suffisante pour assurer la continuité des travaux sans à-coups. Le besoin de trésorerie est estimé à 20 millions d'euros : c'est le montant du prêt visant à préfinancer les subventions publiques accordé par l'AFD. Les phases de désamiantage et de démolition de la copropriété dégradée ont été finalisées pendant la crise COVID, nous travaillons depuis un an à remettre en place l'ensemble des réseaux : évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, éclairage public intelligent, fibre optique, système électrique sous-terrain pour la recharge des véhicules électriques, par exemple. »

FIN DE L'AMÉNAGEMENT EN 2027

La ZAC Bon Air, écoquartier caribéen, s'étend sur 4,5 hectares, c'est un espace urbain conséquent à l'échelle de Fort-de-France. Il est situé à 1 kilomètre environ du centre foyalais et à 500 mètres de la rocade ou du TCSP. Le nouvel écoquartier a vocation de relier plusieurs secteurs de la ville entre eux via l'avenue Maurice Bishop, une coulée

verte est également prévue de la route des Religieuses vers Sainte-Thérèse. Yannis Baflast poursuit : « L'écoquartier caribéen Bon Air entend proposer des solutions pour favoriser la mixité sociale et améliorer le cadre de vie des résidents en offrant des équipements publics de qualité (centre culturel dédié à la musique, maison de la petite enfance, ludothèque, jardin partagé, parcours sportif). 4000m² en rez-de-chaussée des bâtiments seront dédiés aux activités et services. Au centre de l'écoquartier, des espaces verts seront aménagés sur 1,3 hectare, véritable poumon vert pour garantir des îlots de fraîcheur. »

« L'écoquartier caribéen de Bon Air représente un investissement de 59 millions d'euros. À ce jour, nous avons dépensé 30 millions d'euros, 29 millions restent encore à régler pour finaliser le volet aménagement et équipements du programme, en 2027. L'effort financier est conséquent, mais l'effet levier est tout aussi considérable puisqu'on estime à 100 millions l'investissement en construction de 450 logements sur les 5 années à venir », conclut Yannis Baflast.

Docteurs en sciences

“Que **cherchez**-vous ?”

Réponses courtes et précises des jeunes chercheurs et docteurs de l'université des Antilles-Guyane.

Texte Sarah Balay - Photo Lou Denim

Hanna-May Malahel

“ Pourquoi les algues prennent le dessus sur le corail ? ”

Quel est l'intitulé de votre thèse ?

« Processus de coral-algal phase shift en Guadeloupe : recherche des facteurs influents et outils de remédiation »

Quand allez-vous soutenir ?

Ma soutenance est prévue fin 2026.

Pouvez-vous résumer vos travaux en une phrase ?

Je cherche à comprendre pourquoi des algues arrivent à se développer plus vite et finissent par prendre le dessus sur le corail.

Quelles sont les applications concrètes de votre étude ?

Le « coral-algal phase shift » est un phénomène écologique qui se manifeste par le remplacement d'un récif corallien sain, c'est-à-dire dominé par les coraux, par un récif dominé par les macroalgues (algues marines). Ce phénomène entraîne une perte de biodiversité et un déséquilibre de l'écosystème marin. Les facteurs responsables de ce phénomène découlent directement de l'eutrophisation (excès de nutriments dans l'eau comme les nitrates et les phosphates souvent dû à la pollution) et de la diminution de la pression de broutage par les herbivores marins comme les poissons et les oursins. Lorsque ces animaux deviennent rares (surpêche), les algues prennent le dessus.

Afin de mieux cibler les principales sources de



pollution réparties sur l'archipel, je mène des analyses sur les macroalgues récoltées sur le pourtour de la Guadeloupe, de Marie-Galante, des Saintes, de Petite-Terre et de la Désirade. En effet, grâce à la technique d'analyse isotopique*, ces algues nous informeront sur l'origine des pollutions faisant pression sur plus de 173 sites.

Un autre volet de la thèse est consacré à la compréhension de la physiologie des coraux et des algues durant le phénomène. Enfin, une fois les facteurs identifiés et discriminés, des solutions de restauration seront explorées pour espérer un meilleur avenir de l'une des ressources les plus riches et lucratives de nos îles : les récifs coralliens.

Quels sont vos projets après la thèse ?

Après ma thèse, je souhaite entreprendre des projets de recherche sur l'écologie récifale dans la Caraïbe en tant que maître de conférences. Mon objectif est de développer des stratégies de conservation et de restauration de ces écosystèmes vitaux.

*Analyse isotopique : examen des variantes d'un élément dans un échantillon pour obtenir des informations sur son histoire et ses origines.

Passage de relais

SÉRÉNITÉ ET UTILITÉ DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES

Dirigeant à la longévité exceptionnelle, Benoît Leduc a été le directeur général du **Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe** pendant plus de huit ans. Le 1er octobre, il a passé le flambeau à Samuel Frugier, laissant derrière lui une entreprise solide et utile au développement du territoire. Texte : Sarah Balay – Photo Lou Denim

Quel bilan tirez-vous de votre expérience à la tête du Crédit Agricole Mutuel Guadeloupe ?

Benoît Leduc : Le bilan est très positif et je suis fier de ce qui a pu être accompli au cours de ces huit ans et demi. Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe s'est totalement transformé ! En 2024, notre indice de recommandation client est d'ailleurs devenu positif. Grâce à une équipe soudée d'élus et de collaborateurs, nous avons impulsé, via un projet d'entreprise dès 2017, une nouvelle dynamique pour davantage de visibilité et d'utilité pour le territoire. Nous avons gagné des parts de marché et le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe, seule banque 100 % guadeloupéenne, maintient sa place de leader. Depuis plusieurs années, nous générons environ 20 millions de résultats par an. Une immense fierté, donc, et un profond sentiment d'utilité qui me motivent à rester impliqué et à garder un lien fort avec la Guadeloupe, même après mon départ.

Quelles ont été vos principales réussites ?

Notre projet d'entreprise a non seulement favorisé notre développement, mais aussi la création de nouvelles activités comme le village by CA qui soutient l'émergence de startups. Nous avons également embauché plus de 150 nouveaux collaborateurs (plus de 40 % de l'effectif). Nous nous sommes, en effet, particulièrement développés dans le domaine des entreprises, des professionnels et de la banque privée. Notre responsabilité sociétale nous engage aussi fortement, en particulier en matière de transitions (énergétiques, mode de consommation...). Nous souhaitons aussi œuvrer en faveur de la transition agricole et du bien vieillir en Guadeloupe.

Quelles actions spécifiques avez-vous mises en place pour soutenir les secteurs clés de l'économie locale ?

La Guadeloupe regorge de projets portés par de nombreux acteurs et nous avons su nous y intégrer. Nous avons créé des filiales, pour intervenir en fonds propres. Dans le secteur touristique, par exemple, nous avons soutenu le projet de création d'un hôtel : le Pullman de la Baie du Moule et nous avons également évité la vente à la découpe de Pierre et Vacances à Sainte-Anne. En plus de soutenir les startups locales, il faudra accompagner les chefs d'entreprise pour organiser leur transmission, nous pourrions aussi participer momentanément au portage.

Verbatim

Samuel Frugier, directeur général du Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe

« Poursuivre le développement sur tous les marchés de clientèle »

« En plus d'un accueil chaleureux, j'ai mesuré avec un réel enthousiasme l'engagement et l'attachement viscéral des équipes envers le territoire, les clients et l'entreprise. J'ai découvert aussi la foison des initiatives, comme la force d'un ambitieux projet d'entreprise. Je m'inscris donc dans la continuité du travail accompli. J'aurai à cœur de poursuivre le développement sur tous les marchés de clientèle (entreprises, professionnels, banque privée, particuliers), de continuer à faire progresser les collaborateurs et enfin de renforcer le sociétariat et les échanges coopératifs et mutualistes, qui constituent le socle de notre modèle de Banque régionale, pleinement investie sur son territoire. »





BIO EXPRESS

Père de six enfants, Samuel Frugier, 60 ans, a réalisé l'ensemble de son parcours professionnel au sein du groupe Crédit Agricole. Après un Master de sciences économiques, il intègre, en 1989, le marché des « Entreprises » de LCL (filiale) et au sein des fonctions supports. Toujours chez LCL, il occupe, à partir de 2011, le poste de directeur des réseaux Occitanie, puis Rhône-Alpes Auvergne. En 2017, il est nommé directeur général adjoint au sein du Crédit Agricole Centre France avec, notamment, la responsabilité des 230 points de ventes, de l'immobilier, des ressources humaines et de la vie mutualiste. Depuis le 1^{er} octobre 2024, il a rejoint le Crédit Agricole de Guadeloupe en tant que directeur général.

*Samuel Frugier successeur
de Benoît Leduc*

Jean
Pointe-à-Pitre


**C'EST
VRAIMENT
NOUS!**

 **A CHAQUE PROFESSIONNEL**

LE BON CONSEIL...

Chaque métier, chaque profession, chaque entreprise est unique. C'est pourquoi au **Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe**, un expert est à votre écoute et vous apporte le conseil dont vous avez besoin. Que ce soit pour votre trésorerie, pour un terminal de paiement, votre multirisque pro ou le financement de votre véhicule utilitaire... **À chaque profession, ses solutions!**

Vous aussi, pour profiter du bon conseil, rendez-vous dans votre agence ou sur ca-guadeloupe.fr



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE GUADELOUPE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Siège social situé Petit-Pérou - 97176 Abymes Cedex, 314 560 772 RCS Pointe-à-Pitre. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre de l'ORIAS sous le n° 07 029 548 (www.orias.fr). Identifiant unique CITEO : FR234441_03RXYM.

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



GUADELOUPE

“IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE NÉGOCIER **UN DÉLAI DE PAIEMENT ADAPTÉ**”

Rencontre avec Jean Véron, directeur de la **CGSS de Guadeloupe et Saint-Martin**.



Comment qualifiez-vous la situation actuelle des entreprises guadeloupéennes ? Sont-elles aujourd’hui plus nombreuses à connaître des difficultés de paiement de leurs cotisations ?

Jean Véron : Il nous est difficile de la qualifier car nous n’avons pas en visibilité toutes les informations nécessaires. Pour autant, s’agissant de celles en notre possession, nous notons plusieurs facteurs qui montrent, globalement, une tendance plutôt favorable. Par exemple, nous avons constaté, ces 3 dernières années, une nette augmentation du taux des paiements spontanés à l’échéance ; un indicateur très important qui montre l’effort de compliance des entreprises. De même, la masse salariale a augmenté (plus de salariés et un peu mieux payés) même si ces derniers mois on constate un ralentissement. Il s’agit d’une vision globale qui ne masque pas les réelles difficultés que certaines entreprises peuvent rencontrer.

Malheureusement, elles restent nombreuses à éprouver des difficultés de paiement de leurs cotisations.

Quel type d’aide leur proposez-vous ? Et comment doivent-elles s’y prendre pour être accompagnées ?

Tout d’abord nous soutenons les entreprises dans leurs difficultés de paiement des cotisations en répondant favorablement dans la plupart des cas à leur demande d’étalement des cotisations restant dues. Nous apportons aussi, spécifiquement pour les travailleurs indépendants, des aides financières en cas de difficultés exceptionnelles : en cas d’intempéries, de difficulté pour payer les cotisations ou pour préparer un départ à la retraite.

Toutes ces aides et accompagnements sont proposés lors d’un contact avec nous lors d’un rendez-vous téléphonique ou dans nos accueils, avec ou sans rendez-vous. Nous restons accessibles sur notre site habituel de Jarry connu de nos entreprises. Nous proposons aussi depuis plusieurs semaines, un accueil sur notre site de Basse-Terre. Nous avons pour ambition d’être plus présents sur nos territoires.

Les procédures modernisées de recouvrement récemment mises en place suscitent des inquiétudes, notamment auprès des organisations patronales. Que leur répondez-vous ?

L’Urssaf applique uniquement les procédures prévues par la loi et cadrées par notre échelon national. Il est vrai qu’une fois le dossier confié au commissaire de justice (huissier), celui-ci assure la mission confiée efficacement.

Pour autant, avant que le dossier soit transmis à l’huissier, il y a de nombreuses relances amiables et beaucoup d’opportunités pour le cotisant de nous contacter pour trouver une solution adaptée à sa situation. Et même quand le dossier est pris en charge par l’huissier, il est toujours possible de négocier avec lui directement un délai de paiement adapté aux capacités de l’entreprise et conforme aux obligations légales.

Construction

FAIT POUR DURER



@Stephane Jumet

Chantiers Audebert, acteur majeur de la construction en Guadeloupe s'emploie depuis 120 ans à bâtir la confiance, génération après génération.

Texte Laurie-Anne Antoine

Tout commence en 1904, sur la rive est de la Darse de Pointe-à-Pitre, au 4 Quai Gatine, lorsque André Questel, futur président de la chambre de commerce et de la fédération mutualiste, reprend une modeste activité de négoce de bois. Aujourd'hui, Chantiers Audebert incarne la cinquième génération d'une famille engagée dans le développement de la Guadeloupe. Cédric Audebert qui préside l'entreprise depuis 2015, rappelle souvent l'importance des valeurs transmises par ses prédécesseurs : le travail acharné, la proximité avec

les clients et l'innovation. Située sur sept sites stratégiques, l'entreprise approvisionne les clients de l'île et de ses dépendances en matériaux de construction depuis des décennies, 120 ans exactement.

BÂTIR DES RELATIONS SOLIDES

Les membres de la famille ont toujours été impliqués dans l'entreprise, apprenant dès leur jeune âge les différentes facettes du négoce. Cette transmission de savoir-faire renforce le lien indissociable entre la famille et l'entreprise. La véritable



Cédric Audebert

© Lou Denim



force de Chantiers Audebert ne réside pas seulement dans la qualité des matériaux proposés, mais également dans les relations durables établies au fil des ans. « Nos clients ne sont pas de simples clients, mais souvent des amis et des partenaires de longue date », explique son président. Ce lien humain, au-delà des transactions commerciales, confère une dimension unique à l'entreprise.

INNOVER SANS PERDRE SON ÂME

L'histoire de Chantiers Audebert est celle d'une grande communauté d'innovation. Cédric Audebert souligne l'importance d'évoluer sans se reposer sur ses lauriers. Ainsi l'entreprise prévoit d'ouvrir

de nouveaux magasins et d'explorer des projets dans le secteur des énergies renouvelables. En parallèle, elle applique une politique d'approvisionnement raisonné en bois et sensibilise ses équipes à la gestion des déchets et à l'utilisation de technologies éco-responsables.

LE PASSÉ COMME FONDATION, L'AVENIR COMME HORIZON

Cette dynamique d'innovation respecte les racines de l'entreprise tout en la dirigeant vers l'avenir. En 2019, Chantiers Audebert a rejoint la coopérative BigMat, ce qui lui permet de conserver son indépendance tout en bénéficiant d'un réseau coopératif. L'avenir s'annonce serein, avec des collaborateurs et des

partenaires fidèles partageant des valeurs communes. Si la nouvelle génération est déjà impliquée à sa manière dans l'entreprise ; pour son président, chaque action est d'abord le résultat conjoint d'un effort collectif et d'un engagement envers les clients et le territoire. Pour une histoire qui dure.

Le buste d'André Questel, place Camille Desmoulins à Pointe-à-Pitre @Lou Denim.



Une entreprise qui voit au-delà de son secteur d'activité

La collaboration avec des partenaires comme Hugo Thelier illustre la confiance mutuelle qui s'est rapidement instaurée. Les chantiers Audebert soutiennent l'équipage de Hugo dans la voile traditionnelle, renforçant ainsi les liens avec la communauté locale. « Mon père était déjà client des Chantiers Audebert dans les années 90 », témoigne Hugo, soulignant la longévité de ces relations. Aujourd'hui, cette proximité se traduit par un engagement constant pour préserver le patrimoine local et sportif.



Cédric Audebert et les membres d'équipage de «L'Ordinaire BigMat Audebert» lors de la soirée anniversaire des 120 ans



Le bateau « L'Ordinaire BigMat Audebert » @NATIVEPICTURES



L'artiste Dasy ART présente la bâtisse des chantiers Audebert revisitée en pop art lors de la soirée anniversaire des 120 ans

Un 120^e anniversaire sous le signe de la convivialité

Pour célébrer ses 120 ans, Chantiers Audebert a organisé une soirée le 26 avril 2024 à la Maison Départementale du Gosier mêlant tradition et modernité, rassemblant anciens et actuels collaborateurs, partenaires et proches de la famille. Cette soirée a été ponctuée de témoignages émouvants et d'animations musicales, reflétant les valeurs de l'entreprise.

SAVE THE DATE !

Chantiers Audebert invite le public à son salon Les Trois Jours du Bâtitteur sur son site à Jarry, rue Alfred Lumière, **du 17 au 19 octobre** pour rencontrer des fournisseurs et bénéficier de promotions exclusives.

NORTH SWELL

FESTIVAL
23/24 NOV - PORT-LOUIS

20

village artisanal
& animations

24



SURF, MUSIC & DRINKS

Hertz

Karuline

EW'AG



Rendez-vous

L'ARCHITECTURE COMME MODE DE VIE



Marie-Noëlle Martial, conseillère pour l'architecture à la DAC Guadeloupe et des îles du Nord, devant l'église Sainte-Anne, à Goyave (Maîtrise d'œuvre : Atelier 13 - Périne Huguet, Eric Ramlall, Laurent Lavall, Frédéric Puget)

L'architecture, au-delà de l'art de construire, façonne nos espaces de vie et redéfinit les codes du territoire. C'est ce que la 9^e édition des **Journées Nationales de l'Architecture (JNA)**, du 17 au 20 octobre 2024, mettra en lumière à travers un programme adapté à tous. Découvrez.

Texte Laurie-Anne Antoine - Photo Lou Denim et DAC Guadeloupe

L'objectif des Journées Nationales de l'Architecture est simple : rapprocher l'architecture du grand public et l'inciter à découvrir son importance au quotidien, notamment à travers l'aménagement de nos espaces de vie. Cette édition, marquée par des visites guidées, des ateliers interactifs ainsi que des conférences, créera le dialogue entre architectes, élus et citoyens autour de sujets qui nous concernent tous.

S'INSPIRER DE LA TRADITION, PROPOSER DE L'INNOVATION

Marie-Noëlle Martial, conseillère

pour l'architecture à la Direction des affaires culturelles (DAC) de Guadeloupe et des Îles du Nord, s'engage à promouvoir une architecture qui allie esthétique, fonctionnalité et respect des normes mais aussi des enjeux environnementaux. « Notre rôle est de sensibiliser le public aux enjeux de l'architecture, en soulignant son importance dans la construction d'un cadre de vie durable, agréable et sécuritaire pour tous », explique-t-elle.

Pour les JNA, ses ambitions sont claires : « Il est essentiel de faire découvrir l'architecture

contemporaine et de la rendre accessible à chaque citoyen, à son niveau ». Ses actions visent à éduquer le grand public sur l'impact de l'architecture dans leur quotidien, à encourager des réflexions collectives sur l'aménagement du territoire mais aussi à rappeler les différentes aides disponibles. Marie-Noëlle inclut également les jeunes par la mobilisation ludique autour de l'architecture, en leur faisant comprendre qu'ils sont les acteurs de leur environnement.

Café Archi, un rendez-vous incontournable

Pour Éric Ramlall, président de la Maison de l'architecture de Guadeloupe (MAG), les JNA sont une opportunité de montrer comment l'architecture peut transformer des lieux de vie. Dans la continuité de leur mission quotidienne, soit confirmer la place de la ville dans les débats actuels et diffuser largement les connaissances architecturales, la MAG organisera son traditionnel Café Archi.

Cet événement destiné aux professionnels de l'architecture se tiendra le jeudi 17 octobre à Dothémare à partir de 18h, sous le thème « Nouvelle vie des bâtiments et nouvelles pratiques de l'architecture ». L'objectif étant de créer un dialogue constructif sur les meilleures pratiques et à promouvoir une architecture durable et adaptée au territoire.

Repenser l'avenir avec « Fabrique de nos V'îles »

Pour le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guadeloupe (CROAG), l'heure est plutôt au repositionnement de l'échange et du partenariat au cœur de la démarche projet. Les professionnels et élus sont donc conviés à échanger sur différentes problématiques de ce thème, autour d'ateliers « Fabrique de nos V'îles ». Le 18 octobre 2024, de 14h à 18h30, au Centre Culturel Rémy Nainsouta, vous êtes invités à repenser l'avenir de l'urbanisme de la Guadeloupe, tout en découvrant de nouvelles solutions durables, ou encore des projets innovants inspirants.



Éveiller la conscience des jeunes

Au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), l'équipe du CAUE avec Florence Hatchy-Dorvillius se concentre sur l'éducation des jeunes générations. Pour les JNA, le CAUE et la Ville de Pointe-à-Pitre proposeront des ateliers et visites, aux élèves au Pavillon de la Ville autour de l'architecture traditionnelle, de 9h à 16h. Ces activités visent à faire découvrir aux jeunes l'importance du patrimoine local tout en les amenant à imaginer les bâtiments de demain. Les élèves participeront à des ateliers interactifs où ils pourront créer des maquettes, explorer les techniques de construction traditionnelles et discuter de l'impact de l'architecture sur

leur vie quotidienne. « L'objectif est de leur donner les clés pour comprendre et protéger leur héritage architectural », affirme Florence. Ces initiatives sont cruciales pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'aménagement du territoire et les préparer à être des citoyens engagés.



Biodiversité

RECONNECTER LES HOMMES À LA NATURE

Avec 5 500 espèces végétales et 1 500 espèces animales, la Guyane est la plus grande réserve de biodiversité française. Parce qu'il faut apprendre à mieux la connaître pour mieux la protéger, des activités innovantes et ludiques invitent la population à redécouvrir la nature.

Texte Adeline Louault

Né en 1999, le réseau régional d'éducation à l'environnement GRAINE Guyane rassemble une soixantaine d'associations et de structures engagées dans le domaine de l'environnement et de la protection de la biodiversité. Parmi elles, plusieurs interviennent dans les établissements scolaires ou directement sur le terrain pour sensibiliser le public à la nature et à la nécessité de la préserver. C'est le cas, entre autres, du Parc amazonien de Guyane, de Sepanguy, de Kwata, d'OSL ou de Muntu Gwi Yann. Cette dernière officie principalement dans l'ouest, de Mana à Maripasoula, là où les associations sont moins présentes du fait des difficultés d'accès aux communes isolées.

Son nom vient de « Moun » qui signifie « Personne » et par extension « Être humain » en créole. Créée en 2018 par Guylaine Bourguignon, elle propose des activités participatives et transgénérationnelles invitant à l'échange et au partage des connaissances sur la biodiversité. « Nous pensons que chacun a quelque chose de valeur à partager », explique la présidente de l'association. « Dans un domaine où l'éducation à l'environnement peut parfois être unidirectionnelle, nous souhaitons réorienter cette dynamique vers un apprentissage multidirectionnel car nous sommes persuadés que le scientifique ou le chargé de sensibilisation et le civil ont autant à apprendre l'un à l'autre ».

DES ACTIVITÉS DE TERRAIN

Activité phare de l'association, les « Randonat » sont des balades mensuelles diurnes ou nocturnes à thème. On y découvre des espèces animales, des écosystèmes spécifiques comme les rizières ou les mangroves, mais aussi, parfois, les métiers de l'agriculture ou de l'agroforesterie. Soucieuse de toucher un maximum de personnes, et pas seulement les touristes, l'association développe également depuis peu les « Yanature ». « Cette démarche vise à aller directement dans les quartiers ou sur les sites de balade, de baignade, à la rencontre des personnes qui s'y trouvent, et de les emmener observer la nature, pêcher, etc. », précise Mélodie Schmidt, chargée de mission Environnement et Développement durable au sein de Muntu Gwi Yann. Si les jeunes sont réceptifs, les adultes restent ouverts aux échanges mais plus difficiles à mobiliser. « Notre public est constitué à 70 % d'enfants et d'ados. » Muntu propose également des animations sur les marchés de Javouhey et de Mana avec des jeux (chamboule ton animal, pêche à la ligne, memory...), des partages de plats végétariens, des sensibilisations aux dangers du plastique, etc. Des « clean up day » sont également organisés dans les communes. Enfin, lors des « Biodivart », proposés au centre social Makandra de Mana, les

enfants apprennent à créer, souvent avec des artistes professionnels, des maquettes, des tableaux, des attrape-rêves avec des végétaux ramassés sur les layons.

ÉDUCER ET FORMER LES GÉNÉRATIONS FUTURES

De nombreuses actions sont également menées dans les écoles. Ainsi, les Aires terrestres éducatives visent à encadrer une classe dans la gestion d'un petit territoire naturel. « En 2023, les classes de 6^e du collège Léo Othily ont choisi de gérer la mare de Bâti Massô à Mana », explique Guylaine Bourguignon. « Les objectifs sont nombreux : former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, les reconnecter à la nature et à leur territoire, favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...). » Aujourd'hui, l'association cherche à pérenniser ses activités tout en restant attentive à la formation des jeunes adultes du territoire (alternance, emploi civique, stage...). « Ils savent déjà beaucoup de choses. On le voit à travers notre partenariat avec les maisons familiales rurales et les missions locales : ils ont envie de s'impliquer dans le domaine de l'environnement », conclut Guylaine Bourguignon.



Opération « Clean up day » avec les enfants de Mana, menée en partenariat avec la CCOG, Muntu Gwyann et l'association Cantinho Do Brasil 973.



Animation au marché de Mana



Les enfants de l'école Tchi Tsou à Mana découvrent, avec les membres de Muntu Gwyann, les espèces présentes sur leur ATE (aire terrestre éducative).



Emmenés par l'association Muntu Gwyann, les élèves du collège Paule Berthelot à Javouhey observent des singes tamarins à mains jaunes.



Des collégiens d'Apatou étudient, sous l'égide de Muntu Gwyann, l'usage de la biodiversité dans la culture bushinengé. Ici, les adolescents pêchent et participent à des jeux sur le thème du cycle de vie de la rivière.



Séance de « Biodivart », ou comment créer une oeuvre à partir de végétaux récoltés dans la nature.

Carrière d'Ultramarin

DE LA MARTINIQUE À HARVARD, UN PARCOURS D'EXCELLENCE

Adolescente, Cécile Fromont rêvait de changer le monde, en s'engageant en politique. Aujourd'hui professeure d'Histoire de l'art à Harvard, elle apporte un nouveau regard sur les liens complexes entre l'Afrique et l'Europe à l'époque du commerce triangulaire. Texte Marie Ozier-Lafontaine

Pourquoi avoir choisi d'enseigner aux États-Unis ?

Au départ, mon projet était de faire de la politique, j'ai donc intégré Sciences Po Paris. Tout a basculé lorsque j'ai eu l'opportunité de participer à un échange universitaire aux États-Unis, à l'Université de Berkeley. Je me suis inscrite en Histoire de l'art, sujet qui attisait ma curiosité. Là, j'ai eu comme un déclic et à mon retour en France, j'ai cumulé deux cursus, un en Sciences politiques et un en Histoire de l'art, à l'école du Louvre. Je traversais la Seine tous les jours en courant pour suivre les cours des deux écoles ! Après un stage de fin d'études au Brésil, j'ai postulé pour un doctorat à Harvard, où je me suis spécialisée sur l'époque moderne, du 15^e au 18^e siècle. Après mon post-doctorat, je suis devenue professeure d'Histoire de l'art. L'art est un terrain d'études extraordinaire pour interroger autrement la construction des sociétés.

Pourquoi avoir choisi de vous intéresser à la culture visuelle, matérielle et religieuse de l'Afrique à l'époque du commerce triangulaire ?

Cet angle de recherche permet de penser la relation de l'Europe à l'Afrique de manière différente, loin des discours simplistes, qui voudraient que l'Afrique n'ait pas contribué à l'Histoire ou qu'aucun document ne permettrait d'étudier son passé. Or l'étude des objets, des images, de l'art en général permet d'approfondir nos connaissances sur l'histoire de l'Afrique et de comprendre l'importance de sa contribution à la construction de l'Europe. Sans l'Afrique, l'Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui n'existerait pas ! Les deux histoires sont étroitement liées et se sont coconstruites sur plusieurs siècles. J'ai écrit deux ouvrages pour restituer une vision plus complète de cette histoire, plus complexe qu'il n'y paraît.

Sciences Po Paris, Berkeley, Yale, Harvard... D'où vient votre quête d'excellence ?

Mes parents et mes professeurs m'ont toujours encouragée à faire de mon mieux. Il y avait une vraie émulation dans ma famille, notamment avec mes frère et sœur qui étaient de bons élèves. En tant que benjamine, j'ai suivi cet exemple ! Et puis, quand j'étais enfant, les études étaient souvent perçues aux Antilles comme un moyen de réussir. Mon éducation m'a donné une rigueur et une discipline qui m'ont accompagnée tout au long de mon parcours. Aujourd'hui, je n'ai plus rien à prouver, et je travaille avec passion !

MINI BIO

Après l'obtention de son Bac au lycée de Bellevue, Cécile Fromont a étudié à Sciences Po Paris et à l'Université de Berkeley, avant d'obtenir son doctorat à Harvard. Professeure depuis une quinzaine d'années aux États-Unis, elle est l'autrice de deux ouvrages, *L'art de la conversion : culture visuelle chrétienne dans le Royaume du Kongo*, édité par Les Presses du Réel et *Images on a Mission in Early Modern Kongo and Angola*, édité par Penn State University Press. Actuellement en Italie pour son projet de recherche, elle s'attèle à terminer son 3^{ème} ouvrage.



- ENTREPRISES

Investissement

L'INGÉNIERIE FISCALE

AU SERVICE DES ENTREPRISES



Depuis trois décennies, **Star Invest** soutient les entreprises avec ses solutions fiscales et financières adaptées aux besoins des chefs d'entreprise en Outremer. Maité Da Cunha, directrice d'agence en Guadeloupe, nous explique comment.

Texte Marie Ozier-Lafontaine - Photo Lou Denim

Quelle est l'activité de Star Invest ?

Maité Da Cunha : Star Invest est un acteur clé en ingénierie fiscale et financière, spécialisé dans la défiscalisation industrielle en Outremer, à travers la loi Girardin, le Crédit d'impôt outremer et les dispositifs locaux d'aides fiscales. Nous aidons les entreprises à financer leurs projets industriels, immobiliers ou en logement social grâce à notre expertise en montages financiers, juridiques et fiscaux. Concrètement, pour chaque projet amené par une entreprise, nous créons une société de portage, qui sera financée par des investisseurs, qui défiscaliseront leur investissement. Ce faisant, nous apportons aux entreprises éligibles un financement permettant de couvrir environ 30 % de leur coût d'investissement. Outre cette expertise, nous avons également diversifié nos activités dans des secteurs comme le développement de logiciels de cryptage et l'immobilier touristique.

À qui s'adressent vos offres ?

Nous nous adressons à toutes les entreprises souhaitant investir dans du matériel productif, de l'immobilier ou touristique. Elles font appel à nous quand elles ont un projet d'investissement nécessitant un apport complémentaire pour boucler leur plan de financement. À titre d'exemple, nous pouvons accompagner un boulanger qui souhaite acquérir un nouveau pétrin, un agriculteur qui souhaite acheter un tracteur, un promoteur avec un projet d'hôtel ou de logements intermédiaires. Les projets et les enjeux financiers sont très variés ! À noter que les entreprises doivent impérativement être éligibles aux dispositifs de défiscalisation (industrie, tourisme, BTP, artisanat...). Certains secteurs comme ceux des services, du commerce ou les professions réglementées en sont exclus. Nous veillons à respecter les critères d'éligibilité pour garantir que chaque projet soit conforme aux exigences fiscales.

Quelles sont vos spécificités sur votre marché ?

Notre expertise de plus de 30 ans, sans aucune remise en cause fiscale à ce jour, nous permet de monter des opérations complexes et sécurisées, pour des projets avec agrément fiscal, très contrôlés, mais aussi pour des projets sans agrément, dits de plein droit. Nous nous distinguons par une véritable rigueur dans le traitement de l'ensemble de nos dossiers, qu'ils soient avec ou sans agrément. À noter que nous ne facturons aucun frais de gestion ou de clôture de dossier aux chefs entreprises. L'ensemble des frais est porté en amont par les investisseurs. Cette transparence est essentielle à nos yeux, pour que les entreprises puissent évaluer précisément la rentabilité de leurs projets. Par ailleurs, nous nous engageons à effectuer les virements dans un délai de quelques semaines après que l'investissement

a été réalisé. Grâce à nos nombreux partenariats avec des banques et des experts comptables, nous proposons des montages de qualité et des opérations parfaitement maîtrisées. Enfin, notre réseau de conseillers en gestion de patrimoine est un atout. En Hexagone, nous collaborons avec plus de 400 conseillers en gestion de patrimoine chargés de collecter les fonds auprès d'investisseurs souhaitant défiscaliser.

“ L'ensemble des frais est porté en amont par les investisseurs ”

Maité Da Cunha
directrice d'agence
Star Invest en Guadeloupe

Chiffres clés de Star Invest

- **30 ans** d'expérience
- **3 milliards** d'euros d'investissements financés
- **600** opérations agréées
- **8 implantations** en Outremer en Guadeloupe, Martinique, Guyane et Saint-Martin.
- **70 collaborateurs**



Mode de vie caribéen

L'ART DE VIVRE À CIEL OUVERT

Sunny Dom, expert de l'aménagement extérieur, réinvente les espaces avec des solutions sur-mesure où se rencontrent design, durabilité et confort. Pergolas bioclimatiques, terrasses en bambou ou mobilier innovant, chaque création est pensée pour transformer vos espaces extérieurs en lieux d'exception. Texte Sarah Balay - Photo Lou Denim

Sunny Dom est une entreprise née il y a quatre ans. Racontez-nous son histoire.

Laura Boureau, responsable commerciale Guadeloupe Sunny Dom : Sunny Dom est née d'une volonté de repousser les limites de l'aménagement extérieur. À la recherche constante de perfection, la marque s'est imposée aux Antilles en intégrant des matériaux premium, un design épuré et des technologies innovantes, afin d'offrir des solutions à la fois esthétiques et performantes. Sunny Dom se déploie aujourd'hui en Guadeloupe et en Martinique, dotée de ses showrooms, ainsi qu'à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy. L'entreprise s'est ainsi positionnée comme un acteur incontournable du secteur. Alliant confort, modernité et durabilité, ses produits transforment chaque espace extérieur en véritable oasis de bien-être. C'est d'ailleurs dans cette quête d'excellence que Sunny Dom s'est tourné vers le partenaire belge Renson fort de 115 ans d'expérience. Leader mondial de la protection solaire en aluminium, il est la garantie d'une qualité irréprochable pour ses clients.

Sunny Dom se spécialise dans les pergolas bioclimatiques intelligentes. Expliquez-nous.

Alliant esthétique et technologie, conçues pour s'adapter aux caprices de la météo, ces pergolas ajustent automatiquement l'orientation des lames et la fermeture de leurs parois latérales en fonction des conditions climatiques : ensoleillement, pluie, vent ou fraîcheur. Une parfaite gestion climatique qui permet de profiter de son extérieur tout au long de l'année.

En plus de cette fonctionnalité innovante, il est possible d'intégrer des éclairages personnalisés, ainsi que des systèmes de sonorisation, pour créer une ambiance unique, de jour comme de nuit. Grâce à son expertise et à son partenariat exclusif avec Renson, Sunny Dom propose des aménagements qui allient performance, esthétique et haute technologie.

Aménager son extérieur requiert de la réflexion. Quelle approche mettez-vous en place pour aider vos clients à faire les bons choix ?

Le parcours client commence par une première rencontre directement à domicile, une approche qui nous permet de nous imprégner pleinement de l'environnement et de comprendre en profondeur les besoins spécifiques du client. En plus de notre expertise technique sur les produits, nous agissons comme de véritables conseillers en aménagement extérieur.

Par la suite, le client est invité à découvrir notre showroom, où nous présentons les nombreuses configurations possibles. Cette étape est essentielle pour permettre au client de visualiser l'étendue des options disponibles et de tester nos différentes solutions en situation réelle.

Chaque aménagement est unique, conçu entièrement sur-mesure selon les exigences du client : dimensions, fermetures, options, couleurs, et plus encore. Évolutives, nos pergolas peuvent être ajustées au fil du temps, permettant ainsi au client d'ajouter de l'espace ou des fonctionnalités supplémentaires selon ses besoins futurs.

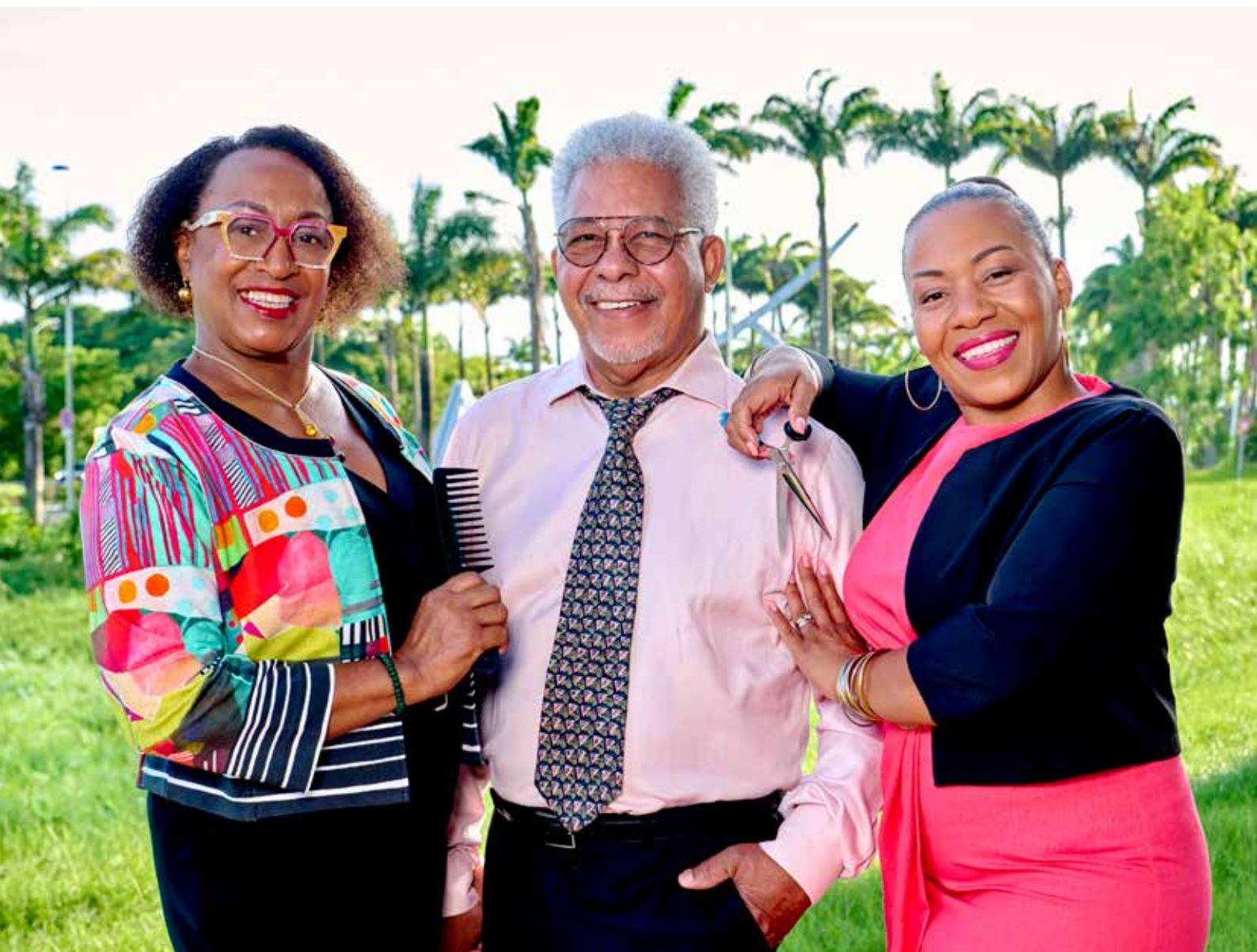


Expérience sur-mesure

RÉVÉLER LA BEAUTÉ EN CHACUN

Imaginez un endroit où chaque visite devient un moment unique, mêlant partage, écoute et innovation. Bienvenue à **Ethnic Hair Academy**, un institut de coiffure fondé par une famille unie, non seulement par des liens de sang, mais aussi par une passion commune.

Texte Laurie-Anne Antoine - Photo Lou Denim



Betty Salbot, maître artisan coiffeure, co-fondatrice Ethnic Hair Academy - Roger Salbot, directeur administratif Ethnic Hair Academy - Yannick Mirabel-Salbot, présidente et co-fondatrice Ethnic Hair Academy

UNE FAMILLE DÉVOUÉE À VOTRE BIEN-ÊTRE

Ethnic Hair Academy est bien plus qu'un salon de coiffure, c'est une entreprise familiale où chaque membre de la famille Salbot joue un rôle crucial dans la quête de votre bien-être. Betty Salbot, maître artisan coiffeuse, a insufflé son amour pour la coiffure à ses enfants et à son époux, Roger Salbot, tous animés par une passion commune pour cet art. Ensemble, ils ont créé un institut de beauté capillaire où chaque client est traité avec une attention toute particulière.

« Chez nous, tout commence par vous : chaque décision, chaque innovation est guidée par une seule priorité, placer l'humain au centre de tout ce que nous entreprenons », déclare Yannick Mirabel-Salbot, présidente de l'institut Ethnic Hair Academy. Pour elle, il est essentiel que chaque visite soit plus qu'un rendez-vous mais un moment où vous vous sentez écouté, valorisé et pleinement satisfait.

UNE SYMPHONIE DE COMPÉTENCES AU SERVICE DE VOTRE BEAUTÉ

Ici, chaque membre de la famille Salbot a un rôle bien défini, et tous partagent un même objectif : faire de votre satisfaction une priorité absolue.

Fortes de plus de 50 ans d'expérience, pour Betty et 25 ans pour Yannick, c'est ensemble qu'elles mettent à votre service leurs expertises et leurs créativité. Tandis que Roger, veillant à la gestion administrative de l'institut, assure un environnement serein où l'équipe peut s'épanouir pour mieux vous servir.

Pour répondre aux besoins de la vie moderne, Jimmy Salbot, expert en nouvelles technologies, a intégré des solutions digitales pour offrir une expérience fluide et connectée. « La transformation digitale nous permet de proposer des services innovants tout en restant en phase avec les besoins de nos clients », souligne-t-il, « grâce à des outils comme la prise de rendez-vous en ligne, tout est pensé pour simplifier votre expérience et vous offrir un service à la hauteur de vos attentes ».

TRADITION ET INNOVATION : LA PARFAITE ÉQUATION

Se distinguant par sa capacité à marier tradition et innovation, l'institut ne se contente pas de suivre les tendances, il les anticipe.

Yannick Mirabel, présidente de la société mais aussi riche de connaissances en gestion, marketing des services et de son parcours chez l'Oréal Professionnel, veille à ce que chaque client bénéficie d'un parcours personnalisé : « Vous êtes unique, et nous nous assurons que cela se reflète dans chaque étape de votre visite chez nous ».

Betty Salbot, désormais coach et référente de formation continue, est convaincue : « Ce qui fait notre succès, c'est l'attention que nous portons à chaque détail. Nous mettons en lumière les talents de chacun pour que nos clients repartent avec le sourire, satisfaits d'une coiffure qui leur correspond parfaitement. »



Jimmy Salbot, directeur des systèmes d'information Ethnic Hair Academy

UN AVENIR CONSTRUIT AVEC VOUS, POUR VOUS

Ethnic Hair Academy est avant tout une aventure familiale, dédiée au bien-être collectif. Depuis sa création, l'institut n'a cessé d'évoluer avec la volonté de se réinventer pour mieux répondre aux besoins.

« Notre réussite repose sur notre capacité à innover tout en restant fidèles à nos valeurs humaines », affirme Roger Salbot.

Regardant vers l'avenir, l'équipe est résolue à continuer d'innover, à relever les nouveaux défis, et à vous accompagner dans chaque étape de votre parcours beauté.

« Nous voulons offrir à nos clients une expérience inégalée, où l'excellence rencontre l'humanité », ajoute Yannick Mirabel-Salbot.

« En choisissant notre institut, vous pénétrez dans un monde où chaque détail est pensé pour vous, un lieu où innovation, expertise et écoute se combinent pour créer des moments uniques et sur-mesure. La satisfaction du client est évidemment notre plus belle réussite, et leur beauté, notre mission la plus précieuse.

Avec un mantra : « votre beauté, notre passion au quotidien ».

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ : UNE PRIORITÉ PARTAGÉE

Dans le cadre de la Semaine de la qualité de vie et des conditions de travail (S.Q.V.C.T) initiée par l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) qui s'est déroulée du 17 au 30 juin 2024, le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe a choisi de faire de cette occasion un moment clé pour sensibiliser et mobiliser ses collaborateurs autour de la lutte contre la sédentarité.

Challenge SQVCT 2024
Ba kò aw bann !

Ouverture des inscriptions le 10 juin

kiplin

Du 17 au 30 juin

- ✔ Téléchargez l'application
- ✔ Créez votre compte ou connectez-vous avec le code : CA2024GUAD
- ✔ Mettez-vous en équipe

JUEZ - MARCHEZ - BOUGEZ

CA
GUADELOUPE

Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe est pleinement conscient de l'impact de la sédentarité en Guadeloupe, où les déplacements se font exclusivement en voiture. Ce mode de vie, combiné à une augmentation des emplois sédentaires, aggrave les risques de santé liés à l'inactivité physique, tant pour nos collaborateurs que pour la population en général.

UN CHALLENGE POUR TOUS

En prenant en compte ces particularités locales, Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe a lancé un « **Challenge de pas connecté** »(*) via l'application mobile Kiplin conçu à la fois comme levier d'engagement, de cohésion et de prévention santé.

Ce challenge de pas reposait sur deux objectifs :

- Encourager l'adoption d'habitudes d'activité physique régulière afin de réduire les risques liés à la sédentarité ;

- Renforcer le lien social et l'engagement collectif au sein de l'entreprise, en impliquant chacun dans une activité accessible, quel que soit le niveau sportif de chacun.

UNE EXPÉRIENCE POSITIVE ET IMPACTANTE

Le challenge a permis à nos équipes, qui sont réparties entre le Siège situé aux Abymes et le Réseau d'agences sur l'ensemble du territoire, de se mobiliser ensemble autour d'un objectif commun dans une démarche inclusive. Le succès de cette initiative a été visible à travers la participation des équipes et les retours d'expérience positifs reçus. Nos collaborateurs ont partagé leur enthousiasme et leur satisfaction quant à l'impact de ce challenge, tant sur leur bien-être physique que sur leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Cette démarche collective témoigne de notre volonté de promouvoir un environnement de travail sain et dynamique, tout en favorisant l'engagement et la cohésion au sein de nos équipes.

En poursuivant ce type d'initiatives, Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe tend à ancrer durablement des habitudes d'activités physiques chez ses collaborateurs et continuer à faire de la lutte contre la sédentarité une priorité partagée par tous.



() En individuel et en équipe, les collaborateurs ont un objectif de pas quotidiens adapté à leur niveau. En parcourant les kms, ils gagnent des points en cumulant les pas tout en progressant ensemble sur un parcours virtuel. Ils peuvent davantage en gagner en relevant ensemble différents défis tels que des quiz ludiques pour sensibiliser les équipes sur la thématique de la sédentarité au travail.*

Tendance au travail

Réinventer la gestion des talents

Apprendre un nouveau métier et développer de nouvelles compétences au sein même de son entreprise sont devenus monnaie courante. Trois modes de formation continue coexistent pour maintenir une main d'œuvre agile et compétitive : le reskilling, l'upskilling et le cross-skilling. De quoi s'agit-il exactement ? Texte Sarah Balay

FAIRE SA DEMANDE UN MOIS À L'AVANCE LE RESKILLING POUR CHANGER DE MÉTIER

Ce principe de requalification offre aux employés, via une formation de durée variable, l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre efficacement aux besoins de l'entreprise. L'employeur peut choisir cette option lors de la phase de recrutement. Face à la pénurie de talents, la direction peut, en effet, embaucher un candidat sur un poste alors même qu'il ne possède pas encore les aptitudes nécessaires et s'engage ensuite à le former.

La requalification peut aussi concerner un salarié déjà présent, mais dont le poste disparaît. Par exemple, lorsqu'une entreprise décide d'automatiser sa chaîne de production, les opérateurs peuvent être formés à devenir techniciens en maintenance de robots.

L'UPSKILLING OU LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Via une formation spécifique, le salarié affine son savoir-faire et se perfectionne, mais toujours dans son domaine de prédilection. Une manière de répondre aux exigences croissantes de certains secteurs ou tout simplement d'endosser davantage de responsabilités.

Un développeur de logiciels pourrait suivre une formation avancée en intelligence artificielle pour travailler sur des projets plus complexes au sein de son équipe.

DEVENIR POLYVALENT AVEC LE CROSS-SKILLING

Le cross-skilling permet à un salarié d'élargir son domaine d'action au sein de l'entreprise. Il acquiert ainsi des compétences dans plusieurs domaines différents, souvent connexes. La polyvalence a l'avantage de « casser » la routine et d'offrir une vision en 360° de l'entreprise tout en facilitant la flexibilité organisationnelle et la répartition des ressources. Pour rendre un service marketing plus efficace, l'équipe peut apprendre les bases de la programmation web et de l'analyse de données. Un bon moyen d'interpréter directement les données de campagne et d'ajuster les stratégies en temps réel.



Le saviez-vous ?

Le 5^e baromètre de la formation et de l'emploi de Centre Inffo (réalisé en 2024 en partenariat avec l'institut d'études CSA) révèle que 90 % des répondants (actifs français de 18 ans et plus) estiment que la formation professionnelle est une manière efficace de répondre aux défis du monde du travail. Même si 63 % des sondés ont le sentiment qu'elle a un caractère contraignant, la moitié d'entre eux souhaite en suivre une au cours de l'année. Ceux qui ne le souhaitent pas le justifient par le manque d'envie (27 %), le manque de temps (24 %) et le manque de budget (22 %). Cette année, les formations les plus demandées sont issues des domaines de l'informatique, de l'anglais, de la comptabilité, de la gestion et du management et de l'intelligence artificielle.

Mentorat

FACTEUR DE RÉUSSITE

S'engager auprès des entrepreneurs. Décryptage d'un cercle vertueux avec Line Charles-Hélène, directrice de Réseau Entreprendre Guadeloupe.

Texte Rédaction - Photo Réseau Entreprendre Guadeloupe

Pourquoi adhère-t-on à Réseau Entreprendre Guadeloupe ?

Line Charles-Hélène, directrice Réseau Entreprendre Guadeloupe : Adhérer à Réseau Entreprendre Guadeloupe, c'est avant tout rejoindre une communauté d'entrepreneurs engagés qui partagent des valeurs communes d'entraide et de solidarité. Cette association permet à des chefs d'entreprise expérimentés de soutenir de nouveaux porteurs de projets à travers un accompagnement personnalisé. Les adhérents deviennent ainsi des acteurs du développement économique local en aidant à la création et à la pérennisation d'emplois en Guadeloupe. Ce désir d'apporter son expertise tout en participant à la dynamique entrepreneuriale locale est souvent la motivation première des membres.

Qu'est-ce que cela peut apporter aux chefs d'entreprise bénévoles ?

Pour les chefs d'entreprise bénévoles, l'adhésion à Réseau Entreprendre Guadeloupe est également une occasion unique de se former et d'évoluer personnellement. Accompagner des porteurs de projets permet de développer des compétences en coaching et en gestion de projets, tout en élargissant son réseau. L'échange avec des entrepreneurs d'autres secteurs d'activités enrichit également la vision stratégique et favorise l'innovation au sein de sa propre entreprise. Cette démarche de mentorat représente un réel investissement, tant professionnel que personnel, renforçant ainsi l'impact local et régional de chacun.

Comment qualifier l'esprit Réseau Entreprendre pour vous ?

L'esprit Réseau Entreprendre repose sur des valeurs



Line Charles-Hélène, directrice de Réseau Entreprendre Guadeloupe

fortes de générosité, de bienveillance et de partage. Les membres s'engagent à accompagner gratuitement les nouveaux entrepreneurs pendant une période de deux à trois ans, offrant un suivi sur le long terme. Ce soutien va au-delà du simple conseil : il s'agit d'une véritable relation humaine, basée sur l'écoute et la transmission. C'est cette philosophie de transmission intergénérationnelle et d'accompagnement sur mesure qui fait la singularité de l'association, et qui contribue à son succès dans la création de nouvelles réussites entrepreneuriales en Guadeloupe.



Réseau Entreprendre selon Cécile Bouvier (directrice marketing Jus de Fruits Caraïbes),

« Le Réseau Entreprendre nous offre l'opportunité de nous impliquer activement au développement économique de notre île. C'est une belle opportunité d'apprentissage mutuel, tout en offrant un accompagnement bénévole aux porteurs de projets. Cet engagement s'inscrit dans notre démarche RSE, avec la satisfaction de contribuer à des réussites locales et humaines. »

Lutte contre les sargasses

INVESTIR EFFICACEMENT

La Guadeloupe est confrontée aux échouements massifs d'algues sargasses. Grâce au soutien d'**Ecofip***, l'entreprise RTD Sarl a fait l'acquisition d'une cribleuse performante qui redonne vie aux plages tout en préservant l'environnement. Rencontre avec ses deux gérants, Yves Tonton et Ary Ronada. Texte Sandrine Chopot

Quel rôle joue RTD Sarl dans la lutte contre l'échouement des sargasses ?

Yves Tonton, gérant : Créée en 2023, RTD Sarl est une jeune entreprise familiale dont l'objectif principal est de lutter contre les échouements massifs des algues sargasses sur l'ensemble des plages de la Désirade. C'est la première entreprise spécialisée dans ce domaine. Notre mission consiste à ramasser et à évacuer les sargasses vers un site d'épandage qui nous est dédié. Pour être performante, l'entreprise a investi dans une cribleuse qui nettoie tout type de plage. Les plages sont non seulement débarrassées des sargasses mais elles sont également embellies car la cribleuse permet de préserver le sable. En somme, le sable revient à la plage et ceci grâce au professionnel expérimenté à la conduite de cet engin.



La cribleuse acquise par RTD avec le soutien d'Ecofip en action sur la «plage à Fifi» de Beauséjour à la Désirade le mois dernier.

Comment avez-vous fait appel à Ecofip pour vos investissements ?

Ary Ronada, gérant : C'est l'entreprise LSA auprès de laquelle nous avons acheté la cribleuse et le tracteur qui nous a mis en relation avec Ecofip. Pour l'achat de la cribleuse, nous avons bénéficié d'une défiscalisation

à hauteur de 30 %. En tant que jeune entreprise, cette collaboration a été essentielle pour la santé de notre trésorerie. Du montage au suivi du dossier jusqu'à la livraison et le paiement final du matériel, Ecofip nous a apporté un accompagnement financier, juridique, administratif. Nous apprécions le savoir-faire, la rigueur, l'expertise de toute l'équipe que nous tenons à remercier pour son soutien. Cette collaboration nous a facilité la vie.

Quels aspects vous ont été simplifiés ? Lesquels citeriez-vous ?

Y.T. : La constitution d'un dossier de défiscalisation exige beaucoup de paperasse. Ecofip s'est occupé de tout dans des délais de traitement assez rapides. Pour l'octroi du prêt, c'est Ecofip qui a directement pris contact avec les organismes bancaires. Nous conseillons vivement aux jeunes entreprises de se rapprocher d'Ecofip pour expliquer leur projet. C'est un gain de temps et d'argent et cela évite surtout de faire des erreurs qui peuvent être très préjudiciables pour la survie de l'entreprise.

* Société d'ingénierie financière spécialisée dans le montage et le suivi d'opérations d'investissement en loi Girardin

du 26 Sept au 31 Oct

Gagnez

UN SÉJOUR DE RÊVE pour deux à ST. MARTIN et plein d'autres cadeaux

Grand Jeu **TRANSAT** "COLLEZ C'EST GAGNÉ"



Avion
AIRCARAÏBES
HOTEL Luxe



Téléviseurs
SAMSUNG



Abonnements
TV CARAÏBES 12 mois



Serviettes
TRANSAT



Pour jouer c'est facile (et gratuit !)

1/ Écoutez Radio Transat. 2/ Prenez l'autocollant Radio Transat - TV Caraïbes distribué en boîte aux lettres (et boutiques TV-Caraïbes). 3/ Posez-le quelque part (voiture, moto, bateau, frigo...). 4/ Prenez-le en photo 5/ Publiez sur vos réseaux sociaux et identifiez @radiotransat. C'est presque gagné!



"COLLEZ C'EST GAGNÉ"



RADIO TRANSAT

Le Meilleur Cocktail Musique des Caraïbes

St. Martin
105,9 FM - 93,7 FM

St. Barth
103,1 FM - 95,5 FM

Guadeloupe
91,5 FM - 91,7 FM

Martinique
92,4 FM - 92,4 FM

AIRCARAÏBES

LOVE

TV CARAÏBES

EXPLORER INNOVER CRÉER !



Chaque année, depuis 10 ans, **L'Ordinaire** se pare de créations originales, des éditions limitées pour une durée de deux mois. Depuis le 1^{er} septembre se dévoile la 10^e édition conçue par **intelligence artificielle**. Rencontre du troisième type.

CRÉATION Y2952

L'ORDINAIRE
— DEPUIS 1952 —

ÉDITION LIMITÉE

CO-CREATED WITH
IA

*CO-CRÉÉ AVEC L'IA

DUWOOD

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR



Marque locale emblématique, ancrée dans le patrimoine guadeloupéen depuis 1952, L'Ordinaire présente cette année une édition limitée conçue grâce à l'intelligence artificielle. Le résultat est vibrant, féminin, coloré. Fruit d'un prompt* savamment travaillé par les équipes de l'Ordinaire, en puisant dans les archives de la marque et en s'inspirant de ses consommateurs, notamment les plus jeunes, pour lesquels l'outil est partie intégrante de leur vie quotidienne.

Edition limitée 2024 by IA



Une manière d'épouser les codes d'une nouvelle ère sans déroger à l'esprit authentique qui fonde ses origines

L'édition limitée 2024 est une connexion au public, une ode à l'esprit de la jeunesse guadeloupéenne ; elle s'inscrit dans une démarche exploratoire qui traduit l'engagement de la marque à évoluer avec sa communauté. Le nouveau design intègre également des éléments culturels et patrimoniaux qui reflète la volonté d'une marque fidèle à ses origines.

Bousculer les habitudes

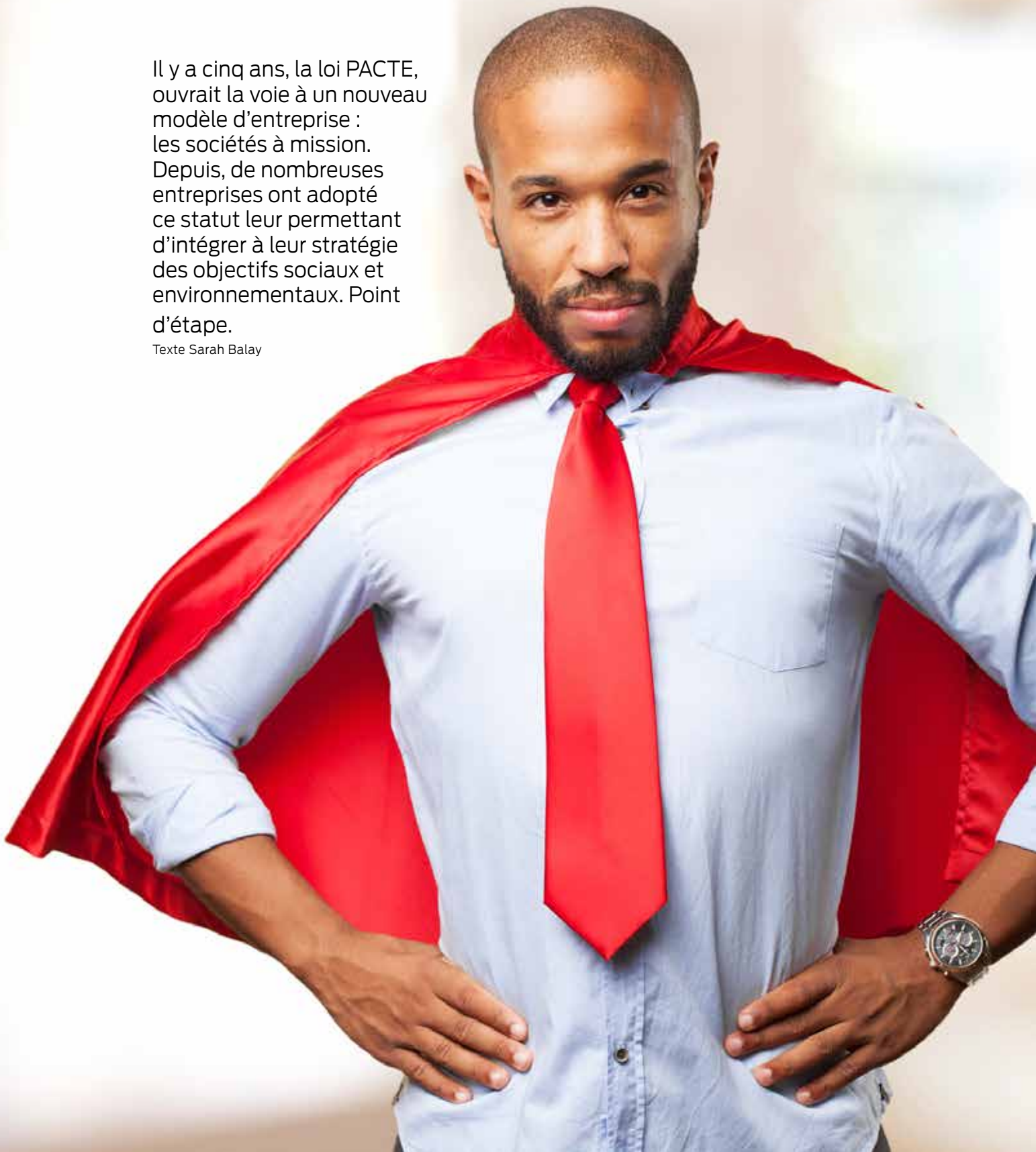
Boisson rafraîchissante aux arômes naturels d'anis, connue de tous, L'Ordinaire s'attache ainsi chaque année à travers ses éditions limitées à redéfinir les codes esthétiques de ses canettes, happer les regards, susciter l'émotion. Carte blanche à des artistes guadeloupéens ou plongée dans le champ des possibles offert par l'intelligence artificielle cette année, L'Ordinaire affiche l'ambition intacte de se renouveler en permanence. Si rien ne filtre encore pour l'édition 2025, nul ne doute que L'Ordinaire saura accoler l'extra à l'original !

*Prompt : Un prompt est une instruction ou une série de données fournies à un système d'Intelligence Artificielle qui utilise ces informations pour générer des réponses ou des créations en texte, image, ou autre forme de média (Source : Lefebvre Dalloz.fr)

LA “**SOCIÉTÉ À MISSION**” RÉCONCILIE PERFORMANCE ET ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Il y a cinq ans, la loi PACTE, ouvrait la voie à un nouveau modèle d'entreprise : les sociétés à mission. Depuis, de nombreuses entreprises ont adopté ce statut leur permettant d'intégrer à leur stratégie des objectifs sociaux et environnementaux. Point d'étape.

Texte Sarah Balay



1 600 ENTREPRISES À MISSION EN 5 ANS

Le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) est le fruit de deux années de réflexion et de collaboration menées entre les entreprises, les parlementaires, les syndicats et la société civile. Objectifs : « donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois ». La loi PACTE est finalement promulguée en mai 2019 regroupant dix mesures phares dont plusieurs d'entre elles simplifient la croissance des entreprises. Figurent également deux grandes nouveautés : l'instauration, pour les entreprises, d'une responsabilité sociale et environnementale (RSE) et la création de la qualité de société à mission. À ce jour, la France (Outre-Mer compris) en compte environ 1 600 regroupant plus d'un million de salariés, soit une augmentation de 34 % en un an. L'observatoire dédié s'était toutefois fixé l'objectif d'atteindre les 10 000 entreprises en 2027... Nous sommes donc encore loin du compte.

Une double certification

Pour prétendre à être une société de mission, l'entreprise doit inscrire une raison d'être dans ses statuts, y ajouter les objectifs environnementaux et sociaux ainsi que les actions mises en place pour les atteindre. Afin d'être répertorié et mentionné au répertoire Sirene (système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements), ce nouveau statut devra être déclaré au greffe du tribunal de commerce.

Le respect de la feuille de route fait l'objet de contrôles réguliers et le statut peut être perdu en cas de « dérapages ». Le suivi est assuré par un comité de mission composé d'au moins un salarié qui est chargé d'éditer un rapport annuel. La réalisation des objectifs est vérifiée tous les deux ans (trois ans pour les entreprises de moins de 50 salariés) par un organisme tiers indépendant (OTI), référencé et accrédité.

RESPONSABILISER L'ENTREPRISE

La loi PACTE modifie le Code civil et le Code de commerce pour que les enjeux sociétaux et environnementaux intègrent la stratégie

et l'activité des entreprises. Les actions sont déterminées selon le fonctionnement, les ressources et le secteur de l'entreprise. La loi n'exige cependant aucune obligation de résultat. Les sociétés peuvent, par exemple, favoriser l'inclusion et la mixité, privilégier l'économie circulaire, investir dans des technologies durables, etc. Les entreprises ont aussi la possibilité de se doter d'une raison d'être orientée vers l'intérêt collectif au-delà des objectifs purement commerciaux. Une démarche préalable à l'obtention d'un tout nouveau statut : celui d'entreprise à mission. L'entreprise décide ainsi de s'imposer de nouvelles contraintes (objectifs chiffrés, datés) pour devenir plus vertueuse. Par exemple, la Camif, enseigne spécialiste de l'équipement de maison a décidé de mener plusieurs actions pour soutenir le made in France et l'emploi local. Elle mise sur la vente de produits moins polluants et la valorisation du recyclage.

UN ENGAGEMENT QUI DEVIENT UN ATOUT

Devenir une entreprise à mission répond aux enjeux sociétaux actuels tout en offrant des bénéfices significatifs à l'entreprise. Cette nouvelle dynamique redonne du sens aux collaborateurs, fédère les équipes autour d'un projet commun et crée une culture d'entreprise solide. En renforçant positivement la marque employeur, cette démarche permet donc de conserver et d'attirer des talents en quête de sens et de valeurs, ainsi que des investisseurs sensibles aux entreprises engagées. En conciliant performance économique et engagement, une entreprise est forcément incitée à innover, autre gage de positivité et de réussite.

(Sources : www.economie.gouv.fr - Thegood.fr - carenews.com - epsor.fr)

EN CHIFFRES

58 % des entreprises à mission sont des micro-entreprises !

32 % sont des PME (petites et moyennes entreprises).

8 % sont des entreprises de taille intermédiaires (ETI).

2 % sont des grandes entreprises.

79 % sont des entreprises de services.

57 % sont basées en région.

50 % d'augmentation du nombre de sociétés à mission dans les départements et territoires d'Outre-Mer, en 2023.



Me Christelle Laurent, avocate

ACHETER EN INDIVISION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le choix de l'indivision apparaît comme une solution simple et avantageuse pour acheter à plusieurs un bien immobilier. Mais sa gestion peut poser des difficultés en cas de désaccord entre les indivisaires. Le point avec Me Christelle Laurent, avocate. Texte Adeline Louault

DÉFINITION

L'indivision est une situation qui existe lorsque plusieurs personnes sont titulaires de droits concurrents de même nature sur une propriété, à parts égales ou inégales. L'indivision peut être « subie » dans le cas d'une succession ou d'un divorce, mais elle peut également être « choisie », dans le cas d'une acquisition.

LA GESTION D'UN BIEN INDIVIS

Chaque acquéreur est propriétaire du bien et dispose de droits indivis, selon la proportion stipulée dans le titre de propriété. Les actes graves (comme la vente du bien) requièrent l'unanimité, les mesures moins conséquentes, la majorité des 2/3 des droits indivis, et les actes de conservation (actes matériels ou juridiques destinés à éviter la perte du bien) peuvent être gérés par un indivisaire seul. Les propriétaires sont tenus de régler les dettes de l'indivision, à proportion de leur quote-part. Il est essentiel d'évaluer les risques de mésentente en amont : un désaccord peut entraîner une situation de blocage et nécessiter l'intervention d'un juge. Autre inconvénient : si l'un des indivisaires a des impayés, le créancier peut provoquer la vente ou le partage du bien indivis pour recouvrer sa dette.

Afin de faciliter la gestion du bien, les coindivisaires peuvent établir une convention, devant notaire ou avocat, pour organiser le fonctionnement de l'indivision et désigner un mandataire (un des indivisaires ou un tiers) pour les actes de conservation et d'administration.

LA SORTIE DE L'INDIVISION

Un indivisaire peut décider à tout moment de quitter l'indivision, si aucun jugement ni convention d'indivision ne le contraint à rester. Le code civil favorise une sortie d'indivision amiable. À défaut d'accord amiable, la justice intervient. Dans tous les cas, en matière immobilière, l'intervention d'un notaire est obligatoire et le recours à un avocat fortement conseillé. 3 solutions existent pour sortir de l'indivision :

- Vendre le bien indivis

Si tous les indivisaires souhaitent mettre un terme à la situation d'indivision qui les lie, les biens sont vendus et le montant de la vente est réparti entre les indivisaires, en fonction de leur quote-part.

- Vendre ses droits

Lorsque l'un des indivisaires souhaite sortir de l'indivision, il peut vendre ses droits aux autres

indivisaires ou à un tiers, sachant que les indivisaires ont un droit de préemption lors d'une telle cession.

- Partager le bien

Le partage du bien indivis comporte deux phases : la liquidation, c'est-à-dire la détermination de la masse partageable et le calcul des droits de chacun sur cette masse, puis le partage proprement dit qui définit « qui sera alloti de quoi ».

À noter que les droits de mutation à titre onéreux se répartissent lors de la vente entre les coindivisaires. Le droit de partage est fixé à 2,5 %.

Bio express

Ancien membre du conseil de l'Ordre et ancienne présidente du conseil d'administration de l'École des Avocats de Guadeloupe, Me Christelle Laurent est avocate au Barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Elle intervient en droit patrimonial de la famille, droit immobilier et droit des sociétés.


6^{ème} ÉDITION



**DÉPOSEZ VOTRE
CANDIDATURE SUR :**

www.lesrencontresprodures.fr

Date limite participation | jusqu'au 12 novembre 2024



Entreprises, associations, start-up, valorisez votre engagement éco-responsable et vos savoirs-faire dans le développement durable (éco-conception, eau, énergie, déchets, économie sociale solidaire...)

TROPHÉES

Le concours récompensera 3 lauréats selon plusieurs critères :

- Impact environnemental
- Innovation et originalité
- Durabilité de la démarche déployée
- Dimension sociale...

À GAGNER

- Un trophée
- Un mini-reportage vidéo
- Une parution sur le Karumag
- Communication sur les réseaux sociaux
- Des bons cadeaux



Cérémonie de remise officielle des Trophées Éco-innovants | novembre 2024

Contacts : 05 90 93 76 46 - contact@lesrencontresprodures.fr



 CCI ÎLES DE GUADELOUPE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


ADEME
AGENCE NATIONALE
DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
ET CLIMATIQUE

EW'AG

Carte blanche à bonfilon.info

COLLABORATEUR HANDICAPÉ : UN RECRUTEMENT COMME UN AUTRE ?



Afin d'encourager des personnes en situation de handicap à postuler à vos offres d'emploi, il y a plusieurs bonnes pratiques mais aussi une réglementation à suivre. Suivez le guide. (1/2)

Texte Axelle Dorville, rédactrice chez bonfilon.info



Vous le savez sans doute en tant qu'employeur : toute organisation, privée ou publique de 20 employés et plus, est tenue de compter au moins 6 % de travailleurs handicapés dans ses effectifs.

Pour autant, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible, atteint respectivement 3,32 %, 4,01 % et 6,79 %.¹

Vous souhaitez contribuer à l'emploi des personnes en situation de handicap tout en collant aux obligations légales ? Vous êtes convaincus que les personnes porteuses d'un handicap sont avant tout porteuses de compétences ? Vous pensez qu'un handicap n'existe que lorsque les missions et conditions de travail ne sont pas adaptées au collaborateur ?

¹ source : <https://www.fiphfp.fr/nos-regions>, rapport local 2023

ÉTAPE 1

RÉDIGER UNE OFFRE D'EMPLOI CLAIRE ET INCLUSIVE

Votre objectif est de montrer que vous êtes une entreprise engagée, sans que cela ne sonne faux. Pour qu'un candidat porteur d'un handicap puisse se projeter dans votre entreprise et dans le poste à occuper :

- Listez les compétences recherchées pour attirer le bon profil.
- Évitez d'exiger un certain niveau de diplôme ou un nombre d'années d'expérience professionnelle, qui sont des critères plus discriminants que les savoir-faire.
- Précisez les contraintes liées au poste. Les missions supposent-elles un contact fréquent avec la clientèle, le port de charges, des déplacements par exemple ?
- Informez sur les conditions de travail, en insistant sur l'accessibilité.
- Valorisez les avantages que vous proposez et qui participent à une meilleure inclusion de tous les salariés : participation aux frais de transport, télétravail, horaires flexibles...
- Mentionnez votre politique de diversité ou encore de responsabilité sociale, si cela fait réellement partie de vos valeurs.

Le tout est d'adopter un langage neutre et factuel, tout en utilisant des mots-clés pertinents qui permettront aux candidats en situation de handicap de se positionner. Aymeric Chemin, animateur territorial de l'Agefiph Antilles-Guyane ajoute : *“Souligner que vous étudiez toutes les candidatures à compétences égales ou équivalentes, ou que vous pratiquez une politique inclusive peuvent être des indicateurs pour les personnes concernées”.*

Vous pouvez également utiliser des formulations telles que :

- Notre entreprise est engagée dans une politique en faveur de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Au travers de ses recrutements, [nom entreprise] cultive une politique en faveur de la diversité, de l'égalité professionnelle et de l'emploi des travailleurs handicapés.
- [nom entreprise] s'engage en faveur de la diversité culturelle, l'égalité hommes-femmes et l'emploi des travailleurs handicapés.

Et pour être sûrs de toucher votre cible, pensez à aller là où se trouvent les candidats concernés en postant vos

offres d'emploi sur des sites spécialisés tels que celui de l'Agefiph, en participant à des salons spécialisés et en se rapprochant des organismes pertinents.

Save the date

La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées ou SEEPH se tiendra du 18 au 24 novembre 2024.

ÉTAPE 2

FAIRE PREUVE D'ÉCOUTE EN ENTRETIEN

Aymeric Chemin explique : *“Avant l'accueil en entretien, nous recommandons aux recruteurs de demander au candidat s'il a besoin d'aménagements spécifiques, pour lui faciliter l'accès ou les conditions de passage de l'entretien. Il peut être nécessaire de faire appel à un interprète en langue des signes par exemple ou de réaliser les premiers entretiens en visio-conférence”.*

Quoiqu'il en soit, sachez qu'un recruteur n'a absolument pas le droit de se rétracter au motif de la situation de handicap, cela étant considéré comme une discrimination à l'embauche. S'il faut le rappeler, et cela vaut pour toutes les formes de discrimination, l'évaluation des candidats ne peut reposer que sur des critères objectifs de sélection. Aymeric Chemin recommande ainsi d'étudier toutes les candidatures de manière attentive en se basant uniquement sur les savoir-faire recherchés, sans se focaliser sur le handicap.

Aussi, l'employeur ne peut aborder frontalement la question du handicap pendant l'entretien si le sujet n'est pas amené par le candidat. Celui-ci n'a d'ailleurs aucune obligation de le faire, bien que l'Agefiph conseille aux candidats d'évoquer leur RQTH³ afin de pouvoir bénéficier d'aménagements.

En tant qu'employeur, une bonne pratique serait d'inclure systématiquement une question indirecte dans vos guides d'entretien : *“Des aménagements du poste seraient-ils nécessaires ?”.* De même pour évaluer vos candidats, préférer la mise en situation aux entretiens permet des recrutements plus inclusifs.

²Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

³Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

RETROUVEZ L'ARTICLE EN ENTIER SUR bonfilon.info



5 CHOSES À SAVOIR

SUR LES CYBERATTAQUES EN 2024

En matière de cybersécurité, il ne s'agit plus de se demander si, mais plutôt quand une attaque va survenir. Ces dernières années, leur nombre a considérablement augmenté partout dans le monde tant en fréquence qu'en sophistication. Retour sur quelques cyberattaques qui ont marqué l'année en France, en Outre-Mer et dans le monde.

Texte Sarah Balay

JANVIER

Les hôpitaux français dans le collimateur

Des hackers ont demandé une rançon en échange de la clé de déchiffrement de toutes les données médicales et administratives de l'hôpital Simone Veil de Cannes. Le même mois, trois autres établissements à Lyon et Bourg-en-Bresse ont aussi subi le même type d'attaque, avec à chaque fois le retour en urgence au "tout papier" pour assurer la gestion des patients et des soins.

AVRIL/MAI

Guyane, Nouvelle-Calédonie, même combat

Peu avant l'arrivée du président Macron, la Nouvelle-Calédonie a subi un piratage sans précédent contre un fournisseur d'accès internet qui a mis hors ligne, pendant plusieurs heures, le principal fournisseur d'accès à internet. Fin avril, c'est l'université de Guyane qui a été la cible de hackers. Certains fichiers de l'université ont été cryptés, voire effacés. Une rançon était exigée pour les récupérer. Le site web de la faculté a également été totalement détruit, les serveurs et les applications pédagogiques fortement impactés. Une situation qui a perduré durant plusieurs semaines.

FÉVRIER

Attaque sur le tiers-payant

Les opérateurs Viamedis et Almerys, qui assurent la gestion du tiers payant pour des complémentaires santé, ont été victime d'une cyberattaque de grande ampleur. Suite au piratage de leurs bases de données, les données de plus de 33 millions de personnes ont été compromises : état civil, date de naissance, numéro de sécurité sociale, assureur santé et garanties du contrat souscrit. Il a été conseillé aux victimes d'être "prudentes sur les sollicitations qu'elles peuvent recevoir, en particulier si elles concernent des remboursements de frais de santé ».

JUIN

Concessionnaires auto aux abois

En perturbant le principal logiciel de prises en rdv et de ventes, une cyberattaque a ralenti la croissance de ventes de véhicules neufs pour 15 000 concessionnaires automobiles aux États-Unis et au Canada. Le groupe propriétaire du logiciel, CDK, génère environ 2,6 % du produit intérieur brut des USA.

MARS

Panique au cœur du système de santé américain

L'ensemble du système de santé des États-Unis a été lourdement impacté par une cyberattaque ciblant UnitedHealth Group, un des plus grands processeurs de facturation médicale du pays. L'incident a provoqué des perturbations majeures dans la gestion des factures et des paiements touchant les hôpitaux, les médecins et les pharmacies et donc la prise en charge des patients. Selon Altas magazine, les pertes dépasseraient 2 milliards de dollars en 2024.

CHIFFRE

3 703

C'est le nombre d'évènements de sécurité (contre 3 018 en 2022) portés à la connaissance de l'ANSSI, agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, en 2023, dont 1 112 concernaient des incidents (contre 832 en 2022). Un incident est un événement de sécurité qui a fait l'objet d'actions malveillantes.

Boîte à outils

Chaque mois, une sélection d'outils pratiques pour améliorer votre productivité, rester au fait des dernières tendances et même repenser le travail. Texte Axelle Dorville

#mondedutravail

Contenu “hater-generated” sur le travail

Tous les deux jeudis, Séverine, Romain et Magali gratifient votre boîte mail d'un article critique (mais détaillé) sur le monde du travail. “Les tests de personnalité en entreprise, c'est nul”, “Comment répondre aux questions nulles d'entretien d'embauche” ou “Ce que les euphémismes au travail disent en ne le disant pas” sont autant de sujets qui donnent le ton de cette newsletter.

cdlt.kessel.media

#management

Liberté, égalité, humanité : nouveau credo des entreprises ?

Le désengagement des salariés serait un symptôme d'une crise du salariat selon l'auteur Olivier Bas. Pour y faire face, il préconise à la “has been” compagnie d'être davantage à l'écoute des nouvelles aspirations sociétales de démocratie et de liberté au sein de l'entreprise. Entre analyse et bonnes pratiques, l'auteur redéfinit ce qu'est une “bonne” entreprise aujourd'hui.

La “has been” compagnie.
Olivier Bas, ed. Dunod.

#graphisme

L'intelligence artificielle au service de votre image de marque

Sans compétences en graphisme et sans moyens, il peut être difficile de créer l'identité visuelle de sa marque. Logome aide à créer son logo grâce à l'IA puis génère une multitude de supports en cohérence avec cette nouvelle charte graphique : carte de visite, site internet, plaquette, publications sur les réseaux sociaux, affiche, etc.

www.logome.ai

#IA

No GPT

Si vous travaillez dans l'édition ou les médias, vous pourriez vouloir vérifier si un texte a été rédigé grâce à l'intelligence artificielle. L'outil ZeroGPT se charge d'analyser les textes fournis afin de déterminer s'ils sont passés par un outil de génération de contenu. Mais la plateforme propose également des outils basés sur l'IA : un générateur de résumé, un outil de reformulation, un traducteur et un correcteur d'orthographe, de grammaire et de ponctuation.

zerogpt.com



8 AMÉNAGEMENTS URBAINS QUI PEUVENT TOUT CHANGER !

Nous avons interrogé 8 acteurs, reconnus pour leurs travaux et leurs missions en matière d'architecture, d'urbanisme et plus largement d'aménagement du territoire. Chacun nous livre **"UN" aménagement** de nos espaces, à l'échelle d'un bourg, d'un quartier, d'une ville qui pourrait changer la donne. Il sera question de résistance aux aléas climatiques, de sobriété énergétique, de revoir les espaces de vie et de circulation pour s'approprier de nouveaux usages et ainsi améliorer notre cadre de vie. Texte Floriane Jean-Gilles



Axel Grava, animateur du réseau d'urbanisme durable de la Guadeloupe, CAUE de la Guadeloupe



David Fontcuberta, architecte et fondateur de abité



Sandrine Hilderal, géographe-urbaniste et docteure en aménagement de l'espace et urbanisme



Sylvie Adelaïde, présidente de l'association Atelier Odysée et directrice de cabinet de la ville de Pointe-à-Pitre



Kristof Denise, directeur adjoint de l'Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique (ADDUAM)



Emmanuel Lanцерrot, urbaniste OPQU, sociologue urbain à l'agence Tropicisme et membre de l'association des urbanistes de Guadeloupe



Vincent Pons, paysagiste et co-fondateur de VMPM



Jérémy Fernandez-Bilbao, vice-président de la Maison de l'Architecture de Guyane

— DOSSIER

1. Consacrer 50% de l'espace public aux piétons

par **David Fontcuberta**, architecte et fondateur de abité

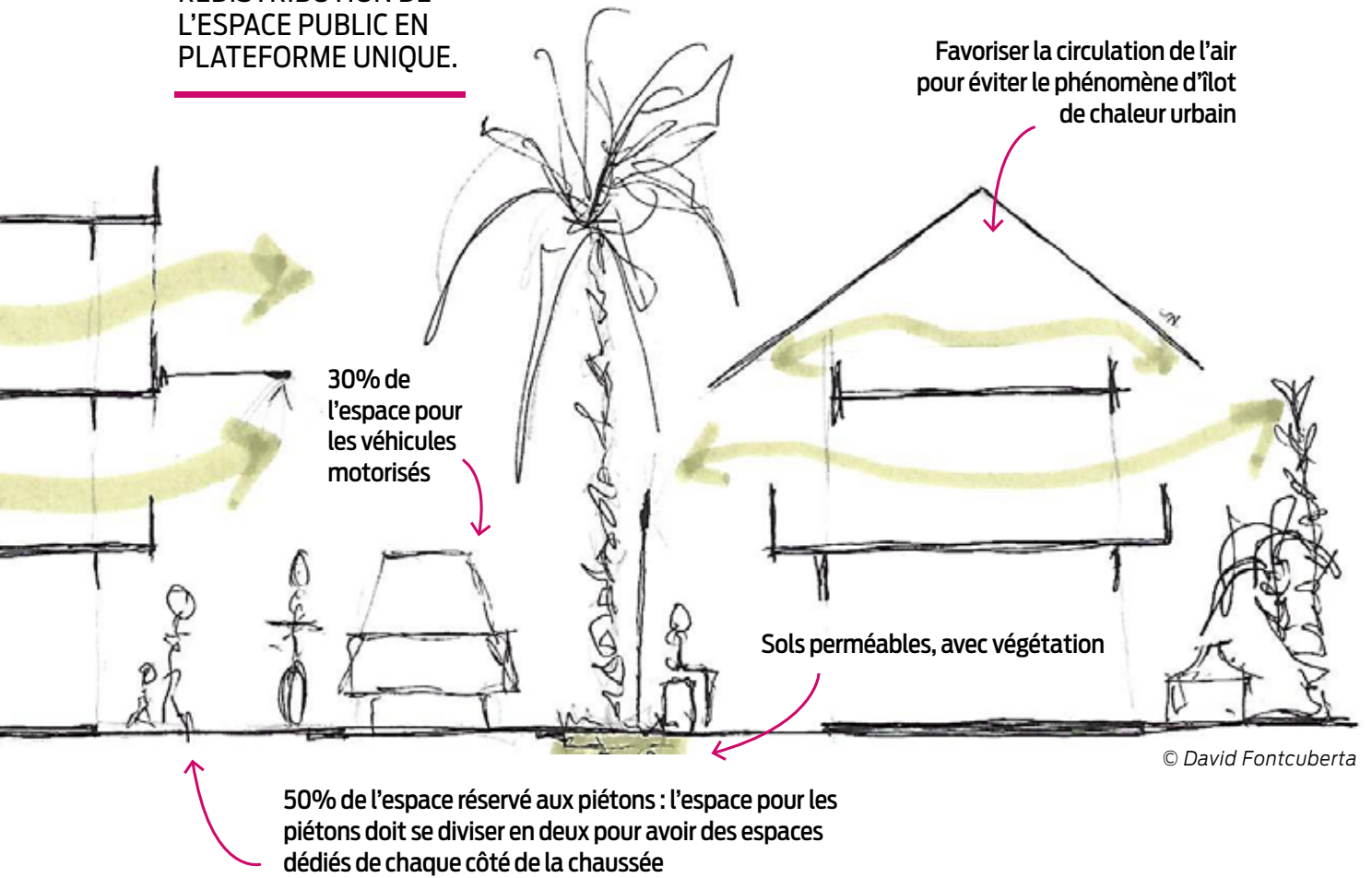
« Il s'agit de trouver un nouvel équilibre entre l'espace dédié aux piétons (espace public) et l'espace dédié à la voiture (espace privé). Historiquement, les rues de Fort-de-France, telles que nous les connaissons, ont été dessinées en 1700. Elles n'ont donc pas été conçues pour se déplacer en voiture, elles étaient dédiées aux piétons et aux animaux. Il faut maintenant penser aux véhicules (motos, vélos, trottinettes, voitures) et, bien sûr, aux zones de stationnement. Penser cet équilibre est primordial.

Nous avons réalisé une étude, il y a quelque temps : sur 1 km², 80% de l'espace est dédié à la voiture contre 20% seulement pour les piétons et les monuments, comme les escaliers devant la cathédrale. Dans ce même périmètre, on ne compte que 4 arbres en mesure de donner de l'ombre. C'est très peu. D'ailleurs, ce manque de végétation en milieu urbain, boulevard du général de Gaulle ou place Romero, par exemple, n'est pas étranger au problème de montée des eaux dans le centre-ville. Les sols sont imperméabilisés par le béton, alors que la plupart des espaces verts sont en hauteur, au lieu d'être au niveau des piétons.

Il existe dans la Caraïbe un usage de l'espace public fortement ancré culturellement : profiter de la fraîcheur du soir. Il n'est pas rare de voir les riverains installer des chaises sur le trottoir pour discuter ou faire la fête. C'est un espace collectif et convivial, qu'on a peut-être perdu dans le centre-ville foyalais, même si les kiosques sur la Savane ramènent cette animation. Il manque toutefois encore un peu d'investissement pour aménager la promenade sur le malecon, et plus largement dans tout le centre-ville, d'où la nécessité de concevoir une architecture bioclimatique et un mobilier urbain tactique, non conventionnel, écologique et solidaire. Autrement dit, pas un simple banc mais une plateforme sur laquelle on peut faire des activités. En journée, il faut également créer des espaces à l'ombre pour permettre aux piétons de se reposer, entre deux courses, sans qu'ils aient à consommer. Nous, Caribéens, concevons l'espace public comme un espace social, un espace de convivialité et de partage, ouvert à tous. »



REDISTRIBUTION DE L'ESPACE PUBLIC EN PLATEFORME UNIQUE.



ZOOM SUR « FORT-DE-FRANCE 2050 »

Fort-de-France 2050, c'est la réalisation d'une utopie. Invités par abité, quatre étudiants en architecture martiniquaises ont imaginé, à l'aide d'outils numériques et d'intelligence artificielle, une capitale métamorphosée. L'exposition est une sorte de capsule temporelle qui transporte le visiteur dans un futur plus possible que fictif.

Cette image contraste une vision utopique et une autre pessimiste de Fort-de-France en 2050, incitant à réfléchir à notre avenir. © Gaëtan Bourrouet.

2. *Faire baisser la température de l'air de 3°C*

par **Vincent Pons**, paysagiste et co-fondateur de VMPM

Quels sont les bénéfices à créer des espaces verts en ville ?

Ce qui est essentiel sous nos latitudes, c'est l'ombre ; particulièrement dans les centres-villes qui sont bétonnés. Or, le béton absorbe la chaleur pour la restituer progressivement ; or créer de l'ombre permet de générer un écart de température significatif. Créer des poches de verdure rafraîchit considérablement les centres urbains.

Quelles sont les arbres les plus adaptés en milieu urbain ?

L'idée est de créer une canopée végétale, donc les arbres qui s'étalent à l'horizontale sont à privilégier. C'est le cas des arbres sur tige qui se caractérisent par leur tronc fin et leur feuillage touffu à la cime, comme l'amandier à petites feuilles. Ce sont des arbres qui fournissent de l'ombre assez vite lorsqu'ils atteignent 2 mètres. Le pongame est également un excellent arbre d'ombrage, il supporte bien le plein soleil et la sécheresse et sa croissance est rapide. En 24 mois, sa taille est multipliée par 6, on passe d'un houppier de 1 mètre à un houppier pouvant atteindre 6 à 7 mètres. Les palmiers créent aussi de merveilleux plafonds de verdure.

De plus, lorsqu'ils sont bien exposés par rapport au soleil (sud, sud-est), les ombres portées qui sont projetées aux sols apportent une petite touche esthétique supplémentaire. Toutefois, planter des arbres ne suffit pas, il s'agit aussi de les entretenir ; et cela commence par les tailler correctement. Une vraie prise de conscience doit s'opérer au niveau des communes. Je déplore qu'on les coupe trop courts, cela traduit un réel manque de considération pour les arbres. En cela les mentalités et pratiques doivent évoluer.

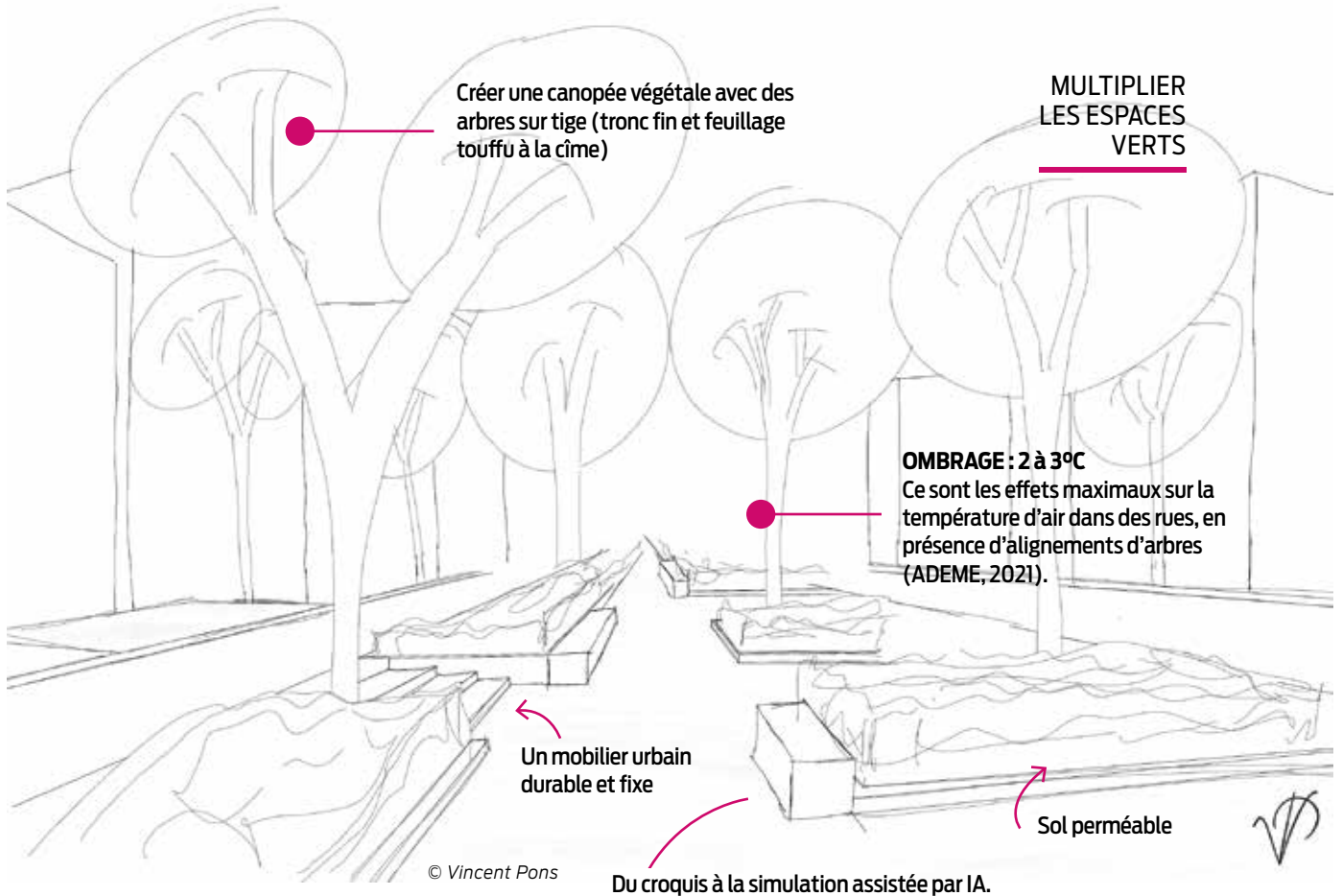
Quelle est votre conception idéale d'un espace vert en milieu urbain ?

Elle tient en trois mots : un parc ombragé, aménagé et sûr. Pouvoir s'asseoir à l'ombre pour profiter de la fraîcheur des arbres sonne comme une évidence. Il y a donc toute une réflexion à mener autour du mobilier urbain : un mobilier durable et fixe. Le bois s'abîme très vite, la pierre constitue une excellente alternative. Dans cet espace vert, je privilégie un sol perméable, en pelouse ou en gravier stabilisé, car les racines des arbres soulèvent souvent les dalles de béton. Pour créer un lieu sûr, je mise sur un bon éclairage public le

soir, dissimulé ou en hauteur, pour éviter les dégradations ; et je suis très vigilant quant à la hauteur des plantes. L'utilisateur ne doit pas se demander ce qui se cache derrière. L'idée est d'éviter les recoins en proscrivant les massifs et les bosquets pour créer un espace ouvert et dégagé.

Un tel aménagement est-il gourmand en eau ?

Il est vrai qu'on pense souvent à l'économie d'eau, mais l'arrosage automatique, goutte à goutte, permet non seulement d'arroser à bon escient mais aussi régulièrement. L'avantage est double : il n'y a pas de gaspillage de la ressource et la croissance des plantes est assurée. Si l'on ajoute une sonde pluviométrique à ce système d'arrosage, on s'assure que le système ne s'enclenche pas s'il a plu. Comme pour l'éclairage, un système d'arrosage automatique enterré le protège d'éventuelles dégradations, c'est l'idéal dans les espaces publics.



EXPÉRIMENTATION

10,3 °C UTCI

Durant la journée, c'est l'effet de refroidissement moyen d'un arbre dans un parc de Hong-Kong (Kong et al., 2017)

L'indice de confort (UTCI ou universal thermal comfort index) permet d'évaluer les liens entre le bien-être d'un individu et son environnement.

Différents paramètres météorologiques sont pris en compte : la température de l'air, l'humidité de l'air ambiant, le vent et le rayonnement ; toutefois les températures des surfaces environnantes jouent également un rôle important. Le confort thermique est mesuré en combinant ces paramètres pour définir un indicateur de « température équivalente » au ressenti thermique.

3. Appliquer la règle des 3-30-300

par **Jérémy Fernandez-Bilbao**, vice-président de la Maison de l'Architecture de Guyane

« Notre ambition est de sans cesse se questionner sur les espaces publics disponibles dans la ville, des lieux intergénérationnels, où les habitants peuvent se retrouver, échanger, discuter. C'est un travail que nous menons particulièrement à l'échelle des quartiers, où nous mettons à l'épreuve la règle des 3-30-300. Ce principe suppose que chaque résident devrait voir 3 arbres, se déplacer dans des quartiers avec 30% de couvert végétal et vivre à moins de 300 mètres d'un espace vert. Cela suppose donc, parallèlement, de mener une réflexion sur la mobilité des résidents pour faciliter l'accès à pied à ces espaces verts. Créer une vie de quartier dans chaque commune suppose un travail minutieux pour établir une vue d'ensemble

(réseaux de transport en commun, pôle d'attractivité...) permettant de répondre à des besoins précis. L'une de nos démarches consiste d'ailleurs à interroger les habitants de ces quartiers pour co-construire le projet avec eux afin qu'ils se l'approprient. Plutôt que d'imposer un aménagement, nous mettons l'usager au cœur de la décision. Depuis 2 ans, nous avons initié un projet de jardin partagé dans un lotissement d'un bailleur social. Heureux hasard, les résidents s'étaient regroupé en association car ils portaient un projet similaire. Nous avons donc organisé des ateliers de concertation, puis deux jardins sont nés. Le 1er est un jardin clos avec des bacs et des arbres fruitiers, le 2e est un jardin de type jardin créole, composé de plantes utiles et médicinales. C'est devenu

un lieu d'échange et de socialisation. Nous avons longuement réfléchi aux plantes qui seraient plantées dans ce jardin et avons observé que certains habitants s'étaient déjà approprié l'espace devant chez eux pour y cultiver des plantes typiques de leur communauté : amérindienne, noire-marron, créole haïtienne ou guyanaise. Aujourd'hui le jardin partagé est à l'image des résidents. Nous avons le projet de développer ce concept pour le dupliquer dans d'autres résidences avant d'éditer un guide de bonnes pratiques pour l'adapter à chaque site. »

L'action de la Maison de l'Architecture de la Guyane vise à développer des regards différents sur la ville, les territoires et les paysages des Outre-Mer et sur leurs mutations pour encourager les populations à créer un nouvel espace public où la ville et ses services deviennent des lieux de citoyenneté urbaine.



© Jody Amlet



Proposition d'aménagement
d'une promenade verte et bleue.
© Maryse Boueure

4. Aménager des promenades vertes et bleues

par **Sylvie Adelaïde**, Membre fondateur de l'Atelier ODYSSÉE,
architecte DPLG, urbaniste OPQU



« Si je devais créer un aménagement qui pourrait transformer durablement nos centres-villes, j'opterais pour la promenade verte et bleue : on touche là à la création d'une véritable colonne vertébrale structurante pour nos villes, en connexion avec des circuits de déambulation et d'autres projets portés par des institutions privées ou des opérateurs publics. On peut également imaginer de mettre en réseau l'ensemble des jardins

de la ville, selon un axe paysager privilégié. Cette promenade est, par conséquent, l'occasion de multiplier la création d'espaces de fraîcheur afin d'encourager les usagers à se déplacer à pied plutôt qu'en voiture ou, en tout cas, à préférer des solutions de mobilité douce.

Imaginer une promenade bleue c'est tenir compte du littoral et se poser la question de la gestion de l'eau pluviale par la création d'aménagements adaptés : entre

autres, bassins de rétention ou caniveaux paysagers. L'eau doit mieux circuler car, à l'heure actuelle, Pointe-à-Pitre la subit, la ville est sujette aux inondations, à l'érosion et à l'augmentation du niveau de la mer. Si l'eau est canalisée et déviée dans des circuits dédiés, cela devient autre chose. Ce peut être une solution impulsée par la ville ou par les citoyens dans le but d'améliorer notre environnement et de s'adapter aux changements climatiques. »

5. Réinvestir les espaces intermédiaires

par **Sandrine Hilderal**, géographe-urbaniste et docteure en aménagement de l'espace et urbanisme

« Dans nos centres-villes et dans nos centres-bourgs, il existe une variété d'espaces à investir : il s'agit des espaces intermédiaires (entre le privé et le public) ou des espaces interstitiels (dents creuses, friches...y compris les allées dans les lotissements). Ce sont généralement des espaces délaissés par les divers acteurs de l'aménagement urbain et les citoyens eux-mêmes. Chacun de ces espaces pourraient donc être assignés à un usage ainsi qu'à une fonction, et on peut tout imaginer : des jardins partagés, des lieux d'expression artistique, des aires de jeux pour les enfants, des zones de divertissement ou d'exposition en plein air...

Ces vides ont un réel potentiel de réinvestissement pour nos territoires insulaires, exigus et qui ne sont pas extensibles à souhait. De fait, ils peuvent être concernés par de multiples enjeux dans le processus de production, de fabrication et de gestion de ces lieux (en-)commun(s). Par ailleurs, nous vivons beaucoup dehors : c'est culturel. Or, nous construisons de plus en plus d'immeubles dont les normes ne correspondent ni à nos pratiques ni à notre mode de vie. Les manières d'habiter en Martinique ont évolué, le bâti aussi et certaines formes de sociabilité se sont perdues. Autrefois, il n'était pas rare que les riverains se réunissent dans les Lakous, hauts

lieux de socialisation et de partage.

De nos jours, je constate que le besoin de se retrouver pour échanger demeure, en dépit de l'utilisation massive des réseaux sociaux et c'est notamment le cas chez les jeunes gens. Alors, pourquoi ne pas innover et penser un Lakou « moderne » qui nous ressemble ; en incluant et en ouvrant la discussion avec les habitants, et en co-construisant ensemble des projets par une approche d'expérimentation voire d'exemplification d'envergure caribéenne. Cela supposerait un méticuleux travail, en amont, afin de repérer et de répertorier ces espaces intermédiaires et interstitiels. Il faudrait mettre en scène ces lieux, voire penser un itinéraire entre eux, comme une sorte de coulée verte et ne pas sous-estimer le champ des possibles en matière de patrimonialisation, puisque ces espaces témoins pourraient être l'occasion - dans le même temps - de suturer l'espace urbain et, ainsi, de ramener une meilleure cohésion spatiale pour une plus forte cohésion sociale. »

FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'opération Pli Bel Lari est fondée sur le principe que chacun est garant de son cadre de vie et de la qualité de son environnement. Par conséquent, chacun a la possibilité d'agir à son niveau. Les personnes qui vivent la ville, fortes de leur expertise d'usage, sont les actrices essentielles des projets, en termes d'actions et de production d'idées. L'implication citoyenne prouve d'autant plus son efficacité lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre partenarial plus vaste incluant les associations et les institutions.

ZOOM SUR *Pli bel lari*

En 2014, l'atelier Odyssée lance l'opération Pli Bel Lari, 10 ans plus tard, l'association a mené 70 chantiers à Pointe-à-Pitre, qui se déclinent en 3 volets :

La valorisation des bâtiments par la rénovation des façades

Notamment les kaz et maisons créoles qui ont un intérêt patrimonial. Par la suite, les propriétaires ont pris le relais en retapant spontanément leur maison. Cette émulation a renforcé les liens entre voisins.



L'animation culturelle

C'est la mission historique de l'association qui organise des manifestations (rencontres thématiques, projections, expositions) ainsi que des visites des jardins et des quartiers. L'art dans la ville est une solution efficace pour améliorer le cadre de vie et l'esthétique de la ville en participant ainsi à la redynamisation des centres urbains.

La transformation des espaces délaissés en jardins urbains

7 jardins thématiques ont été aménagés, l'art y occupe une place importante : sculptures, fresques de street art, bibliofrigos. Ces jardins sont à la fois des lieux de fraîcheur, de valorisation de la biodiversité, d'échange et de convivialité, à l'origine d'un apaisement social dans les quartiers où ils ont été implantés.



Ces actions ont été dupliquées dans d'autres quartiers de Pointe-à-Pitre et dépassent mêmes les frontières de la Guadeloupe puisque l'association a été sollicitée au Cameroun et au Bénin. L'opération Pli Bel Lari a été lauréate du concours « Green Solutions Awards 2022/2023 » remportant le prix du public dans la rubrique « Quartier » et a été présentée, dans ce cadre, à Dubaï lors de la COP 28.

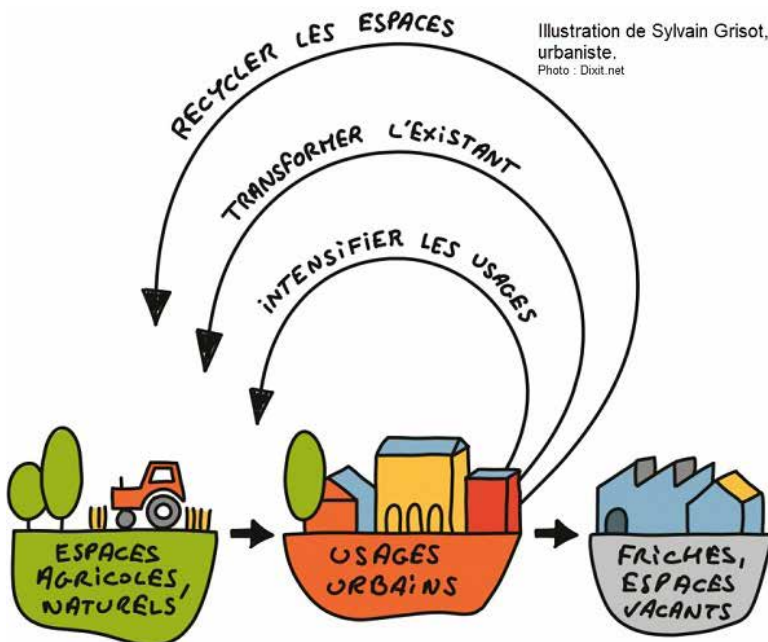
6. Appliquer les principes de l'urbanisme circulaire

par **Axel Grava**, animateur du réseau d'urbanisme durable de la Guadeloupe, CAUE de la Guadeloupe

« L'urbanisme circulaire est un concept qui vise à limiter l'étalement urbain en favorisant le recyclage des espaces. Le bénéfice est double : on préserve les zones naturelles et agricoles et on s'attache à donner une seconde vie à des sites délaissés, telles que les friches urbaines ou industrielles. C'est un cercle vertueux puisqu'il s'agit de concevoir, réorganiser et

reconstruire la ville en permanence. Adopter les principes de l'urbanisme circulaire c'est aussi s'engager dans la lutte contre l'artificialisation des sols, la loi « Climat et résilience » a d'ailleurs posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050. L'une des conséquences de l'artificialisation des sols est, entre autres, l'amplification des risques

d'inondation auxquels nos territoires sont régulièrement confrontés. C'est la raison pour laquelle le CAUE s'attache également à promouvoir le concept de ville poreuse, mode d'aménager qui facilite l'absorption des flux hydriques et limite ainsi le ruissellement de l'eau sur le bitume et les conséquences induites tant en termes de risques que de pollution des aquifères. »



« L'urbanisme circulaire est un modèle alternatif inspiré des principes de l'économie circulaire appliqués à la fabrication de la ville. C'est un appel à inverser les priorités en allant chercher la réponse à nos besoins de développement urbain dans l'emprise de la ville déjà là. Les boucles de l'urbanisme circulaire sont donc des alternatives à la consommation de nouveaux sols naturels ou agricoles. »

Sylvain Grisot, urbaniste, à l'origine du concept d'urbanisme circulaire

EXTRAIT DU CONSORTIUM OMBREE*

En matière de logement, les usages (éducation, alimentation, hygiène...) doivent être replacés au centre des référentiels, chaque territoire disposant de sa propre culture et donc de sa façon d'habiter. Il est important d'acculturer les maîtres d'ouvrage à la compréhension des milieux et des modes de vie sur chaque territoire pour construire des logements que les habitants s'approprient, la qualité d'usage jouant un rôle important dans la pérennité de l'ouvrage.

*programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économiques en Énergie

ZOOM SUR

LE LIVRE BLANC DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Lancées en juin 2023, les Assises de la construction durable en Outre-mer se sont achevées en février 2024 lors de la restitution publique des ateliers. Les propositions qui ont été présentées à cette occasion ont servi de base à la rédaction d'un livre blanc dont les intentions sont à la fois de répertorier les bonnes pratiques et techniques vernaculaires qui concourent à rendre le bâti plus adapté à nos territoires et plus résilient, de tracer une feuille de route pour adapter les référentiels techniques existants aux réalités ultramarines et de mettre en commun les expertises.

Des propositions autour de 5 axes :

- Gouvernance et pérennité des actions ;
- Adaptation et production de référentiels techniques vis-à-vis des contraintes environnementales, des matériaux disponibles localement et de la vulnérabilité des constructions ;
- Adaptation et production de référentiels vis-à-vis des usages et spécificités culturelles ;
- Contributions scientifiques locales à l'adaptation et production de référentiels ;
- Capitalisation sur les savoir-faire et les produits issus de zones géographiques proches.

7. Requalifier l'espace public

par **Emmanuel Lancrerot**, urbaniste OPQU, sociologue urbain à l'agence Tropicisme et membre de l'association des urbanistes de Guadeloupe

« Plusieurs facteurs jouent aujourd'hui un rôle prépondérant dans la façon dont nous devons appréhender l'aménagement des centres-villes qui, pour la plupart, sont situés sur le littoral. Les conséquences du réchauffement climatique, comme l'élévation du niveau de la mer ou les inondations, vont radicalement transformer notre façon de vivre en ville. LAFD a, par exemple, lancé des études pour relocaliser les groupes scolaires de Sainte-Anne (Guadeloupe). Il est indispensable de considérer ces nouveaux phénomènes, y compris dans les espaces publics, en commençant par la renaturation des sols. La ville rêvée est une expression fréquemment utilisée de nos jours, mais loin de désigner une ville utopique, elle définit une ville résiliente, c'est-à-dire en capacité de subir ces

changements et de se régénérer rapidement.

Transformer les usages en créant de l'activité permet aussi de ramener les populations en ville, à l'image du boulevard maritime au Moule qui est devenu un lieu de promenade, de détente et de sport ou du boulevard de Lauricisque, à Pointe-à-Pitre, qui contraste de façon saisissante avec la place de la Victoire qui, elle, a été désertée. Ces aménagements peuvent être davantage développés en intégrant des pistes cyclables par exemple. La problématique de la mobilité est d'ailleurs centrale. Nous sommes très attachés à la voiture individuelle, mais offrir d'autres choix pour profiter de la ville serait bénéfique : des bus urbains à fréquence régulière, en service plus tôt et plus tard, y compris le week-end, mais aussi des liaisons

maritimes, vaste chantier qui doit être réinvesti. Le syndicat mixte des transports et la Région y travaillent actuellement ; les déplacements seront bouleversés. C'est à la fois un moyen de réaménager la ville, en diversifiant l'offre dans l'espace public qui ne peut être que paysagère, et de favoriser l'inclusion en touchant un public plus large qu'actuellement, les personnes âgées, les femmes ou les personnes à mobilité réduite par exemple.

Deux exemples de requalification urbaine me semblent réussis : la Savane, à Fort-de-France, avec sa promenade, son offre de restauration, la plage de la Française qui a été réinvestie, entraînant ainsi une baisse de la délinquance. L'autre, le quartier du Mucem à Marseille. Un pôle d'attractivité s'est créé autour du musée au point de changer le rapport au littoral. Aujourd'hui, Pointe-à-Pitre cherche aussi à renouer avec son littoral. Le Mémorial ACte pourrait en être le point de départ en créant des itinéraires entre les différents espaces : la place de la Victoire, Fouillole, la Marina, Bas du Fort jusqu'à l'îlet à Cochons. Il s'agira de rendre l'espace public à la population en leur assurant des déplacements sécurisés, de travailler à la protection et à la valorisation de la biodiversité et d'offrir différents services pour que le maximum d'usages puisse s'y développer. »

8. *Penser la ville à hauteur d'enfants*

par **Kristof Denise**, directeur adjoint de l'ADDUAM



Simulation d'aménagement d'une cour d'école. ©ADDUAM

Parler d'aménagement du territoire c'est mettre les habitants au centre de la réflexion. Quels sont les usages ? Quels sont les besoins ? Quels sont les devenirs possibles de l'espace public ? Comment créer un attachement à la ville ? Kristof Denise et Maëlle Durante se sont intéressés à ces questions, à hauteur d'enfants.

Comment valoriser la place de l'enfant dans l'espace public ?

Kristof Denise : Il serait difficile de parler d'un aménagement en particulier, c'est plutôt la conjonction de plusieurs opérations. Quand on évoque la place de l'enfant dans l'espace public, on pense d'emblée à l'école comme première interface entre l'enfant et la ville. Toutefois, si on élargit la perspective et qu'on s'interroge sur les déplacements de et vers l'école, cela soulève des questions d'accessibilité, de sécurité et de « marchabilité ». Et vous voyez comment la question de la place de l'enfant dans l'espace public ouvre plusieurs champs de réflexion : comment repenser la place du piéton, celle de la nature, celle de l'art également ? Ce qui est certain, c'est qu'en adoptant l'enfant comme porte d'entrée, on peut redonner à l'espace public son rôle premier d'invitation à la rencontre, à la balade, à la respiration ; autant d'usages qui, finalement, sont recherchés à tout âge.

Concrètement quels aménagements peuvent contribuer à l'émergence de ce territoire des enfants ?

Maëlle Durante : On peut tout imaginer, en commençant par un chemin piétons pour se rendre à l'école, sécurisé et ombragé, qui encouragerait la marche à pied, donc l'activité physique. Le parcours vers l'école pourrait ainsi devenir un espace de rencontres et de jeux. Il y a aussi un réel intérêt à transformer les abords des écoles afin de favoriser l'appropriation de l'espace par les enfants et leurs parents en appliquant, par exemple, le concept de rue partagée, où le piéton est prioritaire. Cela passe aussi par la création de fresques murales et la revégétalisation. Des actions peuvent aussi être menées au sein des établissements scolaires : désimperméabiliser les sols, ombrer les cours d'écoles par différents dispositifs (végétation ou structures d'ombrage), créer des jardins participatifs. Autant d'aménagements qui concourent à améliorer le cadre de vie des enfants et leur développement dans un espace qui offre une plus grande richesse d'interactions.

*ADDUAM : Agence de développement durable, d'urbanisme et d'aménagement de Martinique.



“ La ville rêvée est
une expression
fréquemment utilisée
de nos jours, mais
loin de désigner
une ville utopique,
elle définit une ville
résiliente. ”

Emmanuel Lancrerot

Urbaniste OPQU, sociologue urbain à l'agence Tropisme et
membre de l'association des urbanistes de Guadeloupe

Réseau routier

FLUIDITÉ, SÉCURITÉ ET MOBILITÉ DURABLE

Le développement des infrastructures routières ne se limite plus à leur simple extension. La **Collectivité régionale**, chef de file, intègre désormais des mesures pour renforcer la sécurité, encourager les mobilités alternatives et restaurer la continuité écologique.

Texte Sarah Balay - Photo Région Guadeloupe



L'opération Ma trame verte routière (TVR) prévoit de planter, environ 140 espèces végétales différentes, le long des axes routiers, des micro-forêts et des écosystèmes naturels ou jardins afin de restaurer les continuités écologiques du territoire.

FIN DES GRANDS CHANTIERS EMBLÉMATIQUES

La bretelle de la Jaïlle comme le passage à 2X2 voies de la voie verte permettent d'améliorer les

conditions de circulation à ce point d'échange entre la Grande-Terre, la Basse-Terre et Jarry. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux d'amélioration de la liaison Voie verte vers la route nationale en

direction de Basse-Terre. Le passage souterrain à gabarit réduit de Perrin aux Abymes est un ouvrage unique en Guadeloupe. Il participe à fluidifier la circulation et au développement du quartier du futur CHU. Le nouveau pont parasismique de la Rivière noire à Saint-Claude, qui remonte à la 1^{ère} mandature, désenclave les sections de Matouba et Papaye. Les dégâts importants causés aux infrastructures par le passage de la tempête Fiona, ont donné l'occasion, pour la Région, de lancer un grand programme de confortement des ponts et ouvrages hydrauliques de la Basse-Terre qui vient s'ajouter au programme déjà lancé de mise aux normes parasismiques des ponts de Guadeloupe. La réparation du pont de Géta à Capesterre-Belle-Eau a permis de rétablir l'accès normal à la commune, interrompu après le passage de Fiona et redynamise l'économie de celle-ci en permettant un meilleur accès aux commerces.

LES PROJETS PRIORITAIRES À VENIR

Les études et travaux se poursuivent concernant plusieurs projets attendus : une déviation à Sainte-Marie à Capesterre-Belle-Eau, une voie de délestage Perrin-Aéroport entre la RN5 et la RN11 aux Abymes et une voie pendulaire (réversible) sur la RN4 entre Poucet et Grande Ravine à Gosier. Sont toujours en



Giratoire à Nolvivier à Sainte-Rose

cours, les travaux de mise à 2x2 voies de la RN2 entre Beausoleil et Wonche à Baie-Mahault et Fonds Budan ainsi que l'aménagement du giratoire à Nolvivier à Sainte-Rose.

PROTECTION ET MOBILITÉ DURABLE

Afin d'offrir davantage de solutions de transport efficaces et durables, la Région Guadeloupe mise sur la multimodalité. Plusieurs projets à long terme sont actuellement étudiés comme la réalisation en collaboration avec le syndicat mixte des transports, d'un système de voies réservées aux transports en commun dans l'agglomération centre (TCSP) intégrant la réalisation d'un troisième franchissement de la Gabarre ou l'aménagement de voies réservées aux transports collectifs à l'approche de Sainte-Marie à Capesterre-Belle-Eau.

Toujours avec l'idée d'encourager le transport collectif, la rénovation et l'installation de cent points d'arrêts de bus sont toujours en cours avec l'ambition de garantir un accès aux arrêts de bus à tous et singulièrement aux personnes à mobilité réduite (cofinancement État/Europe).

Des pistes cyclables verront bientôt le jour à Baie-Mahault, Sainte-Anne, Deshaies, Basse-Terre ou Vieux Habitants (co-financement État/Europe).

Parmi les priorités, les travaux de la déviation de la Boucan se poursuivent avec le détournement et la restauration des berges de la rivière Anceneau. La protection du littoral et des rivières demeure d'actualité via le projet OCEAN qui prévoit des actions d'enrochement et des projets de confortement des berges.

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

En juillet 2021, la collectivité lançait le projet Ma trame verte routière (TVR) sur la base du schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Objectif : planter le long des axes routiers et sur les échangeurs, plus de 50 000 plantes, 140 espèces végétales différentes (dont 75 % d'espèces locales) sous la forme de micro-forêts, d'écosystèmes naturels ou jardinés afin de contribuer à la restauration des continuités écologiques du territoire. L'ambition est de recréer des liens entre les zones naturelles et favoriser les échanges entre la faune et la flore locales. Six tronçons, au total, ont été choisis pour ce projet expérimental destiné à s'étendre par la suite sur l'ensemble du territoire : Beausoleil à Destrellan et la Jaille à Baie-Mahault, l'aéroport et la zone de Dothémare aux Abymes, les secteurs d'Arnouville et de Versailles à Petit-Bourg.

Ces actions sont également assorties d'opérations d'aménagement paysager sur les giratoires. Ma trame verte routière a mobilisé une dizaine d'entreprises et une centaine de personnes en insertion pour la réalisation des aménagements et pour leur entretien. D'autres actions d'embellissement du paysage s'étendront prochainement aux lycées, aux établissements sportifs et aux résidences régionales.

1,1 million d'euros

Il s'agit du montant total investi pour la réfection du pont de Géta à Capesterre-Belle-Eau. Il a été conçu conformément aux normes et à la réglementation en vigueur en termes de qualité, de sécurité et de résistance.



Gestion des déchets

UN TERRITOIRE DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Telle est la volonté de la **Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT)** en optimisant la collecte, le traitement des déchets ménagers et assimilés de ses communes membres tout en sensibilisant ses administrés à l'importance du tri. Éclairage avec Guy Losbar, son président.

Texte Sandrine Chopot - Photo CANBT et Lou Denim



Guy Losbar, président de la CANBT

Pourriez-vous nous rappeler quelle est la compétence de la CANBT en matière de gestion des déchets ?

Guy Losbar, président de la CANBT : La Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre est chargée de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés de ses 6 communes membres. Cette compétence est un des leviers clés de notre ambition de faire du Nord Basse-Terre un territoire de haute qualité environnementale.

Notre stratégie repose sur une large implication de nos concitoyens, à travers la modification des comportements individuels, et sur la collaboration avec le monde associatif, un relai essentiel de notre politique de gestion des déchets.

Notre priorité est de proposer à nos administrés des solutions simples et accessibles à travers un maillage équilibré du territoire : une déchetterie pour chacune des 6 communes membres, avec l'ouverture prochaine de la déchetterie de Petit-Bourg, la construction d'ici 2 ans de celles de Sainte-Rose et de Goyave, mais aussi le déploiement ces derniers mois de plus de 300 bornes d'apport volontaire sur tout le territoire. Elles s'ajouteront aux déchetteries déjà existantes situées à Deshaies, Lamentin et Pointe-Noire.

Comment sont organisés la collecte et le traitement des déchets sur vos six communes ?

Plusieurs modalités existent selon la commune, le type de déchets et de logements : la collecte régulière en porte à porte, la collecte à la demande et le dépôt volontaire en déchetteries. Certains de ces déchets sont stockés et démantelés sur notre territoire, valorisés par compostage ou recyclage. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos communes membres, notamment en matière de lutte contre les dépôts sauvages.



Bornes d'Apport Volontaire

Nous œuvrons perpétuellement à améliorer le service rendu aux administrés, en renouvelant les bacs, comme c'est le cas actuellement à Lamentin et à Sainte Rose, ou en proposant de nouvelles filières de tri sélectif, pour promouvoir une économie circulaire et durable.

Pour reprendre le message de Clean My Island, «La Guadeloupe est trop belle pour devenir une poubelle», quelles sont les actions de sensibilisation mises en place pour inciter les administrés à mieux trier leurs déchets ?

Plusieurs actions de sensibilisation ont été déployées depuis le début du mandat, qu'il s'agisse de la distribution de 6 000 composteurs, d'interventions auprès des établissements scolaires ou d'opérations de distribution de guides de collecte.

Nous sommes fiers d'être la première collectivité de Guadeloupe à développer un système de gratification du geste de tri grâce à Cliiink. Ce dispositif, qui repose sur une large implication des associations et des petits commerçants du territoire, permet aux usagers d'accumuler des points convertibles en bons d'achat à chaque geste de tri.

Dans les semaines à venir, un « Appel à Manifestation d'Intérêt » prévoyant la sélection et le soutien financier de 6 associations porteuses d'une stratégie de collecte de bocaux et bouteilles en verre et de projets d'actions de sensibilisation à la transition écologique sera publié en appui de notre démarche.

Des conseils pour mieux recycler ses déchets ?

Pour bien trier, il faut être bien informé. La CANBT met donc tout en œuvre pour assurer le meilleur accompagnement possible à travers le déploiement de 13 ambassadeurs de l'environnement sur le terrain, et la publication de guides sur son site internet et ses réseaux sociaux. Ceci étant dit, le meilleur déchet est encore celui qu'on ne produit pas. Il est donc essentiel de limiter les produits à usage unique, d'acheter en vrac et de réparer au lieu de jeter.

Quel est l'objectif de la CANBT pour les dix années à venir et comment y parvenir, selon vous ?

Au-delà de la question des équipements, l'avenir repose surtout sur l'appropriation des enjeux environnementaux par les citoyens. Ces prochaines années seront donc consacrées à l'intensification de notre démarche pédagogique auprès des administrés. Notre ambition de faire du Nord Basse-Terre un territoire de haute qualité environnementale n'a de sens que pour eux et par eux.



Déchetterie de Pointe-Noire

Grand chantier

UN HUB PORTUAIRE CLÉ DANS LA CARAÏBE

Entre modernisation des équipements et stratégie territoriale, le **Grand port maritime de Guadeloupe (GPMG)** entame une phase ambitieuse de son développement. Objectifs : répondre aux exigences internationales en devenant davantage compétitif, durable et performant.

Texte Sarah Balay - Photos Lou Denim

Quelles sont les grandes orientations fixées par le conseil de surveillance du Grand port maritime de Guadeloupe (GPMG) dans le cadre du projet de structuration quinquennal 2024-2028 ?

Bruno Blandin, vice-président du conseil de surveillance du GPMG : Le programme pluriannuel d'investissement s'inscrit dans une dynamique globale de modernisation des installations des cinq sites



Bruno Blandin, vice-président du conseil de surveillance du GPMG

portuaires du GPMG : Jarry Baie-Mahault – Pointe-à-Pitre – Basse-Terre – Folle anse de Marie-Galante et la marina de Bas du Fort. Le conseil a notamment approuvé le principe de la construction du nouveau siège. Cette relocalisation libérera de l'espace, permettant l'aménagement et le développement d'activités dans le cadre de Karukera Bay (aménagement du front de mer).

La gare maritime de Bergevin devra être repensée afin d'adapter son dimensionnement au nombre de passagers accueillis, près de 800 000 en 2023. L'enjeu est de répondre à l'accroissement des flux maritimes internationaux et de l'archipel dans de meilleures conditions de confort, de sûreté et de sécurité.

Le port de Basse-Terre fera l'objet d'une étude globale, incluant les activités touristiques. Le développement de la filière nautique et la stratégie foncière du GPMG devront aussi se poursuivre.

Quels sont les enjeux spécifiques autour du projet de hub portuaire en Guadeloupe ?

L'OMI (organisation maritime internationale) a fixé un objectif fort : tendre vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. La nouvelle stratégie nationale portuaire, adoptée par l'État en 2021, demande ainsi aux GPM de définir une trajectoire de transition écologique. Les ports doivent se tenir prêts à accueillir des navires de nouvelle génération, équipés de nouvelles motorisations moins polluantes et dont la longueur avoisine les 270 mètres.

Le projet de hub portuaire en Guadeloupe est un projet territorial visant à moderniser les infrastructures avec des équipements performants. Depuis 2022, des discussions ont lieu avec la communauté portuaire, les collectivités et l'État. Le montant global des investissements sous maîtrise d'ouvrage publique (GPMG) est estimé à 135 millions d'euros (échéance à 2025).



La Guadeloupe doit disposer des infrastructures portuaires nécessaires pour accueillir les navires directement depuis l'Europe et ne pas dépendre d'un autre port de la Caraïbe qui servirait d'intermédiaire. Disposer d'un hub portuaire performant offre également de nouvelles opportunités de sourcing et de nouveaux circuits d'exportation pour les acteurs économiques du territoire.

Les travaux d'extension, notamment du quai 12, ont démarré en juillet pour une livraison dans un an. Quelles sont les transformations attendues ?

Ces travaux permettront au terminal portuaire de disposer de 300 mètres de linéaire de quai, créant des conditions d'accueil optimales pour les navires de nouvelle génération. Un chantier qui, au pic de l'activité, mobilise 60 personnes par jour, dont 70 % d'emplois locaux directs. Du terrassement aux travaux subaquatiques, en passant par les bureaux d'études, ce sont plusieurs entreprises guadeloupéennes à pied d'œuvre.

“ Les ports doivent se tenir prêts à accueillir des navires de nouvelle génération, équipés de nouvelles motorisations moins polluantes et dont la longueur avoisine les 270 mètres ”

Outre les infrastructures, c'est l'ensemble des modes opératoires du terminal qui vont évoluer. Les opérations de chargement et déchargement de navires pourront, par exemple, s'opérer de nuit en fonction

des besoins des armateurs. Outre la mise en service de trois nouveaux portiques, le terminal de Jarry/Baie-Mahault sera équipé d'une manutention horizontale qui permet de densifier le stockage de conteneurs et ainsi d'augmenter la capacité du terminal.

Quelles sont les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact sur l'environnement ?

43 mesures d'évitement, de réduction, de compensation et de suivi sont en place. Par exemple, la surveillance acoustique et visuelle des espèces marines protégées est réalisée par des opérateurs

formés MMO (Marine Mammals Observers). À ce jour, la turbidité, les vibrations, la qualité de l'air, l'acoustique aérienne et l'acoustique sous-marine sont surveillées en continu. Le public pourra d'ailleurs découvrir l'évolution de ce chantier via une exposition au siège du GPMG au dernier trimestre 2024.

Développement territorial

UN PARTENAIRE CLÉ DEPUIS 37 ANS



Acteur important de l'aménagement et du logement en Guadeloupe et en Martinique, la **SEMAG** surmonte les défis pour s'affirmer comme un pilier du développement territorial. **Henri Laventure**, directeur général, nous dévoile les projets à venir.

Texte Marie Ozier-Lafontaine - Photo Lou Denim

“Notre ambition est de construire 1800 nouveaux logements sociaux d'ici 2032, qui s'ajouteront aux 5100 déjà construits”

Henri Laventure,
directeur général de la
SEMAG

Quelles sont les activités de la SEMAG ?

Henri Laventure : La SEMAG est une société d'économie mixte qui agit dans plusieurs domaines : construction de logements sociaux, bailleur social, aménageur de territoires pour le compte des collectivités locales à travers la structuration d'espaces publics tels les ports de pêche ou de plaisance, les plages publiques et la restructuration de quartiers anciens. Nous intervenons également dans la création

et la gestion de Zones d'Activités Economiques (ZAE). Nous avons aussi développé une activité de promotion immobilière, afin de favoriser l'accès à la propriété, notamment au profit des ménages dont les critères de revenus dépassent ceux du logement social. À cela s'ajoute notre implication dans le secteur touristique avec la gestion du Jardin botanique de Deshaies, un site phare où nous réalisons des investissements réguliers pour maintenir le haut niveau d'attractivité du lieu.

Vous avez rencontré des difficultés financières ces dernières années. Comment les avez-vous surmontées ?

C'est vrai, nous avons traversé une période difficile entre 2019 et 2021. Avec le changement de gouvernance en 2022, de nouvelles orientations stratégiques ont été arrêtées pour le développement de la société. Une opération de recapitalisation à hauteur de 10 millions d'euros a été décidée par notre conseil d'administration et sa Présidente Betty Armougon. Aujourd'hui, 85% de cette opération est réalisée et nous prévoyons de la finaliser d'ici la fin de l'année. Grâce à cette stratégie, aux efforts déployés par le personnel et la direction, en particulier la directrice adjointe Marie-Paule Béléus, la société a développé ses activités, accru sa productivité et renoué avec des résultats excédentaires en 2022, qui se sont confirmés en 2023, malgré un contexte économique défavorable, marqué par l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Quels sont vos axes de développement aujourd'hui ?

Nous consolidons nos compétences dans le logement social et l'aménagement du territoire, mais nous visons aussi de nouvelles pistes, avec la promotion immobilière, le locatif libre, la gestion de ZAE. Nous portons également, avec des partenaires privés, un projet ambitieux : la construction d'un hôtel cinq étoiles à l'Anse Champagne à Saint-François. Cet équipement de luxe viendra renforcer l'offre touristique de la Guadeloupe dans un secteur où les établissements de ce standing sont encore trop rares. Ce projet, estimé à 100 millions d'euros, dont

les premiers travaux devraient débuter fin 2025, marquera notre ancrage durable dans ce secteur.

Vous avez établi un Plan à Moyen Terme (PMT).

De quoi s'agit-il ?

Le PMT est un document stratégique qui guide nos actions jusqu'en 2032. Il s'agit d'un plan ajusté annuellement, qui nous permet d'avoir une vision claire de nos objectifs, notamment dans le logement social, l'aménagement et la promotion immobilière. A titre d'exemple, notre ambition est de construire 1800 nouveaux logements sociaux d'ici 2032, qui s'ajouteront aux 5100 déjà construits et d'augmenter de 50% notre chiffre d'affaires dans l'aménagement. Ce plan, fruit d'un travail collectif avec nos équipes, nous permet de maintenir une trajectoire de croissance maîtrisée, tout en tenant compte des réalités du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt qui impactent directement nos projets de promotion immobilière.

Comment travaillez-vous avec plus de 100 collaborateurs ?

La SEMAG repose sur des valeurs solides d'engagement, de solidarité et d'humilité. Nos collaborateurs jouent un rôle essentiel dans les bons résultats de l'entreprise. Ils sont impliqués dans la mise en œuvre des projets complexes que nous menons. Notre activité peut parfois être particulièrement intense, mais je constate avec admiration que nos équipes restent mobilisées et motivées, quelles que soient les difficultés rencontrées. Qu'elles en soient remerciées.



Construction du nouveau siège d'EDF - Technopôle Audacia Baie-Mahault



Projet de reconstruction du lycée Baimbridge

La diversité des métiers et l'expertise pluridisciplinaire sont au cœur de l'organisation de la **SEMAG** afin de répondre efficacement aux enjeux qui président à l'aménagement des territoires. **Présentation des 5 pôles qui structurent son action :**

LA DIRECTION DES SERVICES OPÉRATIONNELS

23 collaborateurs, 2 responsables de services

La vocation de cette direction est de répondre aux enjeux de développement des territoires en rassemblant les compétences et les acteurs de l'aménagement, de la construction pour concevoir des solutions opérationnelles pour ses clients publics et privés. Les champs d'interventions sont multiples et complémentaires. Ils tournent autour des trois grands métiers que sont : l'aménagement du territoire et la construction d'équipements publics pour le compte des collectivités, la production de logements locatifs sociaux et le développement de l'immobilier résidentiel (accession à la propriété) et tertiaire (immeubles professionnels).

La SEMAG se positionne très en amont du processus de transformation des territoires à travers ses missions de conseils et d'assistance à ses donneurs d'ordres en vue de la prise de décision.

LE SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Il intervient pour accompagner les collectivités dans leurs choix techniques et financiers en recherchant la meilleure efficacité budgétaire. Il est ainsi, en mesure d'intervenir à toutes les étapes d'un projet : conception, recherche de financement, aménagement, construction et gestion d'équipements. Ce service accompagne également les collectivités qui souhaitent créer et gérer des espaces affectés au développement économique de leur territoire.

LE SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Il est dédié à la production de logements aidés. Cette activité est aujourd'hui confrontée à un contexte réglementaire et financier très contraignant et donc peu propice à l'équilibre des opérations dont il a la charge. La construction du patrimoine social constitue une part importante de l'activité opérationnelle de la SEMAG. Ainsi, après avoir livré près de 500 logements en 2023, la SEMAG livrera 619 logements dans les 2 prochaines années. Cette activité de construction sociale très soutenue est le gage du développement de son parc qui compte aujourd'hui 5 113 logements pour 115 résidences en Guadeloupe et Martinique.

De 2026 à 2031, la Semag se donne comme objectif de produire 200 logements par an. En parallèle, un important programme de réhabilitation de son patrimoine immobilier est engagé avec 6 résidences en travaux (400 logements) en 2024.

La SEMAG a à cœur d'intégrer des solutions de transition énergétique et écologique dans ses projets de construction de logements. Ainsi en 2023 une opération de 80 logements locatifs sociaux a été réalisée sur le territoire de Petit-Bourg, en autoconsommation électrique.

LE SERVICE DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

La SEMAG détient une expérience reconnue dans la construction d'ensembles immobiliers, qu'il s'agisse de bureaux, de locaux d'entreprises ou de résidences. Elle la met à profit pour développer, depuis 2018, une activité de promoteur immobilier. Elle vient ainsi de livrer 2 programmes de logements (26 villas à Damencourt au Moule en 2024 et 20 appartements à Petit Bourg en 2023).

Malgré un contexte peu favorable à la promotion immobilière, la SEMAG est en phase de commercialisation de son dernier programme de 44 villas à proximité du futur CHU. Aussi, elle s'apprête à livrer d'ici cette fin d'année, le futur siège de la



Perspective du futur quartier de Bergevin à Pointe-à-Pitre
NPNRU Cap Excellence (RUCAP)



CANGT, au Moule ainsi que les locaux des services techniques de cette ville.

La SEMAG conçoit des programmes d'immobiliers tertiaires modernes et respectueux de l'environnement, des bâtiments aux normes HQE et pour la première fois dans la Caraïbe, certifiés BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), qui apportent des solutions pertinentes au monde de l'entreprise.

LA DIRECTION DE LA GESTION LOCATIVE ET DU PATRIMOINE

44 collaborateurs, 3 responsables de services en Guadeloupe et 1 en Martinique

Avec plus de 10 000 demandes émanant notamment des publics spécifiques que sont les personnes âgées et les jeunes aspirant à la décohabitation, le besoin en logements sociaux est très soutenu en Guadeloupe et n'est satisfait qu'à hauteur d'un peu moins de 3 000 attributions par an tous bailleurs confondus.

La mission de la Direction de la gestion locative consiste donc d'une part, à tout mettre en œuvre pour permettre aux ménages à revenus modestes et en situation de précarité d'accéder à un logement dont le loyer doit être en cohérence avec leur niveau de revenus et d'autre part, d'assurer la gestion de ce logement pendant toute la durée de la location.

La direction veille également au renforcement de la cohésion sociale au sein des résidences en développant des actions d'accompagnement social des habitants et le soutien des associations de locataires. La SEMAG développe une politique de proximité auprès des résidents en positionnant au sein des quartiers, des gardiens, qui assurent une bonne prise en compte de

leurs doléances et encouragent également leur participation aux activités citoyennes dans les quartiers. Enfin, cette direction est la garante du bon état d'entretien du parc locatif dont elle assure la maintenance au quotidien.

La SEMAG occupe une place stratégique dans le secteur touristique avec l'exploitation du Jardin Botanique de Deshaies. Les enjeux, ces prochaines années, seront d'en renforcer l'attractivité en diversifiant l'offre d'expériences proposées aux visiteurs et de réduire l'impact environnemental.

Terre d'avenir

VILLE NOUVELLE

Depuis 2014, une série d'opérations d'ampleur transforme la **Ville de Petit-Bourg**, valorise son patrimoine et façonne son identité maritime. Au cours d'une balade inaugurale, Le 12 août dernier, le Maire David Nebor dévoilait les quatre dernières réalisations. Nous y étions.

Texte Alix Delmas - Photo Lou Denim et Ville de Petit-Bourg



David Nebor,
Maire de la Ville de Petit-Bourg

de leur talent et de leur savoir-faire ». Virginie Bonot, architecte, directrice de l'aménagement et des projets structurants de la ville de Petit-Bourg détaille : « Notre objectif était de créer une infrastructure portuaire communale. Nous avons dorénavant une plateforme de 4 000 m², un espace de stockage à sec pour plus de 60 unités, des racks pour des bateaux de 8 et 10 mètres, une structure de réparation, d'entretien notamment pour des opérations de carénage. Ces nouveaux équipements portuaires d'envergure font du port de Petit-Bourg le premier port à sec de l'archipel ».

9 H 30 - UN BOULEVARD OUVERT SUR LA MER

La visite se poursuit avec une déambulation sur le boulevard Omer Ninine. Cette volonté de redynamiser le centre-bourg en orientant la ville sur la mer trouve un écho avec l'aménagement de la frange urbaine littorale. Il s'agit de

favoriser la liaison port-ville pour offrir aux petits-bourgeois un espace de promenade convivial face à la mer, en supprimant les garde-corps qui obstruaient la vue, en élargissant les voies réservées aux piétons, en ralentissant la vitesse de circulation sans oublier un travail paysager afin de conférer aux promeneurs d'amples zones d'ombrage grâce à la présence de végétaux endémiques adaptés au bord de mer tels que les amandiers, raisiniers ou pourpiers. Ces travaux sur cet axe de vie et de circulation offrent un cadre agréable et sécuritaire, souligne le Maire de la commune.

10 H 15 - LE MARCHÉ, CŒUR BATTANT DE CHAQUE VILLE

Les invités venus nombreux poursuivent la visite en direction du marché historique Henriette Calif. Afin de valoriser le patrimoine et d'insuffler du dynamisme au développement économique de la

8 H 15 - DÉCOUVERTE DU 1ER PORT À SEC DE L'ARCHIPEL

La visite débute face au hangar de la zone technique du port de la Vinaigrerie. « L'ouverture sur le littoral, c'est d'abord une stratégie économique pour nous », note en préambule le Maire David Nebor. Créer un véritable pôle d'activité maritime, telle est l'ambition du Maire pour la ville : « Nos artisans et professionnels de la mer disposent dorénavant d'un outil à la hauteur



Travaux d'aménagement du Boulevard Omer Ninine



Espace d'Arts urbains. Réalisation des premières fresques lors d'un happening organisé lors de l'inauguration de la place avec l'Association Corpo Art, l'Art D'aider. Artistes : Jonathan Bazin dit «John B» Boris Muratet dit «MAKER» et Stéphane Deruel dit MACFA



de gauche à droite : M. Patrick Boulogne 9^{ème} Adjoint au Maire, David Nebor, Maire de Petit-Bourg, Dominique Larifla, ancien Maire de la Ville- M. Guy Losbar, Président du Département et de la CANBT- M. Ary Chalus, Président de la Région Guadeloupe

ville, les agents municipaux l'ont réhabilité : « C'est une institution pour la commune, un lieu de rendez-vous ouvert à tous où l'on trouve des produits frais locaux », rappelle David Nebor qui affiche son soutien au commerce de proximité grâce à de nouveaux équipements et des conditions d'accueil optimisées. Une réhabilitation qui lui tenait particulièrement à cœur.

11 H - HOMMAGE VIBRANT À DOMINIQUE LARIFLA SUR LA PLACE DE LA MAIRIE COMPLÈTEMENT RÉAMÉNAGÉE

Enfin la balade s'achève sur la place de la Mairie où d'importants travaux de requalification ont été réalisés. Aujourd'hui renommée « place Dominique Larifla », l'esplanade de l'Hôtel de Ville offre aux habitants un nouvel espace de vie harmonieux et moderne au Centre-Bourg. Plus colorée et végétalisée, et également plus ouverte à la déambulation, la place propose désormais un îlot urbain, un square dédié à la restauration, une palmeraie des arts urbains, un parvis central pour accueillir des manifestations culturelles et sportives et prochainement, un espace de jeux pour les enfants. Le lambi emblématique a aussi été

réhabilité et bénéficie d'un nouvel éclairage. La présence d'un food-truck ainsi que d'autres espaces en cours d'aménagement offrent déjà à la population une pleine réappropriation du site. L'espace des arts dont trois murs de 4 mètres sur 2,50 dédiés au street art fera bientôt l'objet d'appels à projets. Après avoir rendu un vibrant hommage à Dominique Larifla et remercié tous ceux qui œuvrent à faire de Petit-Bourg un lieu où il fait bon vivre, David Nebor maintient le cap d'une ville attractive et durable. Une politique d'aménagement du territoire qu'il entend poursuivre en faveur du dynamisme économique, de la revitalisation du centre-bourg et de la valorisation de son patrimoine.

DOMINIQUE LARIFLA, UN HOMME POLITIQUE D'ENVERGURE

Né en 1936 à Petit-Bourg, cardiologue de profession, Dominique Larifla est ancien Maire de Petit-Bourg, ancien Président du Conseil Général, ancien député et ancien sénateur de la Guadeloupe. Depuis 2024, la place de la mairie de Petit-Bourg porte désormais son nom.



Futur espace de jeux pour enfants
Image 3D urbaniste IN CITY de POUGET et Bureau d'études ETEC

Pour les territoires

L'IMMOBILIER, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Bailleur social et opérateur immobilier, la **Semsamar**, est un acteur clé de l'aménagement des territoires. Si la réhabilitation reste une priorité, la construction de logements neufs intègre aussi sa stratégie. Objectifs : répondre aux défis de durabilité et de qualité de vie aux profits des Guadeloupéens.

Texte Sarah Balay - Photos Lou Denim et Semsamar



Vincent Derussy, directeur des services opérationnels et du développement Guadeloupe/Martinique

Quelles sont vos préoccupations majeures en matière de constructions neuves ?

Vincent Derussy, directeur des services opérationnels et du développement Guadeloupe/Martinique : Un projet de construction ou d'aménagement n'est pas un acte anodin... Il doit être réfléchi et discuté avec les acteurs publics (collectivités, concessionnaires) et les autres parties prenantes (commerçants, population). L'acte de construire devient ainsi un acte territorial. Le lancement d'un programme neuf au cœur d'un centre bourg, par exemple, contribue à revitaliser son attractivité tout en respectant la nouvelle législation ZAN (zéro artificialisation nette). À Capesterre-Belle-

Eau, nous répondons aux besoins de nos aînés en construisant une résidence seniors (32 logements). Mais pas n'importe où : en lieu et place de l'ancien hôpital qui était une friche dans le centre-ville.

La démarche éco-responsable est aussi intrinsèque à tous nos projets, qu'il s'agisse d'aménagement urbain, de production de logements sociaux ou libres. Au-delà de la RTAA DOM(1) qui s'impose, nous avons le souci de la recherche de cibles environnementales au moment de la conception, en mettant en avant les EnR (énergies renouvelables), que ce soit sur le photovoltaïque ou la récupération d'eau de pluie.



© Visualmo



© SEMSAMAR

Le Lagon Bleu, programme immobilier, livraison prévue en 2025

Quels sont vos programmes de logements neufs actuellement ?

Deux projets sont éligibles à la défiscalisation (loi Pinel en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024) : le Lagon Bleu à Sainte-Anne et Mawali à Concordia, Saint-Martin. Ils représentent de réelles opportunités, car ils sont implantés dans des secteurs à forte demande locative, saisonnière notamment. Le Lagon Bleu, dont la livraison est prévue début 2025, est une résidence de douze appartements à l'architecture créole située dans le bourg, à moins de 200 mètres de la plage. Mawali, avec ses 28 appartements modernes, surplombe la baie de Marigot, avec une vue à couper le souffle !

En 2026, nous livrerons aussi 14 villas mitoyennes dans la campagne moulienne, à Gardel, ainsi que des villas et des appartements de standing sur les hauteurs de Grand Case à Saint-Martin.

À Saint-François, secteur Cocoyer, 52 logements en PSLA (prêt social location accession) (2), et commercialisés par la SP HLM, devraient sortir de terre en 2026. La création d'une nouvelle zone d'activité commerciale, créatrice de 50 à 70 nouveaux emplois, est actuellement en phase d'étude et de concertation avec les collectivités et les services de l'État.

En quoi accéder à la propriété aurait-il un impact direct sur l'aménagement du territoire ?

Investir dans un bien immobilier (issu d'un programme collectif), c'est pouvoir bénéficier des avantages de la défiscalisation et créer un patrimoine transmissible à ses enfants. Mais pas seulement. C'est aussi un statut qui incite à prendre soin de sa propriété et de son environnement. Cela crée une responsabilité collective envers le quartier et favorise une transformation durable. Si à cela s'ajoutent des activités associatives,

des commerces et des équipements publics corrects, c'est tout un secteur qui revit. Nous avons observé cette dynamique positive suite à plusieurs de nos projets, notamment à Moule, Petit-Bourg et Capesterre-Belle-Eau.

(1) RTAA DOM : réglementation thermique, acoustique et aération.

(2) PSLA : dispositif d'accès à la propriété qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire.

Une expertise sur quatre territoires

Fondée en 1985, la Semsamar, société d'économie mixte de Saint-Martin, est à ce jour l'unique aménageur, bailleur social et opérateur immobilier présent à la fois sur Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. Aménagement du territoire, gestion locative, promotion immobilière... La Semsamar se démarque par la diversité de ses expertises. Bien plus qu'un bailleur social, elle joue un rôle clé dans le développement des territoires (15 000 logements aux Antilles Guyane), notamment en accompagnant les populations tout au long de leur parcours résidentiel, du statut de locataire à celui de propriétaire, en favorisant également l'axe emploi/logement.



Loïc Miseriaux, chef de projet IRVE au Sy.MEG

Depuis 2022, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE), le Sy.MEG détient la compétence de création et d'entretien des IRVE. Dans l'objectif d'accélérer le déploiement des IRVE ouvertes au public, le Sy.MEG est en cours d'élaboration du Schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (SDIRVE). « Il permettra d'assurer pour le compte des communes qui lui ont transféré cette compétence, l'installation, l'exploitation, la maintenance et l'organisation d'un maillage rationnel des IRVE sur le territoire », explique Loïc Miseriaux, chef de projet IRVE au Sy.MEG.

MAILLAGE OPTIMISÉ

Le déploiement des bornes de recharge publiques est un enjeu crucial pour les communes offrant de nombreux avantages en termes de mutualisation des coûts, des moyens, d'attractivité, de visibilité. « Nous réalisons un seul schéma directeur pour l'ensemble de la Guadeloupe. Cela leur permet d'avoir un maillage cohérent et adapté aux besoins réels du territoire, d'avoir une garantie d'interopérabilité entre les bornes, un interlocuteur unique pour la

Collectivités locales

TOUS À BORD DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE !

Le **Sy.MEG** (Syndicat Mixte d'électricité de Guadeloupe) accompagne les communes dans le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Huit ont déjà transféré la compétence IRVE*. Quant à celles qui ne l'ont pas encore fait, elles ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour s'engager. Texte Sandrine Chopot - Photo Lou Denim

hotline 24h/24-7j/7, de répondre aux attentes des administrés qui souhaitent une répartition plus équitable des bornes, notamment dans les zones rurales et habitats collectifs », poursuit-il.

SOUTIEN FINANCIER AUX COMMUNES

Le Sy.MEG propose un processus structuré pour accompagner les communes dans le déploiement des bornes de recharge. « L'accompagnement est financé à 80 % par le FACÉ (Fonds d'amortissement des charges électriques) et à 20 % par le Sy.MEG et la commune. Durant tout le processus, les mairies peuvent bénéficier de l'expertise et du savoir technique de nos équipes », conclut Loïc Miseriaux.

*Infrastructure de Recharge de Véhicules électriques.

120 bornes et 240 points de charge

Huit communes (*) ont répondu à l'appel. Les travaux vont démarrer dès novembre 2024. 120 sites de recharge composés d'une borne avec deux points de charge seront installés sur le territoire. « La puissance des points de charge sera comprise entre 11 kW et 24 kW. Considérant un temps de charge égale à une heure, l'utilisateur obtiendra 44 % d'autonomie soit 170 km (estimation Renault Zoé) », précise Loïc Miseriaux.

(*) Baie-Mahaut, Le Lamentin, Port-Louis, Vieux-Fort, Anse-Bertrand, Terre-de-Haut, Capesterre-Belle-Eau et Pointe-Noire

Acteur majeur de la transition énergétique

Le Sy.MEG est le syndicat unique qui accompagne les 32 communes de Guadeloupe dans l'organisation du réseau public d'électricité et sur la voie de la transition énergétique. Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité moyenne et basse tension, il doit s'assurer de la bonne exécution des missions du service public confiées au concessionnaire EDF dans le cadre du contrat de concession signé pour une durée de 30 ans.



PRORENT
LOCATION DE VOITURES

Roulez Pro!

Gamme utilitaire



3m³

6m³

11m³

www.pro-rent.com

LARGE CHOIX DE VEHICULES

TARIFS ATTRACTIFS

NAVETTE AEROPORT & PORT

Z.I. JARRY
228 RUE ALFRED LUMIERE

☎ **0590 26 73 44**
reservationpro-rent@orange.fr



Prorent Guadeloupe

Pour la transformation durable du territoire

UN ENGAGEMENT **TOTAL**

Avec plus de 400 millions d'euros d'investissements prévus dans les cinq prochaines années, **Sikoa** se positionne comme un acteur central de l'aménagement du territoire en Guadeloupe. Explications avec son président, Thierry Romanos et son directeur général, Nicolas Gigot.

Texte Rédaction - Photo Sikoa



Thierry Romanos, président de Sikoa

En lien avec la feuille de route de son actionnaire majoritaire, Action Logement, le président de Sikoa, Thierry Romanos confirme une stratégie qui s'articule autour de plusieurs axes pour répondre aux enjeux de l'aménagement du territoire, du développement économique et de la transition écologique. À travers des projets de rénovation urbaine, de

redynamisation des centres-bourgs et de création de logements pour les salariés, Sikoa vise à améliorer la qualité de vie des résidents et soutenir l'économie locale.

RÉHABILITATION ET NOUVELLES CONSTRUCTIONS HQE

En matière de rénovation urbaine, Sikoa s'inscrit dans un programme

ambitieux avec Cap-Excellence, l'ANRU* et Action Logement, incluant la réhabilitation des résidences et une refonte complète des quartiers. Les nouvelles constructions seront certifiées HQE*, utilisant des matériaux biosourcés et intégrant des technologies innovantes pour produire de l'énergie verte et réduire l'empreinte carbone. Ces projets incluent aussi la création d'espaces intergénérationnels, des équipements scolaires, des commerces et des espaces associatifs.

OPÉRATIONS « CŒUR DE VILLE »

La redynamisation des centres-villes s'inscrit dans cette même logique, avec un focus sur les opérations « cœur de ville » portées par les communes avec l'appui de « Terres Caraïbes ». La centralisation des services à proximité des habitants et la réduction des friches urbaines permettent de répondre aux besoins d'une population vieillissante et de dynamiser l'économie locale. Thierry Romanos rappelle que Sikoa s'engage activement dans la construction de logements à proximité des zones d'activité, soutenant le développement des entreprises et leurs salariés en leur proposant des logements abordables et durables.

*ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine HQE : Haute qualité environnementale

Interview

Nicolas Gigot, directeur général de Sikoa



Quels sont les grands axes de votre programme de rénovation urbaine ?

Nicolas Gigot, directeur général de Sikoa : Notre engagement repose sur quatre piliers : la rénovation urbaine, la construction neuve, la réhabilitation et la gestion urbaine de proximité. Nous visons à revitaliser les quartiers en diversifiant l'offre de logements et en intégrant des équipements comme des commerces, des crèches, des écoles et des espaces associatifs.

Comment allez-vous améliorer la qualité de vie dans ces quartiers rénovés ?

Nous utilisons des matériaux biosourcés, la rénovation énergétique et des aménagements adaptés aux défis climatiques et sismiques. Tous nos nouveaux logements seront certifiés HQE et traversants pour une meilleure ventilation naturelle. Nous introduirons des solutions innovantes comme la production d'énergie photovoltaïque.

Quelles autres initiatives allez-vous mettre en place pour revitaliser les quartiers ?

Nous créerons des parcs, des espaces partagés, et intégrerons des pistes cyclables et des cheminements piétons. Nous favoriserons la formation et l'insertion professionnelle en incluant des clauses d'insertion dans tous nos marchés de travaux.

Quels sont vos objectifs pour la redynamisation des centres-villes ?

Nous voulons rénover des immeubles anciens et les locaux de commerce et services, répondre aux besoins d'une population vieillissante et proposer des loyers abordables.

Quel rôle joue l'économie locale dans ces projets ?

La rénovation des centres-villes permet de créer des activités économiques locales, générer de l'emploi et encourager l'entrepreneuriat.

Vous avez mentionné l'importance des logements pour les salariés. Pouvez-vous nous en dire plus ?

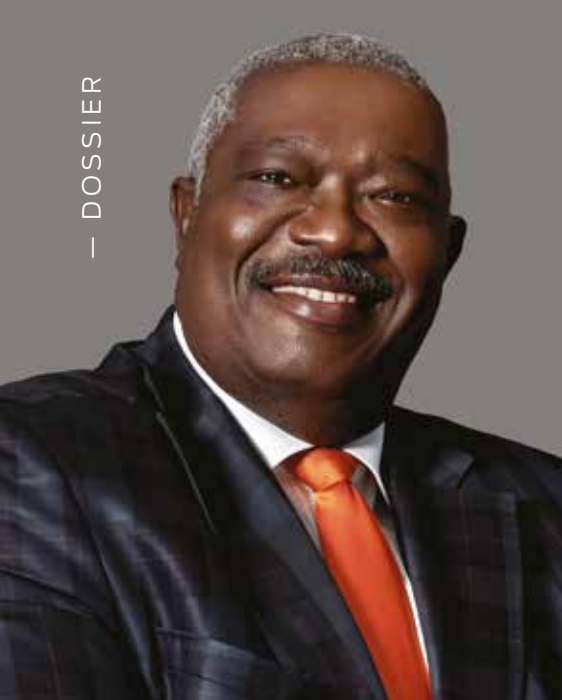
La création de logements abordables et durables près des zones d'activités est cruciale pour le développement économique. Cela renforce le lien emploi-logement et améliore la qualité de vie des travailleurs. En proposant des logements adaptés, nous soutenons la compétitivité des entreprises tout en répondant aux défis de la transition énergétique et écologique.

Feuille de route d'Action Logement

Action Logement, actionnaire majoritaire de Sikoa, a défini une feuille de route ambitieuse pour accompagner le développement du logement en France et dans les territoires d'outre-mer. Elle repose sur cinq axes prioritaires :

- répondre aux besoins en logement des entreprises et des salariés,
- contribuer à la vitalité économique des territoires,
- agir pour la qualité de vie et la cohésion sociale,
- participer à la transition écologique
- et être à l'écoute des parties prenantes.

Sikoa s'inscrit pleinement dans cette stratégie en mettant en œuvre des projets alliant innovation technique, développement durable et responsabilité sociale comme le déploiement des « Médiacteurs », un service de proximité qui renforce la relation directe avec les résidents.



Jean-Louis Branco,
directeur du programme fibre Orange

Télécommunications

ANTICIPER POUR TOUJOURS, RESTER CONNECTÉ

Piloté par l'Arcep*, le programme d'arrêt du réseau cuivre arrivera à son terme dans l'Hexagone et en Outre-Mer en 2030. Jean-Louis Branco, directeur du programme fibre **Orange** fait un état des lieux des communes concernées.

Texte Maë Poyel - Photo Lou Denim

Dès le 31 janvier 2025, les habitants des communes de Petit-Bourg en Guadeloupe, Schoelcher en Martinique et Rémire-Montjoly en Guyane n'auront plus accès à l'ADSL ni à la téléphonie fixe. Quels ont été les critères d'éligibilité ?

Jean-Louis Branco : L'arrêt du réseau cuivre va s'effectuer par lots et durera jusqu'en 2030. Il est prévu au total sept lots. Les Antilles-Guyane sont concernés par ces lots dont les lots 1, 2 et 3 sont officiels. Au mois d'octobre, la liste des communes du lot 4 sera officialisée mais nous ne connaissons pas encore les lots 5, 6 et 7. 162 communes de France font partie du lot 1, dont Petit-Bourg, Schoelcher et Rémire-Montjoly. On ne peut arrêter le cuivre dans une commune que lorsque l'on est sûr que la fibre est déployée, si possible sur l'ensemble de son territoire. C'est le premier critère. Il faut que le taux de logements et de locaux professionnels raccordables à la fibre sur la commune soit au minimum de 95 %. Ces communes ont été choisies parce qu'une majorité de logements et locaux professionnels étaient éligibles à la fibre.

Aujourd'hui, combien de logements et de locaux professionnels sont encore sur le réseau cuivre ?

Au 1er septembre, sur ces trois communes, il y avait encore 5 000 accès cuivre en fonctionnement, à 5 mois de l'arrêt technique tous opérateurs confondus.

En tant qu'opérateur d'infrastructure cuivre, Orange sensibilise à la fois les opérateurs commerciaux de la nécessité d'accélérer la migration de leurs clients eu égard au compte à rebours entamé, et les mairies qui doivent multiplier les canaux d'information à destination de leurs administrés. J'exhorte les particuliers, les professionnels, les entreprises des secteurs privé et public à se rapprocher de leur opérateur commercial dans les meilleurs délais pour choisir la connectivité alternative au cuivre.

“ Pour un client aujourd'hui connecté via l'ADSL ou le RTC, trois technologies alternatives sont disponibles. À lui de choisir et de le faire dans les délais ”

Quelles vont être les conséquences pour les clients qui n'auront pas fait les démarches nécessaires dans les temps ?

Les clients qui ont le téléphone fixe et l'ADSL (téléphone + Internet + télévision) n'y auront plus accès le 31 janvier 2025. Si la fibre, quatre fois moins énergivore que le cuivre est la technologie premium

pour la connectivité, d'autres technologies sont à leur disposition : à savoir la connectivité par le réseau mobile 4G/5G d'une part et la connectivité par satellite d'autre part. Au final, pour un client aujourd'hui connecté via l'ADSL ou le RTC (réseau téléphonique commuté), trois technologies alternatives sont disponibles. C'est à lui de choisir et de le faire dans les délais.

*Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

bonfilon

by EWAG

Vous recherchez un **talent** ?



Vous recherchez un **emploi** ?

Trouvez celui ou celle qui partage vos valeurs sur **bonfilon.info**

Inscrivez-vous

ANTILLES-GUYANE



L'immobilier en mouvement

CONSTRUIRE DEMAIN

Frédéric Litt, directeur régional de la filiale Icade Promotion

Implantée dans la région depuis 2005, **Icade Promotion** est aujourd'hui présente en Guadeloupe, Martinique, Guyane et depuis peu, à Saint-Martin. Acteur majeur à l'échelle nationale, l'enseigne a pour principal actionnaire la Caisse des Dépôts. Tour d'horizon.

Texte Laëtitia Juraver - Photo Lou Denim

Concevoir, construire, gérer et investir dans des villes, des quartiers, des immeubles qui soient des lieux innovants, des lieux de mixité, inclusifs, connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler – telle est l'ambition d'Icade.

PROMOTEUR ET INVESTISSEUR

Implantée dans 23 régions, dont les Antilles-Guyane, Icade Promotion, filiale du groupe Icade, présente une double casquette : la première, assez classique, de promoteur, laquelle implique la réalisation de programmes immobiliers divers comme la construction de logements, d'hôtels ou de résidences pour étudiants et seniors. Et la seconde, propre à notre région : l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une activité qui lui vaut d'être à la tête de la construction du nouveau CHU de Guadeloupe.

ZOOM SUR LES ANTILLES-GUYANE

Icade Promotion, c'est en moyenne 500 à 700 logements par an, soit 300 répartis équitablement entre la Guadeloupe et la Martinique et presque autant en Guyane. La filiale compte aujourd'hui une dizaine de collaborateurs, majoritairement implantés en Guadeloupe, où l'activité de la filiale est surtout axée sur la promotion immobilière. Icade propose d'acquérir une résidence principale ou d'investir dans le cadre d'une défiscalisation

ou par le biais du crédit d'impôt. Le promoteur propose un large choix en termes de localisations, comme d'appartements. Du studio au T4, les logements proposés sont tous dotés d'une surface extérieure.

ACHETER NEUF

« Acheter du neuf présente de nombreux avantages. Nos territoires étant situés en zone sismique et cyclonique de niveau 5, nous construisons des logements conformes aux dernières normes en vigueur. Acquérir du neuf revient donc à investir dans un logement capable de résister aux aléas climatiques caractéristiques de nos régions. C'est un point important à ne pas négliger », précise Frédéric Litt, directeur régional de la filiale Icade Promotion. « L'autre argument est celui de la résilience et de l'accessibilité. Nos logements traversants favorisent la ventilation et nos immeubles sont équipés d'ascenseurs à partir de deux étages pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. »

UN INVESTISSEMENT SOLIDE ET DURABLE

Acheter du neuf permet aussi de bénéficier d'une garantie décennale et d'équipements neufs, ce qui a notamment pour effet le renouvellement progressif du parc immobilier qui est assez vieillissant en Guadeloupe. Enfin, acheter du neuf c'est aussi l'assurance de maîtriser ses charges, au moins les premières années.

CÔTÉ INVESTISSEUR

Du fait de la défiscalisation, acheter du neuf peut s'avérer être une bonne affaire. Par exemple, le statut de « Loueur Meublé Non Professionnel » (LMNP) permet d'amortir une bonne partie de la valeur du bien et donc de limiter fortement l'impôt lié aux loyers perçus. Le Crédit Industriel Outre-mer Productif (CIOP) permet également aux sociétés de bénéficier d'un crédit d'impôt jusqu'à 35 % de la valeur du bien, un dispositif qui a le vent en poupe et auquel les résidences d'Icade Promotion sont éligibles.

Focus sur les Jardins de la Grande Caye à Saint-Martin

Prenant place route de Grande Caye, la résidence « Les jardins de la Grande Caye » s'inscrit dans une démarche respectueuse du standing des constructions voisines, ainsi que de l'environnement naturel. La réalisation illustre avec élégance un nouveau chapitre de l'histoire et du développement de son quartier d'accueil. La résidence se compose de 44 logements dont 20 appartements T2 et T3 et 24 villas T3 et T4 disposant chacune d'un jardin privatif et d'une piscine. Les travaux de cette résidence sont en cours.

Architecture

ENCADRER ET LÉGITIMER LA PROFESSION

Le **Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guadeloupe** est une instance professionnelle qui veille à la bonne application des règles de la profession d'architecte à l'échelle régionale. Rencontre avec Erick Halley, son nouveau président.

Texte Laëtitia Juraver - Photo Lou Denim



Erick Halley Halley, président du CROAG

Quelles sont les principales missions du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Guadeloupe (CROAG) ?

Erick Halley : Le CROAG fait partie intégrante du Conseil national de l'Ordre des architectes de France et gère les 195 architectes inscrits en Guadeloupe. À ce titre nous avons plusieurs missions.

Encadrement et protection de la profession : nous assurons le respect de la déontologie des architectes en veillant à ce que ces derniers respectent le code de déontologie et les devoirs professionnels.

Gestion de l'inscription au tableau : l'inscription au tableau de l'Ordre est une obligation pour exercer la profession. Nous sommes chargés de l'examen des dossiers d'inscription et vérifions que les candidats remplissent toutes les conditions légales.

Contrôle et sanctions disciplinaires : en cas de manquement ou de faute professionnelle, le Conseil régional peut intervenir et appliquer des sanctions, allant d'un simple avertissement à des mesures plus sévères telles que la suspension ou la radiation.

Soutien aux architectes : nous représentons les intérêts des architectes et les accompagnons avec des conseils juridiques ou professionnels. De plus, nous proposons des formations pour les aider à évoluer dans leur métier. Nous avons également un rôle de protection du public et des clients, tout en assurant une mission de service public sous la tutelle du ministère de la Culture.

Quelles sont les priorités de votre mandature et de votre nouvelle équipe ?

J'ai été élu le 19 mars 2024 à la tête d'une équipe dynamique de confrères désireux de valoriser la profession d'architecte. Ces dernières années, l'Ordre n'a pas, selon moi, suffisamment assuré son rôle de contrôle sur l'exercice de la profession. Nous avons observé une recrudescence des « signatures de complaisance », une pratique interdite par notre code déontologique. Il est en effet interdit à un architecte de signer un projet dont il n'est pas l'auteur. Cette dérive nuit gravement à la crédibilité de la profession, et nous avons décidé de nous attaquer à ce problème en priorité.

Par ailleurs, de plus en plus de clients se retournent vers nous après avoir payé pour des études réalisées par des individus se prétendant architectes. Il est important de rappeler que le titre d'architecte est protégé par la loi. Pour le porter, il faut être diplômé d'une école nationale d'architecture, avoir une habilitation à exercer en nom propre et être assuré. Nous nous engageons donc à traquer ceux qui usurpent ce titre sans être inscrits au tableau de l'Ordre.

Enfin, nous souhaitons devenir un partenaire privilégié des services publics et autorités locales comme l'État, la région, le département, les collectivités, le SDIS et la DEAL, notamment sur les questions liées à l'accessibilité, à l'aménagement et au développement durable de notre territoire.



Membres du conseil de l'Ordre

Du 18 au 20 octobre prochains se tiendront les Journées nationales de l'architecture en Guadeloupe, un événement ouvert à tous : établissements publics et privés, organismes professionnels, structures de valorisation et de diffusion de l'architecture, architectes, de maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Leur objectif ? Mettre en avant toutes les initiatives culturelles non commerciales liées à l'architecture (visites, expositions, conférences, circuits ou colloques).

LA RÉSILIENCE PAR LA PHOTOGRAPHIE

À travers l'exposition « Mémoire et Réparation, des Visages sur l'Histoire », le photographe guyanais Jonas Missaye rend hommage aux Amérindiens exhibés au Jardin d'Acclimatation à Paris, en 1882 et 1892, et redonne humanité et dignité à leurs descendants.

Le 11 août 2024, un mémorial a été inauguré à Iracoubo en hommage aux 47 Kali'na et Arawak exhibés en Europe à la fin du XIXe siècle. À l'initiative de l'association Moliko Alet+po, les descendants de ces Amérindiens luttent pour rapatrier les restes de leurs ancêtres, conservés au musée de l'Homme à Paris, afin de pouvoir enfin accomplir leur deuil (cf. GuyaMag juin 24). Jonas Missaye, photographe guyanais d'origine bushinengé, soutient leur cause à travers son art. Pendant un an, il les a photographiés en Guyane et au Suriname, en tenue traditionnelle, en utilisant un appareil similaire à celui qui avait servi à photographier leurs aïeux à Paris. Mais alors que l'humiliation et un certain paternalisme colonial émanaient des anciens clichés, ce sont le respect, la force et l'humilité qui se dégagent des portraits d'aujourd'hui.

Des tirages sur plaques de verre

Passionné de photo depuis l'enfance, Jonas Missaye voue un attachement particulier à l'argentique. « J'aime créer l'image de A à Z et puis, dans l'argentique, le rendu est unique : il y a de la matière, des imperfections, cela reflète la vie ! » Pour le projet Mémoire et Réparation, qui comprend entre 50 et 70 clichés de descendants, de chamanes et de chefs coutumiers, utiliser une chambre photographique, malgré les contraintes techniques, lui est apparu comme une évidence. « L'idée n'était pas d'exhiber à nouveau mais de réparer, avec le même procédé, ce qui avait été fait. J'ai voulu assurer une continuité entre le passé et le présent, rappeler la tragédie tout en redonnant leur dignité aux familles. »

L'appareil, véritable objet de curiosité, a permis de briser la glace au sein des tribus, d'ordinaire assez réservées. En revanche, utiliser une chambre photographique dans un contexte climatique chaud et humide fut une aventure. « J'avais bricolé une glacière pour conserver les produits chimiques et les plaques de verre à la bonne température. J'avais aussi créé une chambre noire portable qui me permettait de développer immédiatement les négatifs. »

Hommage personnel

Pour Jonas Missaye, cet engagement photographique est aussi un témoignage personnel de gratitude envers les premiers habitants du plateau des Guyanes, sans qui il ne serait peut-être pas là aujourd'hui. « Au XVIIIe siècle, mes ancêtres Noirs marrons se sont libérés de l'esclavage en se retirant dans la forêt amazonienne. Grâce à la solidarité et à l'accueil des peuples autochtones, ils ont pu survivre et s'épanouir dans ce territoire hostile. Aujourd'hui, nos cultures s'entremêlent, le



Jonas Missaye et Gaëtan Ti-Joseph, Yopoto (chef coutumier) de Ayawa und, Guyane.

métissage est fort. Cette exposition est l'histoire de toute la Guyane. » Grâce à l'implication du service patrimoine de la CTG, les photos de Jonas sont actuellement visibles au musée Alexandre-Franconie de Cayenne. Elles vont ensuite circuler dans différentes communes « afin que tous puissent connaître ce qui s'est passé autrefois ». Les clichés seront également présentés en très grand format à l'aéroport Felix Eboué en 2025, ainsi qu'au jardin botanique et au mont Cépérou à Cayenne. Un projet d'expo dans l'ouest est à l'étude. Dans l'Hexagone, une exposition des photos sur leurs plaques originales devrait avoir lieu au musée du Quai Branly. Enfin, l'ambition ultime de Jonas serait que l'exposition suive le chemin emprunté par les exhibés qui, après Paris, sont allés dans des zoos humains en Belgique et en Allemagne. Pour continuer à porter son projet en Guyane et au-delà, le photographe reste en recherche de mécènes et de financements.



Clélia, Clémentine et Clarisse Auguste, descendantes de Pi'pi Molko, exhibée à Paris en 1892. Awala-Yalimapo (Guyane).



T nosai, un des derniers Piyyai (chamane) kali'na encore actif. Il vit au village Galibi de Christiaankondre, au Suriname.

Michel Thérèse, Yopoto (chef coutumier) de Awala, Guyane

1 LE COUP DE CŒUR DE LA RÉDACTION

Texte Adeline Louault
Photo Jonas Missaye



En 1997, Cécile Kouyouri a marqué l'histoire en devenant la première femme amérindienne élue cheffe coutumière en Guyane.



Photo famille (descendants Iracoubo) : Sthéssilia Janvier, Naïa Janvier, Djayden Janvier, Leïla Mindjouk, Talyani Mindjouk, Thelia Janvier, Maxime Mindjouk, Alain Mindjouk, Martine Antoine, Yahzee Mindjouk, Justine Mindjouk, Keren Saïbou, Karen Saïbou, descendants de Pi'pi Ahieramo, exhibée en 1882 et originaire des rives du Sinnamary (Guyane).

— PAUSE CAFÉ



DOCUMENTAIRE Madam President ?

À quelques semaines de la présidentielle américaine, l'investiture de Kamala Harris a relancé la campagne. Alors que les sondages donnaient une courte avance à Donald Trump (48 % contre 47 % des voix selon le New York Times), la performance de Kamala Harris lors du 1er (et unique) débat semble lui redonner l'avantage. Retour sur le parcours et l'ascension de cette femme politique, la première (très discrète) vice-présidente des États-Unis et, peut-être bientôt, la première à occuper le Bureau ovale.

Kamala Harris, une ambition américaine, réalisé par Marjolaine Grappe & David Thomson (2022), disponible sur arte.tv.

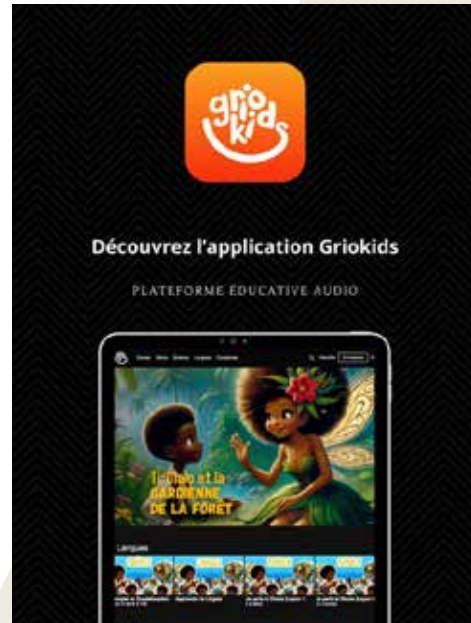
2. SÉLECTION CULTURE

Texte
Axelle Dorville

APPLICATION L'heure du conte

Griokids, application éducative et ludique, invite à l'exploration des cultures africaines et caribéennes à travers leurs contes et légendes, leurs comptines, leurs langues et leurs figures emblématiques. La plateforme propose des contenus audios inédits, et en plusieurs langues, destinés aux enfants.

<https://vision.griokids.com>, disponible sur Apple et Android.



LIVRE Je m'informe donc je suis

Un petit livre bienvenu se propose de remettre l'église au milieu du village. Ici le village c'est le flux intarissable d'informations de tout ordre, toute taille, tout format et toute heure qui se déverse sur nos vies. En effet, si on flirte tous avec ce qu'on appelle la "fatigue informationnelle" et la perte de sens qui l'accompagne, deux auteurs, journalistes, proposent de reposer les bases et nous redonner un cadre, à commencer par définir ce qui ne l'est jamais : qu'est-ce que l'actualité, un fait, un événement ? Puis comment deux informations sont hiérarchisées ? Ou encore comment fonctionne le « fact-checking », la vérification des faits, avec quelle efficacité ? Salulaire à tout âge.

Patrick Busquet et Didier Pourquery, S'informe moins, s'informe mieux : Petit manuel de lutte pour ne plus subir l'actualité, Librio, septembre 2024

PODCAST

Rencontre avec Morphée

Votre cerveau revient pour une saison 7 dédiée aux bienfaits du sommeil. Guidés par Delphine Oudiette, chercheuse en neurosciences à l'Inserm et à l'institut du cerveau (ICM) de Paris, les 6 épisodes, de 10 minutes chacun, proposeront des expériences sonores afin de découvrir comment fonctionne notre cerveau lorsque nous dormons.

Votre cerveau, les bienfaits du sommeil, un podcast France culture, disponible sur l'application Radio France et toutes les plateformes de podcasts.



LITTÉRATURE

Une histoire oubliée

Les éditions Denoël fêtent le centenaire de la naissance de James Baldwin en publiant un album inédit en France, *Little Man, Little Man, Une histoire d'enfance*. Cet ouvrage publié en 1976 est resté indisponible pendant 40 ans avant d'être réédité en 2018, par Duke University Press. Illustré par Yoran Cazac, peintre français, *Little Man, Little Man* est l'unique album jeunesse écrit par James Baldwin. On y découvre le quotidien de TJ, 4 ans, dans un récit d'apprentissage où ses rêves d'enfants se heurtent à la violence, aux inégalités et à la ségrégation qui minent son quartier de Harlem, dans les années 1970.

James Baldwin, Little Man, Little Man, Une histoire d'enfance, éditions Denoël, Paris, 2024. et YouTube



CINÉMA

Ne prononcez jamais son nom 3 fois !

Tim Burton renoue avec ses premières amours en s'attaquant de nouveau au personnage qui a fait son succès il y a 35 ans : Beetlejuice. Le film, sorti en 1988, avait ensuite été adapté en série télévisée d'animation de 1989 à 1992, par Tim Burton lui-même. Cette année, le cinéaste propose le 2e volet de cette comédie fantastique et loufoque, *Beetlejuice Beetlejuice*, avec dans le rôle principal le même Michael Keaton qui avait endossé le costume blanc à rayures noires en 1988.

Beetlejuice Beetlejuice, de Tim Burton. Sortie en salle le 11 septembre. artvee.com





Chaque mois, le Département met à l'honneur une personnalité, à travers l'événement *On ti zyédou*, comme ici l'écrivaine Simone Schwarz-Bart, lundi 30 septembre. En ce mois d'octobre, un fervent défenseur du gwoka sera sous les feux des projecteurs. (Photo : Kssy)

Mois du créole

Une langue, mille voix

En ce mois d'octobre, le conseil départemental célèbre la langue créole. Cette nouvelle édition de **Kréyol An Mouvman** est un événement à la fois festif, symbolique et pédagogique afin de promouvoir et faire vivre cette identité plurielle et en assurer la transmission. Tour d'horizon.

Texte Sarah Balay - Photo : Lou Denim

Une fenêtre unique sur la richesse d'une langue et d'une culture... C'est l'ambition, ce mois d'octobre, de la collectivité départementale autour du créole. L'occasion de découvrir ou redécouvrir notre héritage sous toutes ses formes : langage, pédagogie, musique, gastronomie, etc.

Conformément au Plan de mandature 2021-2028 porté par le Président Guy LOSBAR, le Département souhaite valoriser les identités culturelles du territoire (langues, musiques et traditions) résultant d'apports multiples. c'est tout le sens du programme de *Kréyol an mouvman*.

Kréyol An Mouvman 2024 s'adresse notamment aux plus jeunes via un concours de poésie destiné aux

collégiens. Trois thèmes ont été retenus : Mwen sé Gwadeloupéyen, Lanmou an tout sans et Laliwondaj.

« Nos élèves nous présenteront leurs pensées à travers les beaux mots », se réjouit Michel Mado, président de la commission développement culturel et gestion du patrimoine du Département. « Un jury très pertinent récompensera les trois meilleurs. Sa enpowtan pou zèlèv gwadloup dè konpran kè maké kréyòl sé bèlté, sé on fòs. »

L'incontournable dictée créole, en partenariat avec l'association Lang Kreyol Gwadeloup an Bannzil (LKGB), fera partie des moments forts de cette édition. Elle sera organisée en deux temps avec une présélection sur toute la Guadeloupe, via le réseau des bibliothécaires et les différentes directions des affaires culturelles. La grande finale aura lieu à la fin du mois.

Musique et gastronomie

Pédagogie toujours, avec une conférence-débat prévue autour de l'enseignement du créole, son parcours, son évolution, sa codification et d'autres enjeux clés. « Nous aurons l'honneur et la chance d'accueillir des enseignants des écoles, collèges, lycées et universités », poursuit Michel Mado. « Mais aussi des écrivains et des militants culturels. Grâce à leurs expériences, ils enrichiront le débat tout en partageant une vision commune : l'émancipation de la langue et de la culture guadeloupéennes et créoles. »

Sur le plan musical, le rendez-vous culturel mensuel *On Tizyédou* mettra à l'honneur, un ardent promoteur de la culture guadeloupéenne, à travers le gwoka notamment. Le Fort Fleur d'épée, au Gosier, recevra, le temps d'une soirée, la restitution de la résidence d'artiste du comédien et conteur Gérard Delver.

« Un *Kréyòl An Mouvman*, donc, particulièrement riche », conclut Michel Mado. « Une effervescence unique, indispensable à préserver. »

Plus d'informations sur <http://www.cg971.fr>

LES VILLAS DE MARIE-GALANTE

Bienvenue aux villas Cocoloba & Jacaranda

Nous avons à cœur de vous proposer des villas offrant de superbes prestations à Marie Galante. Une des rares îles de la Caraïbe à conserver un charme authentique, préservé et intime. Sur un grand terrain de 7000 m2 vue mer, chaque villa est indépendante et dotée d'une capacité d'accueil de 8 personnes, d'un grand jardin paysager et d'une piscine privée. Les villas Cocoloba et Jacaranda se trouvent à 250 mètres de la plage calme et protégée de Petite Anse, lagon paradisiaque idéal pour les familles avec enfants.



Capesterre



Cocoloba



Jacaranda



Réservez dès à présent sur :

www.villamariegalante.com

Tél.: 0690 42 10 01 / 590 690 421 001

contact@villamariegalante.com



3.

CE QU'IL NE FALLAIT PAS LOUPER

Texte Alice Colmerauer



COMMENT FINANCER SON PROJET DURABLE EN GUADELOUPE ?

Découvrez le témoignage de Joséphine Notte, entrepreneuse engagée dans la création de Kaloo Hostel, une auberge de jeunesse écoresponsable, et Mamadou Sow expert en subventions publiques. La CCI des îles de Guadeloupe propose une formation aux financements de projets de développement durable. Rendez-vous sur leur site pour en savoir plus.



FAIRE VIVRE LA CULTURE HIP HOP EN MARTINIQUE

Le hip hop, plus qu'une danse, une culture. Suivez le groupe de danse General Crew depuis la répétition des chorés jusqu'au show final. Ambiance assurée 100 % « bounce » !



LA YOLE « SÉ BAGAY NOU », TÉMOIGNAGE DE FABIENNE MAS

Fabienne suit les courses de yoles depuis sa plus tendre enfance. Elle nous livre sa passion pour cette tradition ancestrale, inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Suivez « Van l'évé », série vidéo de témoignages sur l'histoire de la yole ronde martiniquaise.



EWAGLIVE
EWAG.FR



Boulangerie Rôtisserie de Jarry

Petits déjeuners - Brunchs

Pâtisseries Fines

Rôtisserie



Lundi au
Samedi
6h - 19h
Dimanche
6h-13h

1178 rue de l'Industrie
JARRY

97122 Baie Mahault

0690 50 76 00 - 0690 64 85 06



C'est la rentrée...

Septembre, octobre c'est la rentrée des classes pour les petits et les grands : on retrouve les cahiers, les devoirs, les interrogations et très vite les notes arrivent, implacables sources de soucis pour les parents si elles ne sont pas « bonnes ». Mais qu'est-ce qu'une « bonne » note ? 14, 15 ou plus sur 20 ? Qu'est-ce qu'une « mauvaise » note ?

C'est Jules Ferry et ses lois sur l'école en 1881-1882 qui – en plus de rendre l'école primaire laïque gratuite et obligatoire – a ajouté un système de notation des élèves : « il importe que les devoirs soient corrigés à la marge par les instituteurs et qu'ils portent une note, qui pourrait être, pour la facilité des comparaisons, exprimée par un chiffre de 1 à 10 ». On sait aussi que ces corrections seront faites à l'encre rouge pour ne pas passer inaperçues ! Dix ans plus tard, c'est l'apparition de la note sur 20 lors de l'année scolaire 1890-1891. Au départ, elles ne sont utilisées que pour le baccalauréat, puis elles se généralisent à toutes les disciplines.

De nombreuses études montrent que le système de notation, en France, est l'une des causes du décrochage scolaire. Ainsi, les enfants issus de famille de cadres ont de meilleures notes que les élèves qui sont issus de familles ouvrières. Après des années de travaux sur l'évaluation des élèves on aurait pu croire la cause entendue : les notes attribuées au sein de l'institution scolaire ne sont ni une mesure objective des performances des élèves, ni le moyen d'exprimer un jugement sur les niveaux atteints. Elles n'ont rien de scientifique, elles sont même dangereuses en produisant une dépréciation de soi, un rejet de l'école.

Mais 80 % des Français sont opposés à la suppression des notes à l'école (sondage IFOP en 2012) Même inexactes, même approximatives, ces notes permettent un point de comparaison, d'une fois à l'autre, un repère pour ceux qui ne peuvent pas assister au travail fait en classe, c'est-à-dire les parents essentiellement. Sans oublier les résultats des célèbres enquêtes PISA (Programme international pour le suivi des acquis) qui permettent de comparer le niveau des élèves selon les différents pays, et où la France cherche à garder à tout prix un bon niveau.

Nous vivons dans une société où l'évaluation est permanente, elle s'applique à toutes nos activités quotidiennes, on est sollicité pour noter les services, les restaurants, les films et les livres comme les réfrigérateurs, les voyages, avec une étoile, deux étoiles ou cinq étoiles.



EW'AG

| DOSSIER DE NOVEMBRE |

GuyaMag KaruMag MadinMag SoualiMag

ÉCONOMIE LOCALE : ATOUTS ET OPPORTUNITÉS

Vous souhaitez communiquer ?

CONTACTEZ-NOUS



GUYANE

0694 26 55 61

GUADELOUPE | SAINT-MARTIN

0690 37 54 82 / 0691 24 28 92

MARTINIQUE

0696 19 31 98 / 0696 07 62 64

**Parce que le cancer du sein
nous concerne tous.**
Elite Ecologie soutient Octobre Rose

A collection of Elite Ecologie products is displayed, including a solar water heater, a thermodynamic water heater, a split air conditioning unit, and solar panels. A large red circle with a white border is overlaid on the products, containing the text '1€ reversé*'.

**1€
reversé***

**POUR TOUT ACHAT
D'UN PRODUIT
ELITE ECOLOGIE**

**Chauffe-eau solaire • Chauffe-eau thermodynamique
Climatisation • Électricité solaire • Citernes**



0590 69 69 99
contact@elite-ecologie.com

*L'argent sera reversé à La Ligue Nationale contre le Cancer de Guadeloupe